

GROUPE IRD

Société anonyme au capital de 44 274 913,25 €

Siège social : 40, rue Eugène Jacquet

59700 MARCQ-EN-BAROEUL

RCS Lille Métropole n°456 504 877

Euronext Paris – Compartiment C

Code Isin FR 0000124232

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 JUIN 2021**

A l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2021.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et de ses filiales consolidées durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice et l'affectation du résultat de la Société.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des différents rapports prévus par les textes et des rapports des Commissaires aux comptes.

1 - ACTIVITE ET RESULTAT DU GROUPE

Nous vous présentons, conformément à l'article L 233-26 du Code de commerce, l'activité de l'ensemble des sociétés du Groupe comprises dans le périmètre de consolidation.

GROUPE IRD est une Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 44.274.913,25 €. Son siège social est situé 40, rue Eugène Jacquet, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL. Elle est inscrite sur Euronext Paris, compartiment C (Code Isin FR0000124232).

GROUPE IRD SA développe ses activités autour de trois pôles : le capital investissement, l'immobilier, le conseil.

La Société est à prépondérance immobilière.

Ses titres sont éligibles au PEA « classique ».

1 - 1 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ANNEE 2020 AU SEIN DE LA SOCIETE

Evènements :

Au cours de l'exercice 2020, on peut noter qu'ont été notamment prises les décisions suivantes :

- Création de deux comités rassemblant des administrateurs :
 - o Un Comité Stratégique (semestriel) dont l'objet est de présenter la stratégie et l'activité des différents métiers, d'analyser les évolutions de l'environnement de la société et de réfléchir aux orientations stratégiques au travers des besoins des entreprises.
 - o Un comité de stratégie financière (annuel), dont l'objet est de présenter et valider les plans prévisionnels de trésorerie pour adapter les stratégies d'allocations des ressources voire la politique d'investissement.
- Signature d'un partenariat avec PICARDIE INVESTISSEMENT GESTION avec pour objectifs de renforcer l'offre régionale en capital investissement aux travers de co-investissements et de développer de nouveaux services et outils.
- Souscription à hauteur de 1 M€ au fonds REBOOST, géré par SIPAREX, avec participation au Conseil Stratégique, au Comité d'Investissement et participation à l'animation du FPCI par le détachement d'une salariée d'IRD GESTION.
- Décision de participer à la création et à la souscription à hauteur de 10 M€ du FPCI FE2T. Ce fonds, sous gestion d'IRD GESTION et co-animé avec PICARDIE INVESTISSEMENT GESTION, a pour objectif d'accompagner les entreprises en s'appuyant sur les compétences en diagnostic et en accompagnement à la transformation des entrepreneurs souscripteurs et d'une équipe d'expertise (Le Fonds sera lancé au premier semestre 2021).
- Décision de participer à une souscription à hauteur de 4 M€ au FPCI FINOVAM 2, fonds successeur de FINOVAM dont le Groupe IRD était également souscripteur, sous gestion de FINOVAM GESTION, SGP dont le Groupe IRD est actionnaire (Fonds lancé au premier trimestre 2021 à destination de startups innovantes sur l'ensemble des Hauts de France), aux côtés de FINORPA SCR, de la Région Hauts de France et de Picardie Avenir SCR.

- Participation à la constitution d'AVENIR ET TERRITOIRES 3. (20 % de participation partagée entre GROUPE IRD et BATIXIS)
- Emission d'obligations non convertibles souscrites par le MEDEF LILLE METROPOLE à hauteur de 1,5 M€ et ALLIANCE EMPLOI à hauteur de 2,1 M€.
- Dissolution des sociétés sans activité GENERATION 2020 et EPARGNANCE, cette dernière par fusion simplifiée.

Mandats sociaux :

- Nomination de **Monsieur Jean-Pierre LETARTRE** en qualité d'Administrateur,
- Nomination de **Monsieur Jean-Pierre LETARTRE** en qualité de nouveau Président suite à l'échéance du mandat de Président de **Monsieur Gérard MEAUXSOONE**,
- Notification par **GPI-CITE DES ENTREPRISES** du changement de son Représentant permanent au Conseil d'administration en la personne de **Monsieur Gérard MEAUXSOONE**, en remplacement de **Monsieur Jean-Pierre LETARTRE**,
Notification par **HOLDING MALAKOFF HUMANIS** du changement de son Représentant permanent au Conseil d'administration en la personne de **Monsieur Philippe BORDE**, en remplacement de **Madame Catherine PAYS-LENNIQUE**,
- Cooptation de **Madame Blandine PESSIN – BAZIL** et de **Madame Caroline POISSONNIER – BRYLA**, en qualité d'administratrices en remplacement de Monsieur **Yann ORPIN** et de **BTP-BANQUE**, démissionnaires.
- Nomination d'un second censeur en la personne de **Monsieur Jean-Pierre GUILLON**.

1 – 2 – GROUPE IRD

Capital Développement			
	Engagement brut	Montant non libéré	Juste Valeur
<i>FCPR CATHAY CAPITAL 1</i>	902 910 €	161 700 €	369 362 €
<i>FCPR CATHAY CAPITAL 3</i>	5 000 000 €	354 991 €	5 718 800 €
<i>CAP CROISSANCE</i>	1 300 000 €	280 000 €	1 733 940 €
<i>CAP ENTREPRENEURS 2</i>	2 600 000 €	1 690 000 €	2 600 000 €
<i>GEI</i>	0 €	0 €	7 066 500 €
<i>GEI 2</i>	10 000 000 €	1 800 000 €	11 265 400 €
<i>HUMANIS CROISSANCE HAUTS-DE-France</i>	5 000 000 €	2 664 000 €	5 000 000 €
<i>REBOOST</i>	1 000 000 €	900 000 €	1 000 000 €
<i>VIVES II</i>	1 873 275 €	400 000 €	2 293 200 €
TOTAL	28 676 185 €	8 250 691 €	37 047 202 €

- Le FCPR CATHAY CAPITAL 1 - – Fonds en phase liquidative – Cession en attente des deux lignes de participation résiduelles
- Le FPCI CATHAY CAPITAL 3 – 4 nouveaux investissements en 2020 pour 56,7 M€ - Depuis l'origine, Cathay Capital 3 a investi dans 17 sociétés pour 202,6 M€. Une première sortie est intervenue en 2020 et une seconde en mars 2021.
- Le FPCI CAP CROISSANCE – Aucun nouvel investissement – Fonds en phase liquidative – Depuis l'origine, Cap Croissance a investi dans 11 sociétés – Deux cessions ont été réalisées donnant lieu à une distribution de 4,95 M€– L'équipe de gestion (UI Gestion) assure l'optimisation des participations notamment au travers d'opérations de croissance et la recherche de liquidité des lignes. A noter que le Groupe IRD a donné son accord pour participer au fonds successeur du FPCI Cap Croissance. Le FPCI Cap Entrepreneurs 2 créé au cours du premier trimestre 2020 a déjà mis en place deux investissements, avec l'intervention concomitante de Nord Croissance ou d'IRD Entrepreneurs
- CAP ENTREPRENEURS 2 : La période d'investissement est ouverte depuis février 2020, et, les engagements recueillis ont permis d'atteindre à date une taille de 22,7 M€ sur un objectif de 30 M€. Au 31 décembre 2020, le FPCI Cap Entrepreneurs 2 est appelé à hauteur de 7,6 M€ (soit 35% de l'engagement actuel) et a réalisé trois investissements.
- FPCI GEI1/ FPCI GEI 2 - Pour rappel GROUPE IRD est actionnaire de la SGP POINCARE GESTION qui gère ces fonds.
 - Le FPCI GEI 1 - Aucun nouvel investissement – Fonds en phase liquidative – Depuis l'origine, GEI 1 a investi dans 9 sociétés – Trois cessions ont été réalisées et une sortie partielle fin 2020– L'équipe de gestion assure l'optimisation des participations notamment au travers d'opérations de croissance et la recherche de liquidité des lignes. Plusieurs participations sont sous mandat de cession mais les événements intervenus depuis début mars ont freiné ces négociations.
 - Le FPCI GEI 2 – Un nouvel investissement en 2021 pour 8 M€– Fin de période d'investissement second semestre 2020 reportée à fin juin 2021 – Depuis l'origine, GEI 2 a investi auprès de 12 sociétés pour 89,5 M€– Une cession a été réalisée début 2020 – L'équipe de gestion assure également l'optimisation des participations notamment au travers d'opérations de croissance et la recherche de liquidité des lignes. La cession de la participation qui devait intervenir mi-mars a été reportée.
- HUMANIS CROISSANCE HAUTS DE France – 1 nouvelle opération pour 1,7 M€ - La période d'intervention de ce fonds de prêt a été prorogée jusqu'à mi 2020 – Depuis l'origine, le fonds est intervenu auprès de 12 sociétés pour 24 M€. Des questions relatives au positionnement du fonds ont freiné son déploiement depuis 18 mois. Fin de période d'investissement en juillet 2021.
- REBOOST – Fonds de consolidation créé au second semestre à destination d'entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles disposant de 24,2 M€, sous gestion de SIPAREX, et souscrit à hauteur de 1 M€ par le GROUPE IRD aux côtés notamment de BPI France, de la Région HdF, de l'UIMM, de banques régionales (Caisse d'Epargne HdF, Crédit Agricole NdF) et de mutuelles. Aucun investissement en 2020

- VIVES 2 - Fonds d'amorçage géré par SOPARTEC (Université Catholique de Louvain). Depuis l'origine, 17 investissements ont été mis en place pour 26,6 M€. Le portefeuille était constitué à fin 2020 de 12 entreprises.

Immobilier		
	Engagement brut	Juste Valeur
<i>Immeuble Entreprises et Cités</i>	24 011 838 €	22 945 000 €
<i>TOTAL</i>	24 011 838 €	22 945 000 €

Une évaluation par un expert indépendant a été réalisée en décembre 2020.

1 – 3 – SYNTHÈSE ACTIVITÉS DE CAPITAL INVESTISSEMENT

1 – 3 – 1 Principaux événements marquants

Rappelons que depuis le 1^{er} juillet 2017, la Société de Gestion de Portefeuille IRD GESTION (55 % par GROUPE IRD / 45 % par RESALLIANCE SA), agréée par l'AMF assure la gestion de NORD CROISSANCE et de NORD CREATION au travers de mandats de délégation de gestion intégrant un transfert de la responsabilité des décisions tant au niveau des investissements que des désinvestissements.

Par ailleurs, IRD GESTION, depuis juillet 2019, assure la gestion du FPCI IRD ENTREPRENEURS.

IRD GESTION réalise également des prestations de conseil en investissement auprès des sociétés locales et territoriales d'investissement (ARTOIS EXPANSION, COTE D'OPALE EXPANSION, GRAND HAINAUT EXPANSION, GRAND LILLE EXPANSION, CONSTRUIRE DEMAIN) ainsi que des prestations d'accompagnement des FPCI CAP CROISSANCE, CAP ENTREPRENEURS 2, GEI 1 et 2 et du Fonds HUMANIS CROISSANCE HAUTS DE FRANCE ainsi que pour INOVAM et FINOVAM.

L'année 2020 a été marquée par :

- Le ralentissement du marché du capital développement particulièrement sur le PME suite aux incertitudes économiques liés à la crise sanitaire et à la mise en place des dispositifs d'état de soutien financier aux entreprises avec en particulier le déploiement rapide et efficace des PGE
- Le déploiement du FPCI IRD entrepreneurs (3 investissements) à la première date anniversaire du fonds, avec deux autres opérations qui avaient été validées mais des dirigeants qui ont préféré opter pour une solution « PGE »
- Le lancement d'IRD CONNECT : communauté composée des 148 dirigeants des participations, des souscripteurs et les membres des comités consultatifs afin de les alimenter en informations et animer des ateliers d'échange d'expérience
- La réflexion sur la mise en œuvre d'un nouveau fonds FE2T (lancement au second semestre 2021) : Fonds régional d'une taille significative destiné à faciliter la transformation des entreprises, en s'appuyant sur des entrepreneurs régionaux ayant marqué leur volonté de s'engager auprès des entreprises tant financièrement qu'en appuis stratégiques et opérationnels, une équipe d'expertise sélectionnée et animée par IRD Gestion, et un partenariat opérationnel avec Picardie Investissement Gestion, pour renforcer notre présence territoriale et notre capacité à identifier des cibles.

Depuis l'origine, les sociétés développant une activité de capital investissement ont accompagné **1.000 entreprises**, à savoir :

Société	Entreprises accompagnées	Société	Entreprises accompagnées
ADER	50	GRAND LILL EXPANSION	27
ARTOIS EXPANSION	17	IDEF	21
CONSTRUIRE DEMAIN	31	INOVAM	29
COTE D'OPALE EXPANSION	16	IRD ENTREPRENEURS	3
FINOVAM	36	NORD CREATION	407
GRAND HAINAUT EXPANSION	38	NORD CROISSANCE	325

1 – 3 – 2 Activité des fonds sous mandat de gestion ou conseillés

Cette synthèse concerne :

- NORD CROISSANCE
- NORD CREATION
- CONSTRUIRE DEMAIN
- IDEF
- ADER INVESTISSEMENTS
- COTE D'OPALE EXPANSION
- GRAND HAINAUT EXPANSION
- GRAND LILLE EXPANSION
- ARTOIS EXPANSION
- IRD ENTREPRENEURS
- FINOVAM

ACTIVITE			
	Cumul		% de variation
	2020	2019	
<i>Dossiers étudiés</i>	44	80	-45%
<i>Dossiers comités</i>	23	50	-54%
<i>Dossiers agréés</i>	22	46	-52%
<i>Concours versés</i>	25	44	-43%

EXPLOITATION			
	Cumul		% de variation
	2020	2019	
<i>Participations</i>	4 409 741 €	5 023 307 €	-12%
<i>Comptes courants</i>	200 000 €	345 650 €	-42%
<i>Obligations convertibles</i>	3 134 204 €	3 563 811 €	-12%
Total versements	7 743 945 €	8 932 768 €	-13%
Sorties (nombre)	37	20	85%

<i>Montants d'acquisition</i>	6 639 702 €	4 395 542 €	51%
<i>+/- Value brute globale</i>	906 183 €	2 397 902 €	-62%
<i>Produits de cessions</i>	7 545 885 €	6 793 444 €	11%
<i>Reprise de provisions et garanties</i>	1 163 644 €	673 423 €	73%

Les montants décaissés s'établissent à 7,7 M€ contre 8,9 M€ l'exercice précédent.

37 sorties ont été enregistrées contre 20 l'exercice précédent, dégageant 7,5 M€ de produits de cessions contre 6,8 M€ l'exercice précédent.

PORTEFEUILLE					
	Nombre		Montants		% de variation
	2020	2019	2020	2019	
<i>Participations</i>	297	328	50 802 776 €	49 017 475 €	
<i>Comptes courants</i>	87	107	4 081 165 €	5 343 406 €	
<i>Obligations convertibles</i>	103	113	17 841 904 €	17 783 460 €	
Montant total			72 144 340 €	72 725 845 €	1%

Valorisation du portefeuille au 31.12.2020	70 705 089 €
---	---------------------

Au 31 décembre 2020, le groupe IRD était présent au capital de 187 participations actives correspondant à 297 lignes d'investissement pour 72 M€ auxquelles il faut ajouter les participations au travers des FPCI CATHAY CAPITAL 1 et 3, CAP CROISSANCE, CAP ENTREPRENEURS 2, GEI 1 et 2, VIVES 2, dont le GROUPE IRD est souscripteur, et généralement animateur en région Hauts de France.

1 – 3 – 2 – 1 NORD CROISSANCE – sous mandat de délégation de gestion de la SGP IRD GESTION PME - DEVELOPPEMENT/TRANSMISSION/REORGANISATION DE CAPITAL

Les versements de l'année s'établissent à 3,095 M€ soit une baisse de 32 % par rapport à l'exercice 2019.

A fin 2020, NORD CROISSANCE était présente au capital de 55 participations actives pour 32,7 M€ investis.

Certaines cessions prévues avant le Covid ont été repoussées ; Dans le même temps un certain nombre de lignes, dans le cadre de la crise sanitaire, ont été dévalorisées ; il s'en suit RN négatif pour NORD CROISSANCE. Cependant, la valeur de l'action de NORD CROISSANCE progresse car la prise de valeur de certaines lignes est venue compenser le niveau de provisions.

1 – 3 – 2 - 2 NORD CREATION - sous mandat de délégation de gestion de la SGP IRD GESTION TPE/PME – CREATION/DEVELOPPEMENT/TRANSMISSION/REORGANISATION DE CAPITAL

Le nombre de concours versés est en baisse à 10 contre 18 pour un montant décaissé de 1,6 M€.

Les sorties sont en forte hausse avec 16 opérations contre 9 l'exercice précédent, dégageant 2 M€ de produits de cession.

A fin 2020, NORD CREATION était présent au capital de 76 participations actives pour 11,1 M€ investis.

1 – 3 – 2 - 3 SOCIETES LOCALES D'INVESTISSEMENT créées en collaboration avec les CCI - ARTOIS EXPANSION, COTE D'OPALE EXPANSION, GRAND HAINAUT EXPANSION, GRAND LILLE EXPANSION

Ces sociétés ont gardé leur autonomie en matière de choix des investissements et des désinvestissements. Elles bénéficient de prestations de conseil en investissement de la part d'IRD GESTION.

Ces sociétés sont en gestion extinctive.

Sur le plan des sorties, 6 opérations ont été réalisées pour des produits de cession de 304 K€, permettant de dégager 16 K€ de plus-values.

A fin 2020, les sociétés locales d'investissement étaient encore présentes au capital de 28 participations actives pour 1,6 M€ investis après avoir investi dans 98 entreprises depuis l'origine.

1 – 3 – 2 - 4 SGP IRD GESTION

IRD GESTION a démarré son activité au 1^{er} juillet 2017 par prise sous mandat de délégation de gestion des FIA NORD CROISSANCE et NORD CREATION, compléter par le Fonds IRD ENTREPRENEURS depuis 2019.

IRD GESTION réalise des prestations de conseil en investissement auprès des sociétés locales et territoriales d'investissement, ainsi que des prestations d'accompagnement des FPCI dont GROUPE IRD est associé et du Fonds de Prêt à l'Economie HUMANIS CROISSANCE HAUTS DE France, dont GROUPE IRD est également souscripteur

Une réflexion a été menée sur l'exercice 2020 en vue de créer un nouveau fonds dont l'objectif est de soutenir la croissance et la transformation des PME/ETI sur le territoire des Hauts-de-France. Ce fonds devrait se démarquer par l'apport de compétences et d'expérience d'entrepreneurs et d'experts en accompagnement de la transformation des entreprises en particulier sur les transitions écologiques et numériques. L'objectif est de lever 100 M€ pour un premier closing de 60 M€ au second semestre 2021.

La part de marché estimée d'IRD GESTION au regard des chiffres communiqués par l'Association professionnelle Ambition Capital qui regroupe des acteurs régionaux confirme la qualité de notre positionnement et la consolidation de nos positions malgré la situation économique perturbée par la crise sanitaire :

- 12% en montants en 2019 et 2020
- 24% en nombre de dossiers en 2020 contre 21% en 2019

1 – 3 – 2 - 5 IMPACT COVID 19

Compte tenu de la crise sanitaire et des conséquences économiques, l'activité de capital investissement a été marquée par les incertitudes économiques ainsi que par le dispositif des PGE qui a contribué à accroître fortement les liquidités à disposition des entreprises les amenant à recourir de manière moins importante au capital investissement. Cela s'est traduit par une diminution du nombre d'interventions en fonds propres constatée par tous les acteurs.

Parallèlement, nous avons pu constater une surenchère sur la valorisation des sociétés, notamment de la part de fonds nationaux, internationaux voire de groupes industriels, à la recherche d'opportunités de « build up ». Cette surenchère nous incite à une prudence accrue, de façon à préserver notre capacité à favoriser la création de valeur « long terme » pour les entreprises et le territoire.

Dans cette logique, dès le début de la crise sanitaire, IRD GESTION a mis en place une organisation spécifique permettant de procéder à un accompagnement personnalisé des dirigeants afin de les accompagner dans cette période particulière et inédite. Cela s'est traduit par :

- L'accès à la Hotline de la Cité des Entreprises permettant de renseigner les entreprises en matière de droit social,
- Envoi de 17 fiches de synthèse et d'analyse des dispositifs de financements et d'aides mis en place par l'Etat,
- Report des échéances d'intérêts d'obligations et de comptes courants (mars – avril – mai),
- Création d'un accompagnement spécifique de sortie de crise via l'accélérateur COBOOST,
- Participation active à l'élaboration des plans prévisionnels de trésorerie.

1 – 4 ACTIVITES IMMOBILIERES

Le Groupe IRD intervient dans trois domaines, l'immobilier d'entreprises, l'aménagement de zones d'activités et l'immobilier d'habitat :

- L'immobilier d'entreprises avec BATIXIS et ses filiales ou sociétés liées dont IMMOBILIERE ET TERRITOIRES, AVENIR ET TERRITOIRES, A&T COMMERCES et A&T ACTIVITES,
- L'aménagement de zones d'activités avec AMENAGEMENT ET TERRITOIRES,
- L'immobilier d'habitat avec FORELOG qui gère un patrimoine d'appartements et maisons individuelles.

1 – 4 – 1 PÔLE IMMOBILIER

ACTIVITE			
	Cumul		% de variation
	2020	2019	
<i>Dossiers comités</i>	14	29	-52%
<i>Dossiers agréés</i>	8	19	-58%
<i>Dossiers mis en œuvre</i>	2	9	-78%

EXPLOITATION			
	Cumul		% de réalisation
	2020	2019	
Versements	29 811 814 €	42 495 238 €	
<i>Terrains et Constructions</i>	28 722 447 €	42 088 732 €	
<i>Capital</i>	606 416 €	0 €	
<i>Comptes courants et obligations convertibles</i>	482 951 €	406 506 €	
	718 538 €		
Sorties (en prix de vente)	1 115 679 €	38 402 236 €	-98%
<i>Terrains et Constructions</i>	1 091 530 €	37 140 000 €	-97%
<i>Capital, C/C et O/C</i>	683 464 €	1 262 236 €	-14%
<i>+/- Value brute globale</i>	29 811 814 €	19 977 465 €	-97%

	INFORMATIONS						
	Nbre	Montant BRUTE	Montant JV	Quote-part IRD	Loyers annuels*	Rentabilité locative	Vacance locative
	2020				2020		
<i>Montant global opérations immobilières</i>	64	299 642 052 €	237 583 060 €	139 133 614 €	18 706 324 €	6,70%	1 880 739 €
<i>Sur SCI</i>	21	86 549 576 €		19 077 296 €	5 619 401 €	6,75%	782 139 €
<i>Sur immeubles construits</i>	36	193 517 081 €	215 661 279 €	99 992 857 €	12 934 692 €	6,68%	1 098 600 €
<i>Sur terrains et immo en cours de construction</i>	7	19 575 395 €	21 921 782 €	20 063 461 €	152 231 €	0,00%	0 €

* Hors franchise de loyers

GROUPE BATIXIS / IMMOBLIERES ET TERRITOIRES

- Prise de Participation à hauteur de 10% (400 K€ en Capital) dans la société AVENIR ET TERRITOIRES 3 aux côtés de GROUPE IRD (10%)
- Perception de dividendes d'AVENIR ET TERRITOIRES suite aux cessions d'actifs réalisées en 2019
- Fusion absorption de la Société AMENAGEMENT ET TERRITOIRES par BATIXIS fin 2020

GROUPE AVENIR ET TERRITOIRES

- Arrêt de la période d'investissement

AVENIR ET TERRITOIRES 2

- Acquisition de 2 bâtiments

A&T COMMERCES

- Conclusion de 3 nouveaux baux et prise d'effet de 3 baux antérieurement signés
- Le patrimoine d'A&T COMMERCES est constitué de 10 immeubles

A&T ACTIVITE

- Poursuite de la commercialisation des locaux.
- Le patrimoine d'A&T ACTIVITE est constitué de 4 ensembles immobiliers

A fin 2020, Le Groupe IRD était investi dans 64 opérations représentant un actif brut de 300 M€, dont quote-part IRD 139 M€, et avec une rentabilité locative moyenne de 6,70 % dont :

- 21 SCI représentant un actif brut de 86,5 M€ dont quote-part IRD 19 M€
- 36 immeubles en direct ou au travers de foncières pour un actif brut de 193 M€ et une quote-part IRD de 100 M€.

1 – 4 – 2 GROUPE BATIXIS

EXPLOITATION			
	Cumul		% de réalisation
	2020	2019	
Versements	6 142 319 €	945 691 €	550%
<i>Terrains et Constructions</i>	5 052 952 €	539 185 €	837%
<i>Capital</i>	606 416 €	0 €	
<i>Comptes courants et obligations convertibles</i>	482 951 €	406 506 €	19%
Sorties (en prix de vente)	1 954 209 €	1 262 236 €	55%

BATIXIS exerce une triple activité :

- Investisseur, en direct ou via des SCI ou des foncières, dans des opérations immobilières. A ce titre, BATIXIS a perçu en 2020 418 K€ de loyers et 5.399 K€ de dividendes.
- Gestion locative (Chiffre d’Affaires 477 K€ en 2020)
- Prestataires de services techniques (538 K€ facturés en 2020)

Dans la continuité de 2019, BATIXIS a poursuivi et accéléré ses interventions en requalification de sites et dans son rôle en prestations techniques en appui et en sécurisation des projets d'investissements (Acquisition de terrains, travaux d'aménagements ou de restructuration de sites, ...) des foncières dont le Groupe IRD est actionnaire.

De façon ponctuelle, BATIXIS peut également intervenir en prestations techniques sur des opérations externes au Groupe.

Au cours de l'exercice 2020, BATIXIS et ses filiales ont réalisées un certain nombre d'opérations dont :

- La cession de 2 bâtiments
- L'acquisition d'un lot sur HERLIES et d'un terrain à PETITE FÔRET

1 – 4 – 3 GROUPE AVENIR ET TERRITOIRES

Comme annoncé, AVENIR ET TERRITOIRES n'a pas réalisé de nouvel investissement, le dernier étant celui de l'Etablissement Français du Sang.

EXPLOITATION			
	Cumul		% de réalisation
	2020	2019	
Versements	1 062 188 €	14 745 515 €	-93%
<i>Terrains et Constructions</i>	1 062 188 €	14 745 515 €	-93%
<i>Capital</i>	0 €	0 €	
<i>Comptes courants et obligations convertibles</i>	0 €	0 €	
Sorties (en prix de vente)	0 €	37 140 000 €	-100%

<i>Terrains et Constructions</i>	0 €	37 140 000 €	-100%
<i>Capital, C/C et O/C</i>	0 €	0 €	
<i>+/- Value brute globale</i>	0 €	19 182 609 €	-100%

	INFORMATIONS						
	Nombre	Montant BRUTE	Montant JV	Quote-part IRD	Loyers annuels*	Rentabilité locative	Vacance locative
	2020				2020		
<i>Montant global opérations immobilières</i>	13	109 595 666 €	125 064 089 €	41 965 256 €	6 711 252 €	6,12%	992 010 €
<i>Sur immeubles construits</i>	13	109 595 666 €	125 064 089 €	41 965 256 €	6 711 252 €	6,12%	992 010 €
<i>Sur terrains et immo en cours de construction</i>	0			0 €	0 €	0,00%	0 €

AVENIR ET TERRITOIRES participe à 13 opérations immobilières représentant un actif de 109,6M€ avec un rendement locatif de 6,12 % sur les immeubles en exploitation.

1 – 4 – 4 GROUPE A&T COMMERCE

EXPLOITATION			
	Cumul		% de réalisation
	2020	2019	
Versements	584 960 €	7 452 048 €	-92%
<i>Terrains et Constructions</i>	584 960 €	7 452 048 €	-92%
<i>Capital</i>	0 €	0 €	
<i>Comptes courants et obligations convertibles</i>	0 €	0 €	
Sorties (en prix de vente)	0 €	0 €	

1 – 4 – 5 IMMOBILIER D'AMENAGEMENT

Suite à la fusion entre BATIXIS et AMENAGEMENT ET TERRITOIRES, les 3 filiales d'aménagement, Croisette, Halluin et Herlies sont détenues directement par BATIXIS.

Le pôle aménagement n'a pas engagé de nouveaux projets en 2020.

HERLIES

La commercialisation achevée et remise des ouvrages à la MEL (Métropole Européenne de Lille) en cours.

CROISETTE

La commercialisation est achevée et remise des ouvrages en cours à la CCPC (Communauté de Communes Pévèle et Carembault).

HALLUIN

Les travaux de 1^{ère} phase d'aménagement ont été engagés à 90% (mise à disposition faite à la MEL en mars 2021, dans le cadre d'une DSP).

1 – 4 – 6 IMPACT COVID 19

Les impacts de la crise sanitaire toutes filiales confondues se sont traduits par :

- Un pic d'impayés en avril 2020 de 2,7 M€ contre 710 K€ en avril 2019
- En décembre 2020, les impayés s'élevaient à 1M€ contre 400K€ en décembre 2019
- La mise en place de 8 échéanciers amiables correspondant à 300k€ d'impayés
- Le renouvellement de 4 baux avec allongement de la durée contre de la franchise de loyer
- L'abandon de 84 K€ de loyer en novembre et décembre suite aux mesures de fermetures administratives

Les équipes du Pôle immobilier se sont mobilisées au cours de l'exercice 2020 pour appréhender les effets de la crise sanitaire afin d'en limiter les effets.

Pour les bâtiments de commerce, les équipes ont établi un contact privilégié avec chaque locataire pour aménager les baux et le règlement des loyers. Ce qui a permis de sécuriser les baux et de fait d'améliorer la valeur locative par une augmentation de la durée.

Sur l'activité bureaux, malgré un marché atone, les acquisitions se sont poursuivies (A&T2).

L'ensemble des expertises immobilières ont été réalisées comme chaque année par des experts indépendants et leurs rapports traduisent un maintien voir une progression de la prise des valeurs immobilières.

1 – 4 – 7 IMMOBILIER D'HABITAT - FORELOG

L'année 2020 a été marquée par :

- La vente d'1 maison, pour un prix de cession global de 185 K€ et 29 K€ de plus-values brutes
- La réception de 2 appartements à la Pépinière à LILLE
- La signature de 2 compromis dont un pour la vente de 15 appartements à BOURBOURG.

Au 31 décembre 2020, l'actif se composait de 63 logements disponibles dont 55 occupés, 5 vacants à la location et 3 vacants à la vente.

FORELOG ne projette pas d'investissements particuliers au cours de l'année 2020, mais reste à l'écoute d'opportunités sur la Métropole Lilloise, d'éventuelles demandes d'acquisition de la part de nos locataires et elle arbitrera, à la vente ou à la location, pour les logements suivant préavis de départs.

1 – 5 PÔLE CONSEIL / ACCOMPAGNEMENT

1 – 5 - 1 IRD CONSEIL

IRD CONSEIL regroupe les activités d'intermédiation et de conseil et intervient en :

- Conseil en Acquisition et Cession d'Entreprises (NORD TRANSMISSION)
- Evaluation
- Opérations de rapprochement
- Diagnostic stratégique
- Levée de fonds et recherche de financements structurés (NORD FINANCEMENT)
- Négociations immobilières (SOREX)

NORD TRANSMISSION a réalisé 7 opérations sur l'exercice 2020. Ces 7 entreprises transmises emploient au total 391 personnes pour un CA de 76,5 M€,

NORD FINANCEMENT a concrétisé 9 opérations sur l'exercice 2020 pour un montant global de 24 M€ de financements obtenus.

SOREX a concrétisé une dizaine opérations de locations et de ventes au cours de l'exercice 2020.

IMPACT COVID 19 : L'activité 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire :

- Le 1^{er} confinement a engendré un arrêt des discussions en cours quel que soit le niveau d'avancement des missions de cession ou d'acquisition.
- Les discussions ont pu dans certains dossiers reprendre en juin 2020.
- 2 missions de cession et une mission d'acquisition ont été totalement arrêtées.

Depuis 1985, NORD TRANSMISSION a réalisé 355 opérations de transmission d'entreprises dont les effectifs se sont élevés à 10.352 emplois et qui ont un chiffre d'affaires global de 1.163 M€.

1 – 5 – 2 COBOOST

La société a été créée au 1^{er} Mai 2019 sous forme de SASU au capital de 100 K€ dont l'actionnaire unique est GROUPE IRD S.A.

COBOOST est une société de prestations de services qui, en sa qualité d'activateur de croissance, a développé une activité d'accompagnement de dirigeants de TPE/PME du territoire dans leur réflexion stratégique et la mise en œuvre de leur plan de développement.

COBOOST continue à accompagner notamment les lignes de participations de Nord Croissance et de Nord Création, mais propose également ses interventions à des sociétés dont le Groupe IRD n'est pas actionnaire

Son équipe, composée de 3 personnes de profils et expériences différentes et complémentaires, s'appuie sur des experts externes ou internes, dans les domaines notamment de :

- L'accompagnement en stratégie,
- Le développement commercial,
- Le développement à l'international,
- L'innovation,
- Le management,
- Le digital.

Par la maîtrise de différentes méthodes comme :

- Le diagnostic 360,
- Intelligence collective (Co-dev, Co-design)
- Le coaching

COBOOST a accompagné 13 sociétés et a réalisé un CAHT de 476 K€ au cours de l'exercice 2020 contre 274 K€ en 2019 dont

- 6 entreprises accompagnées par Nord Création ; Diagnostics flash « Agir pour demain » ; Modules « stratégie », « Accompagnement des dirigeants », « Vision et stratégie », « Productivité »,
- 7 entreprises accompagnées par Nord Croissance : Diagnostics flash « Agir pour demain » ; Modules « Gestion de projets », « Codir et Management », etc.

1– 6 - OBJECTIFS 2021

Remarque liminaire :

Les objectifs d'activité sont donnés à titre indicatif. Dans le contexte subi depuis mars 2020, la priorité est donnée à la gestion des portefeuilles de participations ou en immobilier pour assurer la sécurisation des engagements de l'IRD et l'optimisation des actifs.

Les objectifs opérationnels 2021 sont la déclinaison du plan stratégique ont été débattus en Comité Stratégique et présentés au Conseil d'Administration en décembre 2020.

1– 6 -1 CAPITAL DEVELOPPEMENT

- Renforcement du positionnement des activités de capital investissement sur le segment des PME/ETI
 - Déploiement du FPCI IRD Entrepreneurs
 - Lancement du FPCI FE2T – Fonds de capital transformation
- Consolidation des interventions en primo-développement pour accompagner les TPE à fort potentiel de croissance : lancement de FINOVAM 2
- Candidature à la distribution des obligations relances de France Invest
- Déploiement de l'offre COBOOST
- Activation du partenariat PICARDIE INVESTISSEMENT GESTION
- Objectifs d'investissement :
 - IRD GESTION : 15 M€ dont Nord Croissance : 3,5 M€ / Nord Création : 2 M€ / IRD Entrepreneurs : 4,5 M€ / FE2T : 5M€
 - FINOVAM GESTION - Lancement Mars 2021 : 3 M€

1 – 6 – 2 IMMOBILIER D'ENTREPRISES

- Consolider et renforcer l'activité immobilière du Groupe IRD
 - En prestations de services techniques
 - En capacité d'investissement (directement ou indirectement)
- Conforter l'expertise technique immobilière des équipes du Groupe IRD (savoir-faire des équipes immobilière)
 - Développement des activités de prestations de services techniques pour compte propre et pour le compte de sociétés liées

- Accroissement du Chiffre d'affaires en prestations de services techniques
- Renforcer la capacité d'investissement du Groupe sur les projets régionaux structurants
 - Consolider le positionnement de BATIXIS en co-financement de projets de développement de dirigeants d'entreprises
 - Développer le rôle de BATIXIS en « maturation » d'opérations, notamment en reconfiguration de sites
 - Accroître les capacités d'investissement du Groupe au travers de sociétés d'investissement thématiques avec des actionnaires qualifiés

1 – 6 – 3 PÔLE CONSEIL/ACCOMPAGNEMENT

- Poursuivre l'élargissement de nos activités de conseil/accompagnement, en particulier en liaison avec nos activités d'investissement
 - En diagnostics d'entreprises
 - En accompagnement de projets de croissance externe
 - En accompagnement de projets de développement
 - En formation
 - En co-dev ou co-design
- Développer une offre en innovation managériale
- Développer l'offre PCRH (prestation conseil en ressources humaines) sur le territoire des Hauts-de-France, dispositif porté par la DIRRECTE,
- Extension des activités de conseil à l'ensemble des Hauts de France avec notamment le développement des missions de conseil sur la Picardie en liaison avec PICARDIE INVESTISSEMENT dans le cadre du partenariat
- Réorganisation du pôle conseil suite à la nomination de Monsieur Paul DAMESTOY en qualité de Directeur Général Adjoint de GROUPE IRD et la nomination de Monsieur Jean-Yves PETTENATI en qualité de Directeur d'IRD CONSEIL.

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Les comptes consolidés annuels sont présentés conformément aux normes IFRS. Les méthodes retenues par le Groupe pour l'application de ce référentiel sont précisées en annexe.

Il faut rappeler que les comptes consolidés reflètent la valeur patrimoniale du GROUPE IRD. Ils prennent en compte les résultats sociaux de chaque société consolidée (par intégration globale, ou pour une quote-part pour les sociétés consolidées par mise en équivalence), corrigés des dividendes et autres produits ou charges intra-groupe, ainsi que la valorisation des actifs en portefeuille (titres de participation, titres de placement, immeubles, ...). Le résultat consolidé correspond à la variation de la valeur patrimoniale entre deux périodes comptables.

Les actifs en portefeuille sont évalués de façon semestrielle, selon des méthodes conformes aux normes IFRS et à la réglementation (ex EVCA pour le capital investissement). Le patrimoine immobilier du GROUPE IRD, de ses filiales ou des sociétés qu'il anime, est valorisé, pour les immeubles loués, sur la base de valeurs des rendement attendus par le marché et des investisseurs tiers, par types de biens.

Pour information, une augmentation de 0,25 % des taux de rendement attendus par le marché ou par les investisseurs, aurait un impact négatif d'environ 5 M€ sur le patrimoine immobilier consolidé du Groupe influençant d'autant le résultat consolidé.

2 – 1 COMPTE DE RESULTAT (normes IFRS/IAS)

Compte de Résultat en K€	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	16 642	20 786
Résultat de l'activité de portefeuille	7 549	9 625
Autres Produits opérationnels	2 304	1 027
TOTAL PRODUITS OPERATIONNELS	26 495	31 437
Autres achats et charges externes	- 5 233	- 9 374
Charges de personnel	- 5 316	- 4 951
Impôts, taxes et versements assimilés	- 1 981	- 2 123
Dotations aux Provisions	80	80
Dotations aux Amortissements	- 60	- 90
Autres Charges opérationnelles	- 704	- 527
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	- 13 214	- 16 985
RESULTAT OPERATIONNEL	13 281	14 453
Produits Financiers	3	29
Charges Financières	- 2 076	- 1 986
RESULTAT FINANCIER	- 2 073	- 1 957
RESULTAT COURANT	11 208	12 496
Part dans le résultat net des MEE	1 194	125
RESULTAT AVANT IMPOT	12 402	12 621
Impôts	- 2 101	- 3 643
Résultat des activités destinées à être cédées	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE	10 301	8 977
Participations ne donnant pas le contrôle	3 891	2 525
Résultat des propriétaires de la société	6 410	6 452

PRODUITS OPERATIONNELS : 26.495K€

Les produits opérationnels sont composés :

- Du chiffre d'affaires s'élevant à 16.642 K€ en 2020. Il est constitué essentiellement de :
 - Facturations de loyers et charges locatives, ainsi que cession de terrains nus à hauteur de 14.486 K€ par le pôle immobilier
 - Facturations de prestations par l'IRD pour 59 K€
 - Prestations de services pour 1.161 K€ pour le pôle intermédiation
 - Prestations de services et accompagnement pour 936 k€ pour le capital investissement

La baisse du Chiffre d'Affaires provient essentiellement de la diminution des ventes de terrains sur le programme situé à Herlies qui a été quasiment totalement réalisé en 2019. Cette baisse de chiffre d'affaires est contrebalancée par la diminution dans les mêmes proportions des montants de déstockages dans les charges.

- Des résultats de l'activité de portefeuille de 7.5 M€ qui se répartissent de la manière suivante :

▪ Immobilier	3.6 M€	48%
▪ Capital Investissement	3.8 M€	52%
▪ IRD	0.2 M€	
- Des autres produits opérationnels à hauteur de 2 M€. Il s'agit pour l'essentiel d'indemnités perçues par des locataires désirant réduire leur surface ou désirant diminuer leur engagement de durée.

CHARGES OPERATIONNELLES : 13.214 K€

Les charges opérationnelles se décomposent de la façon suivante :

- Le poste « autres achats et charges externes » passe de 9.4 M€ à 5.2 M€, soit -4.2 M€. Cette baisse correspond aux forts déstockages des terrains cédés en 2019 (cf.cf supra évolution du CA).
- Les frais de personnel passent de 5 M€ à 5.3 M€, soit +0.3 M€. Cette hausse de la masse salariale provient essentiellement de renforts des équipes d'IRD Conseil et d'IRD Gestion (recrutements 2019 – Effets année pleine) ainsi que la prise en compte en année pleine de la création de Coboost, filiale à 100 % de Groupe IRD.
- Le poste « Impôts et taxes » concerne essentiellement les taxes foncières qui font l'objet de refacturation aux locataires.

RESULTAT OPERATIONNEL +13.281 k€

Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 13.2 M€. Pour rappel, les résultats opérationnels (Résultats consolidés yc part hors Groupe) des dernières années :

- | | |
|--------|--|
| ○ 2020 | + 13.2 M€ |
| ○ 2019 | + 14.5 M€ |
| ○ 2018 | + 23.9 M€ (impact des 2 immeubles sur Euralille) |

RESULTAT FINANCIER -2.073 k€

Les charges financières s'élèvent à 2.076 k€ contre 1.957 k€ en 2019. Cette légère augmentation de 119 K€ provient de la plus forte utilisation par le holding des lignes de tirages sur l'année 2020.

RESULTAT DES STRUCTURES MISES EN EQUIVALENCES +1.194 k€

Les résultats des sociétés Mises En Equivalence sont essentiellement composés par :

- Finovam +857 k€ (liés à la revalorisation de lignes de participations dans le cadre de transactions engagées)
- A&T Commerces +350 k€ (liés au remboursement des dettes et à la création de valeur sur les actifs)

CHARGE D'IMPÔT

La charge d'impôt comprend :

- L'impôt sur les sociétés dû par les entités du groupe sur la période
- La charge d'impôt latente sur les justes valeurs immobilières

Le groupe IRD bénéficie d'une convention intégration fiscale entre la société mère et ses principales filiales. L'impact positif de cette intégration est traité en consolidation en tant que réduction de la charge fiscale de l'exercice.

RESULTAT NET

Le résultat net consolidé 2020 s'élève donc à + 10.301 k€ (dont part du Groupe 6.410 k€), contre 8.977 k€ en 2019 (dont part du groupe 6.452 k€) ;

Le résultat part du Groupe est donc stable, malgré une situation économique perturbée par la situation sanitaire.

Le résultat part du Groupe représente 62% du résultat consolidé. La revalorisation d'actifs financiers et immobiliers détenus en direct par le holding ou détenus par des filiales à 100% explique cette forte contribution pour les actionnaires du Groupe.

2 – 2 COMPTES DE BILAN (normes IFRS/IAS)

ACTIF en K€	31/12/2020	31/12/2019
Goodwill	391	391
Autres Immobilisations incorporelles	166	180
Immeubles de placement	185 242	203 425
Autres Immobilisations corporelles	153	324
Titres évalués par mise en équivalence	16 282	15 405
Actifs financiers évalués à la juste valeur	98 376	93 777
Impôts différés actifs	176	165
Autres actifs non courants	2 049	2 323
ACTIF NON COURANT	302 835	315 991
Stock, produits et services en cours	14 384	7 585
Clients et comptes rattachés	4 389	5 293
Autres actifs courants	6 211	9 796
Impôts Courants	293	81
Trésorerie et équivalent de trésorerie	9 485	13 868
Actifs destinés à être cédés	10 867	185
ACTIF COURANT	45 629	36 809
TOTAL ACTIF	348 462	352 800

PASSIF en K€	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit	44 275	44 275
Primes d'émission	13 185	13 185
Réserves	47 853	40 968
Résultat	6 410	6 452
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	111 723	104 880
Réserves Minoritaires Instruments dérivés	68 874	78 221
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle	3 891	2 525
Capitaux Propres	184 488	185 626
Emprunts long-terme	74 631	88 686
Provisions non courantes	1 284	1 099
Produits dérivés ayant une juste valeur négative	856	932
Impôts différés passifs	12 919	12 844
Autres passifs non courants	8 388	12 287
Passif non courant	98 078	115 848
Fournisseurs et comptes rattachés	3 211	6 667
Impôts Courants	138	5 507
Dettes financières courantes	39 907	17 896
Provisions courantes	-	-
Autres passifs courants	22 640	21 256
Passif Courant	65 896	51 326
TOTAL PASSIF	348 462	352 800

ACTIF

- Les Goodwill (391 k€) concernent en totalité IRD Conseil.
- Les autres immobilisations incorporelles (166 k€) sont principalement constituées de logiciels.

- Le poste « *Immeubles de placement* » a diminué de 18.2 M€ (185.2 M€ en 2020 pour 203.4 M€ en 2019). Ce poste a enregistré au cours de l'exercice les principaux mouvements suivants :
 - Variation de Juste Valeur +3.5 M€
 - Investissements +1.5 M€
 - Cessions - 0.6 M€
 - Transfert en Actifs destinés à être cédés - 8.1 M€
 - Variation de Périmètre -14.3 M€ (Titres mis en équivalence)
- Les Titres évalués par mise en équivalence augmentent de près de 0.8 M. Les principaux mouvements :
 - Variation de Juste Valeur +1.1 M€
 - Variation de Périmètre +2.5 M€
 - Transfert de titres en Actifs destinés à la cession -3.1 M€
- *Les Actifs financiers évalués à la juste valeur* sont passés de 93.8 M€ à 98.4 M€ sur l'année. Cette augmentation s'explique principalement par les événements suivants :
 - Investissements +12 M€
 - Cessions -9.7 M€
 - Variation de Juste Valeur +2.3 M€
- *Les autres actifs non courants* concernent l'avance preneur versée au pool de crédit-bail constitué dans le cadre du refinancement du site de la Cité des Échanges et des travaux d'extension ainsi que les titres de participation non consolidés.
- Le poste *stocks* est en forte augmentation passant de 7.6 M€ à 14.4 M€. Cette augmentation est liée à des investissements à hauteur de 7.4 M€ sur 3 programmes immobiliers.
- La trésorerie s'élève à 9.5 M€.
- Le montant des actifs destinés à être cédés est de 10.9 M€. Il se compose de :
 - D'un immeuble sous compromis pour 5.8 M€
 - De logements sous compromis pour 2.3 M€
 - De titres immobiliers en cours de cession pour 2.8 M€

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

- Les fonds propres consolidés s'établissent à 184.5 M€ (contre 185.6 M€ en 2019) dont part du Groupe 111.7 M€ (contre 104,9 M€)
 - Les fonds consolidés Groupe représentent 38.48€ par action
- L'augmentation des fonds propres part du Groupe est de 6,8 M€ soit 6,5 % ce qui marque la création de valeurs au profit des actionnaires de Groupe IRD
- La diminution de 1.1 M€ des capitaux propres globaux au cours de l'exercice 2020 s'analyse essentiellement par les flux suivants :
 - Résultat consolidé + 10.3 M€
 - Diminution du put sur minoritaire + 1.0 M€
 - Distributions de dividendes - 8.3 M€
 - Variation de Périmètre - 3.8 M€
 - Variation couverture de taux - 0.2 M€
- Les emprunts et dettes financières (emprunts, crédit-baux, et dettes financières courantes) ont augmenté de 8 M€ en raison principalement :
 - Utilisation des lignes de tirage + 22.0 M€
 - Souscription de dettes +0.8 M€
 - Remboursement de dettes -7.6 M€
 - Variation de Périmètre -7.2 M€
- Les « autres passifs non courants », sont principalement composés de :
 - Titres non libérés d'investissements 3.9 M€
 - Engagements de liquidité 1.8 M€
 - Compte courant 1.5 M€
 - Dépôts et Cautionnements 1.0 M€
 - Garantie BPI 0.2 M€
- Le poste *autres passifs courants* s'élèvent à 22.6 M€ ; il est composé essentiellement :
 - Titres non libérés d'investissements 9.5 M€
 - Avances de la MEL 6.4 M€
 - Produits Constatés d'avance 2.5 M€
 - Dettes fiscales et sociales 2.1 M€

3 - COMPTES SOCIAUX DU GROUPE IRD

3 – 1 COMPTE DE RESULTAT

En K€	31.12.2020	31.12.2019
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.600	2.582
Autres produits d'exploitation	101	101
PRODUITS D'EXPLOITATION	2.701	2.683
Charges externes	2.720	2.948
Charges de personnel	1.183	1.046
Autres charges d'exploitation	125	116
Impôts et taxes	179	173
Dotations aux amortissements et aux provisions	145	124
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1.652	-1.724
Produits financiers	4.964	4.613
Charges financières et provisions	-1.351	-736
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1.962	2.153
Charges et produits exceptionnels	18	-52
Impôts sur les résultats	-225	-329
RESULTAT NET	2.204	2.430

Les principales variations du résultat d'exploitation s'expliquent comme suit :

- Le chiffre d'affaires est stable d'un exercice sur l'autre : + 0.7%
- Une baisse significative des charges externes : - 8% (moindre recours à la sous-traitance)
- La masse salariale évolue par suite de la décision prise par le Conseil d'Administration et des actionnaires de rémunérer le Président, dans le cadre de fonctions d'appui à la réflexion stratégique et au développement des métiers

Le résultat d'exploitation ressort à -1.652 k€ contre -1.724 k€ en 2019.

Le résultat financier s'élève à + 3.613 k€ contre un résultat en 2019 de +3.877 k€. Il se compose des éléments suivants :

- Les produits financiers : (4.964 K€)

○ Dividendes reçus	4.562 k€
▪ BATIXIS	4.178 k€
▪ IRD CONSEIL	350 k€
▪ POINCARE GESTION	34 k€
○ Reprises de provisions	48 k€
▪ SILAB (suite à sa mise en liquidation amiable)	
○ Intérêts de compte-courant	263 k€
○ Boni de fusion	86 k€
○ Placements	5 k€

- Les charges financières : (1.351 k€)

○ Intérêts financiers Obligations et Lignes de tirage	590 k€
○ Couverture taux CBI	80 k€
○ Intérêts de compte-courant	98 k€
○ Perte sur CC	48 k€
○ Provisions sur titres et CC	535 k€

▪ IRD Conseil	296 k€
▪ Coboost	100 k€
▪ Cathay 1	87 k€
▪ IDEF	28 k€
▪ ADER	19 K€
▪ Titres propres	5 k€

Le résultat exceptionnel s'élève à 18 k€ (contre -52 k€ en 2019). Il correspond pour l'essentiel aux éléments suivants :

• Etalement de la PV du Crédit Immobilier	+ 122 k€
• Plus-value / GEI 1	+ 50 k€
• Indemnités de Départ Retraite	- 92 k€
• Moins-value / titres propres	- 40 k€
• Mise au rebut logiciel	-15 k€
• Indemnités diverses	- 8 k€

Le poste impôt sur les sociétés fait apparaitre un profit de 225 k€.

- Ce profit est constaté dans le cadre de la convention d'intégration fiscale.

Finalement, le résultat net s'élève à 2.204 K€ contre 2.430 k€ en 2019.

3 – 2 COMPTES DE BILAN

	31.12.2020			31.12.2019
En milliers d'euros	Montant brut	Amortis. Prov.	Montant net	Montant net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Écarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	101	87	14	27
Immobilisations corporelles	3.057	524	2.533	2.612
Titres de participations	88.971	859	88.112	88.624
Autres Immobilisations financières	31.190	697	30.493	28.168
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	123.319	2.167	121.152	119.431
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Clients et comptes rattachés	930		930	636
Autres créances et comptes de régularisation	16.373	63	16.310	12.702
Placements et disponibilités	2.863	5	2.858	7.261
TOTAL ACTIF CIRCULANT	20.166	68	20.098	20.599
Charges à répartir				
TOTAL DE L'ACTIF	143.485	2.235	141.250	140.030

En milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2019
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	44.275	44.275
Réserves	22.881	22.759
Report à nouveau	2.318	10
Résultat	2.204	2.430
Autres Fonds Propres	100	91
TOTAL CAPITAUX PROPRES	71.778	69.565
Provisions pour risques et charges	16	24
DETTES		
Emprunts et dettes financières Etab de crédit	42.824	20.823
Emprunt et dettes financières groupe	15.341	39.021
Fournisseurs et comptes rattachés	346	463
Autres dettes et comptes de régularisation	10.945	10.134
TOTAL DETTES	69.456	70.441
TOTAL DU PASSIF	141.250	140.030

ACTIF

- L'actif net immobilisé de 121.152 k€ (contre 119.430 k€ en 2019) est composé pour l'essentiel d'immobilier et de titres de participations.
 - Les principales variations de l'exercice sur l'actif immobilisé sont les suivantes :

- Engagement Cap Entrepreneurs	+ 2.6 M€
- Engagement Reboost	+ 1.0 M€
- Engagement Foncières	+ 1.0 M€
- Remboursements FPCI	- 1.9 M€
- Remboursement avance preneur	- 0.3 M€
- Provision sur Titres	- 0.6 M€
- L'actif circulant de 20 M€ est composé essentiellement :

○ Comptes courants de filiales	16.2 M€
○ Créances clients	0.9 M€
○ Trésorerie	2.9 M€

PASSIF

- Le capital social se compose de 2.903.273 actions d'une valeur nominale de 15,25 € par action.
- Les fonds propres sont en augmentation de 2.2 M€

○ Résultat 2020	+2.2 M€
○ Dividendes versés	néant
- Le poste Emprunts obligataires est stable à 20.7 M€
- Les lignes de tirage sont utilisées à hauteur de 22 M€
- Le poste « Emprunt et dettes financières Groupe » s'élèvent à 15.3 M€.

- Le poste « Autres dettes et comptes de régularisation » est composé essentiellement de :
 - Titres non libérés Humanis 2.7 M€
 - Titres non libérés GEI 2 1.8 M€
 - Titres non libérés Cap Entrepreneur 2 1.7 M€
 - Titres non libérés Reboost 0.9 M€
 - Titres non libérés VIVES 2 : 0.4 M€
 - Titres non libérés CATHAY III : 0.4 M€
 - Titres non libérés Cap Croissance : 0.3 M€
 - Titres non libérés Nord Création 0.2 M€
 - Titres non libérés Avenir & Territoires 3 0.2 M€
 - Titres non libérés CATHAY I 0.2 M€
 - Économie de trésorerie des filiales liée à l'intégration fiscale : 0.7 M€
 - Produits constatés d'avance / PV cession CB : 0.6 M€

3 – 4 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Votre Conseil d'Administration avait décidé en avril 2020 de vous proposer de ne pas distribuer de dividendes au titre du résultat de l'exercice 2019. Cette proposition était justifiée par :

- Des incertitudes liées la situation économique suite à la crise sanitaire conduisant à adopter une gestion prudente de la trésorerie,
- Des interrogations sur la position du gouvernement sur l'octroi d'aides financières aux entreprises versant des dividendes,
-

Parallèlement, le Conseil d'Administration avait proposé d'allouer une partie des sommes ainsi disponibles au soutien d'actions d'appui à la reprise économique, d'initiatives destinées à favoriser l'émergence de projets en HdFet d'actions favorisant l'investissement des entreprises du territoire.

Votre Conseil vous remercie d'avoir entériné ces propositions et vous informe avoir soutenu les projets suivants :

- CROISONS LE FAIRE : 30.000 € - Animation territoriale avec pour objectif de faire émerger des projets citoyens et économiques
- ASSOCIATION Z : 15.000 € - Structure de formation aux métiers du numérique à destination de cadres et de jeunes de quartiers en difficulté
- LES ENTREPS : 20.000 € - Association, liée au réseau Entreprendre, pour la promotion de l'entrepreneuriat dans les écoles et universités
- LES SUBLIMEURS : 4.000 € - Association valorisant la filière agro-alimentaire en HdF
- RESEAU ALLIANCES : 18.000 € - World Forum avec intervention de l'IRD sur la thématique de la finance responsable
- Y CROIRE : 2.000 € - Association favorisant l'émergence de projets de création d'entreprises
- 60.000 REBONDS : 6.828 € - Association participant au soutien aux entrepreneurs en difficulté suite à la défaillance de leur société

Compte tenu des résultats 2020 et malgré une situation économique qui impose de maintenir une grande vigilance, votre Conseil propose de distribuer un dividende de **1,04 € par action**, consécutivement à l'effort que vous avez consenti au titre de l'exercice 2019,

Il vous propose d'affecter résultat net comptable de **2 204 379,14 €** de la façon suivante :

A la réserve légale (5 %)	110 500,00 €
Qui s'élevait à	3 709 329,00 €
Qui s'élèvera à	3 819 829,00 €

Solde du résultat de l'exercice	2 093 879,14 €
---------------------------------	----------------

Bénéfice distribuable :	
Solde du résultat de l'exercice	2 093 879,14 €
Solde du report à nouveau créditeur	2 318 211,37 €
Total distribuable :	4 412 090,51 €

A la distribution d'un dividende de 1,04 € par action	3 019 403,92 €
--	-----------------------

Après distribution, le compte « Report à nouveau » s'établirait à	1 392 686,59 €
---	----------------

Soit un dividende brut, avant prélèvement sociaux dus par les personnes physiques, de 1,04 € par action ayant droit à dividende, les actions détenues en auto détention par la Société étant privées du droit à dividende.

Le montant total des dividendes versés sera réduit à proportion du nombre d'actions de la Société inscrites au compte de liquidité tenu par la Société de Bourse GILBERT DUPONT. Le report à nouveau après répartition sera augmenté à due proportion.

Sur la base des 2.903.273 actions composant le capital de la Société et d'un dividende brut, avant prélèvement sociaux dus par les personnes physiques, de 1,04 € par action, le montant du report à nouveau s'établiraient comme suit :

Dividendes	3 019 403,92 €
Report à nouveau après répartition*	1 392 686,59 €

Les dividendes perçus par les personnes physiques domiciliées en France sont soumis à l'impôt sur le revenu au prélèvement forfaitaire unique (PFU) ou, sur option globale du contribuable, au barème progressif. En cas d'option pour le barème progressif, un abattement de 40 % est, le cas échéant, applicable (CGI 158,3-2° à 4°). Ils sont également soumis aux prélèvements sociaux.

Ce dividende sera mis en paiement le **mercredi 7 juillet 2021**.

Sont précisées, ci-dessous, les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices, soit par action :

Exercice clos le	Dividende	Eligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques	Non-éligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques
31.12.2019	0,00 €	0,00 €	
31.12.2018	0,69 €	0,69 €	
31.12.2017	0,69€	0,69 €	

3 – 5 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal :

- Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du CGI : le montant des amortissements non déductibles au titre des véhicules de société réintégrés au 31/12/2020 est 14 222,89 €.

3 – 6 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est annexé le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices.

3 – 7 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous précisons, conformément à la loi, que notre Société n'a pas d'activité en matière de recherche et de développement, et qu'à ce titre elle n'a engagé aucune dépense.

4 - PRINCIPAUX ET POLITIQUE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES – PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe exerce son activité dans trois pôles distincts d'activité : le capital-investissement, l'immobilier d'entreprises et d'habitation, le conseil/accompagnement (transmission, fusion acquisition, négociation immobilière, recherche de financements, appui au développement).

Ces activités exposent le Groupe à différentes natures de risques : financiers, juridiques, techniques, opérationnels, réglementaires...

5 – 1 – 1 Risques liés aux activités du Groupe

Risques liés à la capacité d'investissement de la Société

Dans le cadre de la gestion de ses actifs et de ses passifs, la Direction Générale définit les politiques d'investissement et de liquidité du Groupe à l'occasion des exercices budgétaires annuels sur la base de prévisionnels de trésorerie sur 12 mois et 5 ans. Ils tiennent compte des hypothèses de rotation d'actifs selon les hypothèses travaillées avec les équipes métier. Un comité financier qui se réunit trimestriellement et qui est composé des principaux dirigeants du Groupe, permet de suivre la situation de trésorerie et d'ajuster les objectifs d'investissement, en fonction notamment de la rotation des actifs

En 2020, un Comité de stratégie financière (annuel) a été créé. Il est présidé par le Président du Conseil d'Administration et est composé de trois à cinq administrateurs. Il a pour objet est de présenter et valider les plans prévisionnels de trésorerie pour adapter les stratégies d'allocations des ressources voire la politique d'investissement. Ces plans de trésorerie (intégrant les hypothèses d'investissement et les politiques de financement) sont également présentés annuellement au Conseil d'Administration du Groupe IRD et font l'objet de débats contradictoires.

Risques liés à l'évolution de l'environnement juridique, fiscal et réglementaire

GROUPE IRD exerce ses activités dans un environnement réglementé. Des modifications législatives et réglementaires sont susceptibles d'avoir un effet sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société ou des sociétés de son portefeuille. Le service juridique du Groupe suit de façon attentive les évolutions réglementaires et assure une veille sur les principales évolutions juridiques en discussion.

Une attention particulière a été portée en 2020 aux évolutions réglementaires en matière d'engagements RSE notamment concernant les activités de capital investissement (Plan France Relance,....)

Risques inhérents à l'activité de Capital-Investissement

L'activité de capital-investissement présente un certain nombre de risques spécifiques et notamment un risque de perte financière de l'investissement réalisé lors de la prise de participations dans une société.

Compte tenu de la stratégie d'investissement du Groupe, consistant dans la prise de participations de type capital-amorçage, capital-risque et capital-développement, ou à l'occasion de reprises d'entreprises, il ne peut être donné de garantie quant à la réalisation des objectifs de cession des participations, de plus-values ou même de remboursement du capital investi.

La stratégie du Groupe sur le pôle Capital-Investissement a pour objectif la réalisation de plus-values par la cession des participations détenues dans ses portefeuilles et la politique de division des risques des sociétés d'investissement du Groupe dont les interventions unitaires ne dépassent jamais 5 à 15 % des fonds gérés, selon les règles spécifiques validés pour chaque fonds par les actionnaires ou souscripteurs, permet de limiter l'impact des défaillances des participations sur les résultats des structures.

Par ailleurs, les sociétés de Capital-Investissement du Groupe sont agréées par BPI France qui est sollicitée au travers de conventions. Dans ce cadre, les interventions peuvent bénéficier d'une garantie des fonds engagés allant de 50 à 70 % selon les opérations. Les évolutions enregistrées des conditions de garantie de BPI France ont conduit à des ajustements dans la politique d'investissement de façon à renforcer la division des risques. Les opérations peuvent également bénéficier de la garantie du Fonds de Garantie Régional, notamment pour les dossiers relatifs à des reprises d'entreprises, typologie de dossiers non couverts par les conventions BPI France.

Avec la création de la SGP IRD GESTION, l'organisation des conditions d'engagement et de suivi des risques a évolué et diffère selon les types de sociétés ou fonds :

- Selon la réglementation AIFM, NORD CROISSANCE et NORD CREATION sont des « Autres FIA » en raison de la taille des fonds gérés, de leur actionnariat, de la typologie de leurs interventions, ... Cette classification au regard de la réglementation en vigueur impose des évolutions dont les principales sont :
 - Délégation de gestion à une société de gestion agréée par l'AMF qui précise les missions et obligations de la SGP, les conditions de contrôle de son exercice, ...
 - Recours à un dépositaire qui s'assure de la correcte utilisation des fonds et garantit ainsi les souscripteurs/actionnaires des fonds ou sociétés
- Les autres fonds ou sociétés (Artois Expansion (gestion extinctive), Côte d'Opale Expansion (gestion extinctive), Grand Hainaut Expansion (gestion extinctive), Grand Lille Expansion (gestion extinctive), Construire Demain, Idef (gestion extinctive) et Inovam (gestion extinctive)) sont considérés comme des « holdings » en raison du nombre limité des actionnaires (par exemple pour Grand Lille Expansion, NORD CREATION et CCI), de la participation de l'ensemble des associés aux process de décision, et de leur objet social (rôle de développement territorial ou sectoriel). De ce fait, la convention de Conseil en Investissement qui a été signée maintient la compétence de décision au niveau des actionnaires ou souscripteurs de ces sociétés ou de ces fonds.
- L'IRD a aussi souscrit au fond de dette Humanis Croissance Hauts de France géré par HGA (Humanis Gestion d'Actifs), aux FPCI GEI 1 et 2 gérés par Poincaré Gestion et au FPCI Cap Croissance et Cap Entrepreneur 2 gérés par UI Gestion. Ces souscriptions s'inscrivent dans le cadre de partenariats permettant à l'IRD d'accroître indirectement son champ d'action. Ces fonds sont gérés par les sociétés de gestion précédemment citées dont les missions et les obligations relèvent de la réglementation l'AMF. IRD gestion a pour mission de déployer ces fonds en Haut de France sous le contrôle indépendant des sociétés gestionnaires des fonds.

A noter qu'IRD GESTION gère également, au travers d'un mandat de délégation de gestion, le FPCI IRD ENTREPRENEURS dont NORD CROISSANCE est souscripteur. Ce FPCI est un fonds « déclaré » auprès de l'AMF

Il est à noter enfin qu'IRD Gestion a signé un contrat de prestation avec la société OPADEO, qui l'accompagne dans la rédaction des procédures et dans l'analyse du respect des procédures de contrôle interne et de conformité.

Risques inhérents à l'activité de prise de participations

Le Groupe dispose en interne de professionnels expérimentés dans les opérations de capital-investissement qui sont salariés depuis le 1^{er} juillet 2017 de la SGP IRD GESTION. En tant qu'actionnaire dans des fonds d'investissement ainsi que de la société de gestion IRD Gestion, il est soumis aux risques inhérents à l'activité de prise de participations dans d'autres sociétés : valorisation de la participation, conditions et modalités de financement de la participation, modification des conditions d'exploitation, contentieux

Les opérations font donc, avant engagement, l'objet d'un processus d'analyse et de validation par IRD Gestion qui s'appuie :

- Sur les compétences et l'expérience des équipes d'IRD GESTION (financières, techniques et juridiques) dans l'analyse et le montage des opérations, avec également appel à des experts externes si besoin.
- Sur des Pré-comités au sein d'IRD GESTION qui se réunissent de façon hebdomadaire, et qui ont pour objectifs de valider et/ou préciser les orientations, voire d'émettre des préconisations à destination des comités d'investissement (audit, plan de financement, ...).
- Sur des comités d'investissement auxquels sont associés des experts, sollicités ponctuellement sur les opérations, et des chefs d'entreprises, reconnus pour leurs compétences et leur expérience. Depuis le 1^{er} juillet 2017, ces comités d'investissement émettent un avis consultatif pour IRD Entrepreneurs, NORD CROISSANCE et NORD CREATION, les décisions d'investissement revenant au comité de direction de la SGP IRD GESTION dans le cadre de la convention de délégation de gestion. En revanche, pour toutes les autres sociétés d'investissement (Sociétés locales ou sectorielles d'investissement), le comité d'investissement est souverain dans ses décisions et il appartient à la SGP d'appliquer les décisions prises.

Le process de décaissement est encadré par une procédure, qui précise les responsabilités de contrôle des conditions de mise en place des opérations. Les procédures d'étude, de décision et de décaissement s'inscrivent dans une logique de stricte séparation des fonctions.

A noter également que la SGP IRD GESTION dispose d'un Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) en charge des contrôles de deuxième niveau, conformément à la réglementation AMF en vigueur. Ce RCCI appuie ses travaux sur une société externe (OPADEO), retenue pour ses compétences.

La création de la SGP IRD GESTION et les obligations réglementaires liées à son agrément par l'AMF ont encore renforcé ces dispositifs de surveillance et de contrôle, avec des obligations de reporting à destination de l'AMF et de formalisation des procédures existantes. Les rapports du cabinet OPADEO en charge de nous accompagner dans la mise en œuvre de ces obligations réglementaires et des Contrôles second niveau confirment le respect des obligations réglementaires et la qualité des contrôles réalisés et permettent de faire évoluer les procédures et leurs conditions d'application pour répondre au mieux à ces obligations réglementaires.

Enfin, les mandats de délégation de gestion signés entre IRD Gestion et les fonds sous gestion prévoient la possibilité de le dénoncer par anticipation, moyennant un préavis ou une indemnisation, en cas notamment de désaccord sur la stratégie d'investissement.

Risques liés à l'estimation de la valeur des participations du portefeuille du Groupe – Risque de liquidité

Durant leur détention dans les portefeuilles du GROUPE IRD ou dans les portefeuilles sous gestion ou sous conseil d'IRD GESTION, les participations font l'objet d'évaluations semestrielles selon les règles définies dans les procédures de suivi des participations mises en place par la Société et qui font l'objet d'évolutions régulières en fonction des pratiques professionnelles. Ces évaluations sont assurées depuis le 1^{er} juillet 2017 par la SGP IRD GESTION.

IRD GESTION applique les méthodes de valorisation préconisées par les associations professionnelles du capital-investissement. L'application de ces méthodes et les valorisations retenues font l'objet d'un audit par les Commissaires aux comptes du Groupe. Des réunions fréquentes ont lieu entre les équipes d'investissement et les dirigeants des sociétés détenues en portefeuille pour évaluer les perspectives d'évolution des participations. Des réunions contradictoires entre les équipes de la SGP et la Direction Générale du GROUPE IRD permettent de conforter ces analyses, dans le respect de l'indépendance d'IRD GESTION mais aussi de la responsabilité de la Direction Générale du GROUPE IRD pour l'établissement des comptes consolidés.

Les fonds ou sociétés d'investissement dont le Groupe IRD est souscripteur ou actionnaire intervenants uniquement dans des sociétés non cotées, les investissements sont soumis au risque spécifique attaché à ce type d'actifs notamment en raison d'un marché moins liquide pour les titres non cotés que pour les titres cotés.

Le retour sur les capitaux investis et la réalisation de plus-values, résultent essentiellement, dans la très grande majorité des cas, de la cession totale ou partielle des participations voire d'opérations de refinancement secondaire. Or, la cession d'une participation dans une société non cotée peut être plus ou moins difficile à réaliser et n'intervient généralement que plusieurs années après son acquisition, rendant ainsi plus difficile sa valorisation.

Risques liés à la détention de participations minoritaires

Compte tenu de son positionnement, de la stratégie d'investissement des fonds dont il est actionnaire ou souscripteur et enfin des statuts fiscaux de NORD CROISSANCE et de NORD CREATION (SCR), le Groupe IRD a demandé à la société de gestion IRD Gestion de privilégier le statut d'actionnaire minoritaire et de mettre en place les mesures nécessaires pour protéger ses investissements et notamment prévoir leur liquidité à un horizon déterminé à travers un pacte d'associés prévoyant des engagements de sortie conjointe, clauses de rendez-vous ou de liquidité, date de négociation de sortie et toute autre modalité permettant de sécuriser son engagement.

La position d'investisseur minoritaire – bien que prise en compte dans les valorisations retenues et malgré les termes des pactes d'actionnaires qui préservent les intérêts du actionnaires et souscripteurs des fonds – peut être un modérateur de la plus-value et un frein aux négociations de sortie. Cette position est systématiquement intégrée lors du process d'évaluation des lignes de participation.

Cependant, ces mesures ne prémunissent pas toujours les fonds contre les risques de perte sur investissement ou de valeur des participations.

Risques inhérents à l'activité Immobilière

Pour rappel, les activités immobilières du GROUPE IRD sont animées par les équipes de BATIXIS, société d'investissement également prestataire de services, détenue à 99,99 % par l'IRD. A ce titre, BATIXIS peut également intervenir, dans le respect de la réglementation en vigueur, en tant que prestataire, en animation ou en support technique, de sociétés immobilières dans lesquelles le GROUPE IRD est investisseur minoritaire voire de sociétés immobilières tierces.

Risques liés aux acquisitions

La stratégie d'acquisition d'actifs immobiliers ou des sociétés les détenant comporte plusieurs risques susceptibles d'affecter l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe :

- Une surestimation des rendements attendus ou du potentiel d'accroissement de valeur des actifs ; toutefois la majorité des investissements immobiliers significatifs du Groupe sont réalisés sur la base d'engagements de location signés sur des durées longues. Les conditions de rendement locatif sont validées par des comités d'investissement, en fonction de la qualité de l'immeuble, de l'emplacement, de la solvabilité du locataire et de la nature du bail.
- L'existence de défauts cachés sur les actifs ; la présence dans les équipes du pôle immobilier d'ingénieurs du bâtiment, ainsi que l'intervention de la direction juridique du Groupe lors des études de projets, limitent ces risques ;

Les études présentées aux comités d'investissement incluent une analyse du risque locataire, du risque immobilier – sur la base d'une étude technique réalisée par l'équipe d'ingénieurs en bâtiment de BATIXIS au sein du Groupe IRD et d'une analyse de la qualité du programme, de son emplacement et de sa capacité à se valoriser – et du potentiel de liquidité à terme.

Risques liés à la construction

Le Groupe confie la construction des immeubles qu'il réalise à des entreprises tierces. L'équipe technique de BATIXIS assure le suivi technique de la construction, de l'élaboration du permis de construire à la livraison du bien et à sa maintenance.

Risques liés à l'estimation de la valeur des actifs

Le portefeuille d'immeubles du Groupe ou des foncières dont il est actionnaire est évalué semestriellement dans le cadre de l'arrêté des comptes par la méthode du rendement (méthode documentée intégrant les rendements minimums attendus par des investisseurs complétée de paramètres spécifiques tels que la qualité de l'emplacement, la fongibilité de l'immeuble, sa capacité à se valoriser dans le temps ou encore la qualité du locataire ou la durée du bail). Cependant, pour les actifs immobiliers ayant une valeur d'investissement supérieur à 10 M€, une expertise immobilière est systématiquement réalisée chaque année. Cette expertise est par ailleurs comparée aux résultats obtenus selon les méthodes de rendement appliquées sur les autres immeubles, permettant ainsi de vérifier la méthodologie interne de valorisation des actifs immobiliers.

Ces modalités de valorisation des actifs immobiliers sont définies dans une note de procédure qui est actualisée régulièrement pour tenir compte de l'évolution des conditions de marché (immobilier ou financier). La méthodologie retenue et les résultats sont examinés par les Commissaires aux Comptes dans le cadre de leurs travaux de certification ainsi que par le Comité d'Audit du Groupe IRD.

Risques d'insolvabilité des locataires et liés au taux d'occupation des immeubles

Sauf exception, la stratégie du Groupe consiste à ne lancer la construction d'un immeuble ou à n'acquérir un bien que lorsqu'un locataire de qualité a été trouvé et un bail signé. Dans ce cadre, l'analyse du risque locataire est un élément déterminant des décisions d'investissement.

Les investissements les plus significatifs du Groupe sont réalisés sur des immeubles de bureaux avec des locataires de premier plan (VILOGIA, Entreprises et Cités, THALES, KILOUTOU, SUEZ, EIFFAGE,...), et avec des baux longs qui vont jusqu'à 12 ans fermes

L'échelonnement des échéances des baux permet au Groupe ou aux foncières dont il est actionnaire d'anticiper les risques et de mettre en place les solutions nécessaires dans l'hypothèse où les locataires ne souhaiteraient pas procéder à leur renouvellement.

Une attention particulière a été portée en 2020 sur la situation financière des locataires dans le contexte de risque sanitaire. Compte tenu de la nature des baux et de la qualité des immeubles, ces risques sont cependant demeurés très limités (5% au 31.12.2020) ; quelques réaménagements de baux ont cependant été acceptés en particulier sur les locataires d'A&T Commerce.

Risques liés à la sous-traitance

Le Groupe ou les foncières dont il est actionnaire font appel à des prestataires extérieurs mais l'équipe technique de BATIXIS, constituée d'ingénieurs en bâtiment, a en charge le suivi de ces prestataires. La compétence de ces ingénieurs permet de limiter l'impact de ces risques.

Risques liés aux évolutions réglementaires

Le Groupe et les foncières dont il est actionnaire sont tenus de respecter de nombreuses réglementations contraignantes notamment relatives à la construction, l'entretien et la rénovation des bâtiments, l'hygiène, la sécurité, l'environnement, l'aménagement et l'urbanisme.

Des normes professionnelles nouvelles, des pratiques validées par les professions, des labels de qualité ou des certifications encadrent certaines activités ou imposent des objectifs techniques non réglementaires demandés par les clients du Groupe (HQE, BBC, LEED, BREEAM, Patrimoine Habitat & Environnement).

Le Groupe et les foncières dont il est actionnaire ont adopté une politique volontariste en matière de qualité de construction, en anticipant en particulier les obligations réglementaires en matière de consommation énergétique. Cette politique volontariste, adoptée pour toutes les opérations de montant significatif, doit permettre de limiter les risques de dévalorisation des actifs, liée à l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation.

5 – 1 - 2 Risques liés à la Société

Risques liés à la dépendance à l'égard du dirigeant et des collaborateurs clés

Dans le cadre de son développement, le Groupe IRD a renforcé, depuis plusieurs années, ses structures de direction.

Le directeur général s'appuie sur

- Un comité de direction qui se réunit mensuellement et regroupe les compétences métiers du groupe (Immobilier, capital investissement, services financiers) et back office (juridique, financier, RH, ...). A cette occasion, sont examinés en particulier l'activité et les résultats des différentes activités du groupe, le suivi des plans d'actions ainsi que tout sujet à caractère transversal en particulier concernant l'évolution de l'environnement du Groupe. Ce comité de direction se subdivise trimestriellement en comité financier, en y intégrant les responsables de la trésorerie et des relations bancaires.
- Un Comité Stratégique semestriel dont l'objet est de présenter la stratégie et l'activité des différents métiers, analyser les évolutions de l'environnement de la société et de réfléchir aux orientations stratégiques au travers des besoins des entreprises. Il est composé du Président, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, des responsables métiers et de 3 à 5 membres nommés par le Conseil d'Administration.
- Un Comité de stratégie financière annuel dont l'objet est de présenter et valider les plans prévisionnels de trésorerie pour adapter les stratégies d'allocations des ressources voire la politique d'investissement. Il est composé du Président, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, du Directeur Financier, du Responsable Juridique et de 3 à 5 membres nommés par le Conseil d'Administration.

Le Directeur Général est secondé par :

- Un Directeur Général Adjoint, nommé au 1^{er} trimestre 2021,
- Un Directeur Administratif et Financier,
- Une Responsable Juridique,
- Les Responsables Métiers du groupe,

qui sont tous des professionnels expérimentés.

Par ailleurs, la création de la SGP IRD GESTION, qui assure l'animation et la gestion des activités de capital investissement du groupe, renforce encore la structuration de ses activités. Le Comité de direction de la SGP, constitué de professionnels expérimentés, se réunit de façon hebdomadaire pour assurer le suivi des orientations des comités d'investissement, valider les conditions d'investissement, pour orienter la politique d'investissement des fonds sous gestion ou conseillés ou encore définir la stratégie commerciale. Ce comité de direction valide également les projets de développement de nouveaux fonds.

Cette structuration, les procédures mises en place ainsi que la politique de gestion des ressources humaines et de formation visent à limiter les risques de dépendance par rapport aux dirigeants et à certains collaborateurs clés.

Risques liés aux faits exceptionnels et litiges

A la connaissance du groupe, il n'existe pas de litige ou arbitrage ayant eu dans un passé récent ou susceptible d'avoir un impact défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du groupe.

A noter cependant que la crise sanitaire Covid 19, intervenue début 2020, a eu des conséquences sur l'activité 2020 des différents métiers du Groupe IRD.

Le Groupe IRD et ses filiales ont cependant mis en œuvre les dispositions qui s'imposent pour préserver leur solvabilité, leur capacité de poursuite de leur développement et le suivi de leurs actifs. Les contacts réguliers avec l'ensemble des participations des fonds sous gestion ou animation dont le Groupe IRD est actionnaire ainsi qu'avec l'ensemble des locataires de nos immeubles ou des immeubles des foncières dont le Groupe IRD est actionnaire, ont permis de mettre en œuvre les plans d'action qui s'imposent pour préserver au mieux la qualité de ces actifs, comme le confirment les comptes 2020.

En ce qui concerne les différents métiers du Groupe IRD, l'activité a été en retrait en 2020 par rapport à 2019 mais leurs parts de marché et leurs positionnements ont été consolidés avec le lancement de nouvelles initiatives stratégiques. Les principaux faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- Pôle Immobilier
 - Poursuite de la politique d'investissements mais retards dans la délivrance de permis de construire et durcissement de certaines conditions notamment en termes de garanties locatives
 - Suivi renforcé des impayés, avec un risque financier qui est resté limité
 - Création d'une nouvelle foncière
- Pôle conseil
 - Nord Transmission :
 - Arrêt quasi-total des transactions jusque mi-mai avec le report de certaines opérations liées aux positions d'attente adoptées par certains groupes nationaux et internationaux et aux renégociations sur les valeurs d'entreprises
 - Le second semestre a cependant été plus actif, malgré un certain attentisme d'entrepreneurs en réflexion de cession
 - Lancement d'un service « Appui à l'acquisition » pour accompagner notamment les projets de croissance externe.
 - CoBoost
 - Elargissement de notre offre de services avec le lancement de « diag flash »
 - Forte activité en soutien du repositionnement d'entreprises en difficulté mais aussi en accompagnement de projets de développement

- Pôle Capital Investissement
 - Ralentissement des investissements et de la rotation du portefeuille mais maintien de la part de marché régionale et consolidation du positionnement avec le lancement de nouveaux projets.
 - Accompagnement accru des participations avec la consolidation du positionnement d'IRD Gestion
 - IRD Connect – Base de mise en relation des participations
 - IRD Vox / Webinar – Outils d'animation des participations, ...
 - Des initiatives avec
 - La souscription au fonds Cap Entrepreneurs 2, géré par UI Gestion, fonds aux côtés duquel les structures de capital investissement du Groupe IRD peuvent co-investir
 - Le projet de création d'un fonds de capital transformation « FE2T », en collaboration avec des entrepreneurs régionaux, des structures financières régionales et la région HdF
 - Le lancement début 2021 de Finovam 2 sur l'ensemble des Hauts de France, structure d'amorçage créée en partenariat avec Finorpa SCR, la Région Hauts de France et Picardie Avenir
 - La signature d'un partenariat stratégique avec Picardie Investissement Gestion

5 – 1 – 3 Risques de marché

Risque sur actions et de change

Le Groupe IRD privilégie des placements à garantie certaine en capital, dont les rendements sont certes particulièrement faibles actuellement mais qui permettent de sécuriser la trésorerie du Groupe IRD et de ses filiales, dans le respect de leurs missions.

Aucune opération n'est réalisée dans une devise différente de l'euro ; en conséquence le Groupe n'est pas exposé au risque de change.

Risque de taux

La majorité des financements à taux variable du Groupe a fait l'objet de contrats de couverture de taux sur des durées moyennes initiales de 7 ans. Le risque de taux est donc limité.

A noter cependant que le Groupe IRD est exposé à un risque lié à l'évolution des taux sur les marchés financiers par leur impact éventuel sur les rendements attendus par les investisseurs de marché, notamment sur le secteur immobilier. Ainsi, une augmentation de 0,25 % des rendements attendus par les investisseurs sur le secteur immobilier aurait un impact négatif de l'ordre de 5 M€ sur la valeur patrimoniale de l'IRD (selon les normes IFRS retenues pour l'établissement des comptes consolidés). Ces risques sont partiellement sécurisés par la mise en place de baux longs sur des locataires de qualité. Néanmoins, le Groupe IRD demeure très attentif lors des expertises immobilières à limiter l'impact de ces risques.

Risque de liquidité

La situation de liquidité du Groupe et des différentes sociétés est examinée de façon trimestrielle, sur la base d'un plan de trésorerie annuel et de façon bisannuelle par une extrapolation sur 5 ans. Cette analyse permet d'ajuster éventuellement la politique et les objectifs d'investissement, en fonction de l'évolution des marchés mais aussi des disponibilités du Groupe. Ces plans de trésorerie, après échanges avec le Comité d'Audit, le Comité Stratégique Financier et le Conseil d'Administration, sont régulièrement présentés aux partenaires bancaires qui jusqu'à présent en ont validé les hypothèses et conséquences notamment en termes de covenants qui ont d'ailleurs fait l'objet d'ajustements.

Les principaux crédits dont bénéficie le Groupe IRD sont assortis de dispositions contractuelles relatives au respect de certains ratios financiers ou au cas de changement de contrôle, qui influent sur les conditions de rémunération ou les clauses d'exigibilité anticipée de ces crédits.

Par ailleurs, les engagements du Groupe, tant en Capital-Investissement qu'en Immobilier, comportent généralement des clauses d'obtention de crédits qui lui permettent de se rétracter si les conditions de liquidité sur les marchés se dégradent ou si les financements prévus lors de l'accord ou à la signature d'un protocole ne sont pas respectées.

Risques de contrepartie financière

Dans le cadre de ses opérations financières, notamment de couverture du risque de taux, le Groupe IRD utilise des instruments dérivés.

Le Groupe IRD ne travaille, sur ses opérations de placement ou de couverture, qu'avec des acteurs financiers français de premier rang. Par ailleurs, le comité financier examine trimestriellement la répartition des engagements et des encours (prêts, instruments de couverture, placements) par contrepartie de façon à assurer une division équilibrée de ses engagements.

Il assure un suivi régulier de ses encours auprès de ses partenaires bancaires de façon à répartir de façon optimale ses engagements dans une double logique de répartition de risques de contrepartie financière et de partenariat sur le long terme.

5 – 1 – 4 Risques financiers liés aux effets du changement climatique

Le groupe IRD ayant une activité "tertiaire" de capital investissement, de conseil et de gestion d'actifs immobiliers, son activité n'a pas d'impact sur l'air, l'eau et le sol affectant l'environnement.

Concernant la branche immobilière, les démarches d'évaluation et de certification en matière d'environnement s'illustrent essentiellement au sein des filiales BATIXIS et AVENIR ET TERRITOIRES qui investissent principalement dans des projets à forte valeur environnementale : RT2000 – DPE B-C, RT2005 – DPE B, RT 2012.

En raison de son activité de services et de la localisation dans les HAUTS DE FRANCE des projets gérés ou financés par le groupe, la société n'a pas identifié de risques financiers associés au changement climatique.

5 – 1 – 5 Assurance et couverture des risques

Les contrats d'assurance souscrits par la Société et le Groupe couvrent les risques liés à l'exploitation de la Société et de ses filiales et notamment pour leurs immeubles d'exploitation ou de placement (assurances multirisques), de fraude et responsabilité civile ainsi que de responsabilité des mandataires sociaux.

4 – 2 PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Dans le cadre du transfert au 1^{er} janvier 2018 des activités de back-office, assurées antérieurement par GROUPE IRD, à la société RESALLIANCE SERVICES, la responsable du contrôle interne s'est attachée à assurer la pertinence et le contrôle du système de facturation des prestations facturée par RESALLIANCE SERVICES.

A noter que GROUPE IRD S.A., en qualité de holding active, assure au bénéfice des filiales les fonctions de supervision, contrôle interne, gestion de trésorerie, consolidation, back office immobilier, prestations juridiques relatives au pôle capital investissement.

Les procédures mises en place par le Groupe s'inspirent du cadre de référence de l'AMF. Elles couvrent l'ensemble de la société mère et des sociétés consolidées.

Elles impliquent :

- le respect des politiques de gestion,
- la sauvegarde des actifs.
- la prévention et la détection des fraudes et erreurs,
- l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- l'établissement d'informations comptables et financières fiables.

Elles ont pour but de s'assurer de la fiabilité des comptes et de la gestion financière, et de la maîtrise des risques inhérents à l'activité de la Société.

D'une manière générale, les procédures de contrôle interne reposent essentiellement sur des contrôles hiérarchiques de niveau 1 et 2, avec appui de procédures codifiées. L'organisation des différents métiers et activités « support » intègre une séparation des responsabilités entre les fonctions étude, engagement et contrôle des opérations.

Description synthétique du système comptable

Les principaux éléments ci-après précisent l'organisation dans laquelle s'inscrit l'élaboration de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires.

La production des informations comptables et financières de la Société est sous la responsabilité de la Direction Financière. Ce service assure également le suivi et la gestion de la trésorerie du groupe constitué de la Société et de ses filiales.

Les équipes de la direction financière utilisent les outils informatiques suivants :

- TALENTIA – Comptabilité générale et analytique et analyse budgétaire
- PROGILAD – Dématérialisation de la comptabilisation des factures fournisseurs
- FCRS-Consolidation IFRS
- C-TRESO-Suivi et prévisions de trésorerie
- PROGIDOC-Dématérialisation et suivi des flux de validation de paiement des fournisseurs
- EVEN-Gestion locative

L'ensemble de ces outils permet de formaliser et de fiabiliser les différents flux financiers et économiques. Ils permettent également de respecter la piste d'audit.

Les comptabilités de la Société et de ses principales filiales sont soumises aux contrôles des commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission légale.

Procédures de contrôle interne

Le dispositif de Gestion des risques, mis en place en avril 2010 au sein du Groupe, s'inspire du cadre de référence de L'AMF.

Son application se décompose selon les étapes suivantes :

- Déterminer les zones à risques
- Mettre en place un dispositif de gestion des risques et l'optimiser
- Faire fonctionner ce dispositif
- Améliorer la performance des différents processus

Le dispositif de gestion des risques s'applique au périmètre de consolidation du Groupe.

Il a pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité notamment les risques financiers et comptables, mais aussi les risques opérationnels divers.

5 – VARIATION DES PARTICIPATIONS

Nous vous signalons qu'au cours de l'exercice 2020, les participations de la Société ont varié dans les conditions décrites dans l'annexe des comptes.

6 - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

6 – 1 DISSOCIATION PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL

Les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Direction Générale sont dissociées.

Les fonctions de Président du Conseil d'administration ont été dévolues à Monsieur Gérard MEAUXSOONE jusqu'à l'Assemblée Générale du 23 juin 2020 puis à Monsieur Jean-Pierre LETARTRE, et celle de Directeur Général à Monsieur Thierry DUJARDIN.

Vous trouverez toutes précisions sur ce sujet dans le Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise.

6 – 2 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

La liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux est reprise en annexe.

Les curriculum vitae des administrateurs sont en ligne sur son site internet.

6 – 3 REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS (ex jetons de présence)

La rémunération versée aux administrateurs, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020, correspondra à celle votés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2020 pour un montant de 110 000,00 €. Ils sont traditionnellement attribués aux administrateurs au prorata de la participation de chaque administrateur aux réunions du conseil, un jeton double étant attribué au Président du Conseil d'administration ainsi qu'aux administrateurs constituant le Comité d'audit. Les Censeurs perçoivent une rémunération brute annuelle de 6 000,00 €.

7 - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE ET PROCEDURE D'EVALUATION DES CONVENTIONS COURANTES

7 – 1 CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L 22-10-13 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions. Ils procéderont à la lecture du Rapport Spécial sur les Conventions et Engagements Réglementés qui décrit les nouvelles conventions soumises à autorisation et qui, seules, sont soumises au vote de l'assemblée, ainsi que les conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Ces nouvelles conventions et leur exposé des motifs seront repris dans le « Texte des Résolutions Présentées à l'assemblée et Exposé des Motifs ».

7 – 2 CONVENTIONS COURANTES

1 - A date du 31 décembre, le Service Financier transmet au Service Juridique le listing des facturations émises ou reçues par la société afin que soit effectué un tri croisé par destinataires et émetteurs et un pointage des personnes listées à l'article L225-38 soit réalisé.

Lorsque des opérations, d'un montant significatif, sont repérées, une appréciation du caractère d'opération courante à des conditions normales est effectuée.

2 - Avant le Conseil d'Administration d'arrêté des comptes, le Service Juridique présentera au Comité d'Audit ses travaux sur l'évaluation des conventions courantes.

3 – Lors de la réunion du Conseil d'Administration d'arrêté des comptes de l'exercice précédent, le Service Juridique présente au Conseil d'Administration les résultats des investigations et la liste des conventions pour lesquelles une interrogation pourrait exister.

Le Conseil d'Administration a pour mission de valider l'examen des conventions.

4 - Cette revue peut conduire le Conseil à :

- Reconsidérer la classification a priori de certaines conventions présumées libres ;
- Modifier la qualification d'une convention, de réglementée vers libre ou inversement
- Le ou les administrateurs Intéressés ne participent pas aux délibérations et votes du Conseil d'administration.

5 - Lors de ce contrôle, dans le cas où, une convention présumée libre est caractérisée de réglementée, elle sera a posteriori :

- soumise au vote du Conseil,
- puis transmise aux Commissaires aux Comptes afin qu'ils puissent l'adjoindre à leur rapport,
- publiée sur le site internet
- soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale

afin de respecter la procédure initiale.

La Charte des conventions libres est en ligne le sur le site internet de la société www.groupeird.fr

8 - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Nous vous précisons qu'aucun salarié ne détient d'actions de la Société au titre de la participation des salariés.

9 – INFORMATIONS SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

GROUPE IRD est dispensé de Déclaration de Performance Extra-Financière, ne dépassant pas les seuils pour l'établissement de la déclaration. Cependant, vous trouverez, ci-dessous, un condensé des informations concernant cette rubrique.

9 – 1 - DONNEES SOCIALES

Au 31 décembre 2020, l'effectif de la société GROUPE IRD SA était 7 salariés contre 6 salariés au 31 décembre 2019, répartis comme suit :

Répartition des salariés de GROUPE IRD par catégories socioprofessionnelles	Hommes	Femmes	Total
Cadres	4	0.5	4.5
Employés	0	2.5	2.5
Total	4	3	7

L'ensemble du personnel est en contrat à durée indéterminée.

Depuis le 1er janvier 2018, l'essentiel du personnel dédié aux services support de la société a été transféré. Dans le cadre de la rationalisation des outils supports au profit des filiales et sous filiales, le transfert des salariés a été réalisé vers la société RESALLIANCE SERVICES, après avoir été au préalable validé par le Conseil d'Administration de GROUPE IRD SA.

Au sein du groupe sont intervenus en 2020 : 1 embauche en contrat à durée déterminée en contrat de professionnalisation et 1 départ dans le cadre d'une rupture conventionnelle.

La société GROUPE IRD SA n'a pas été confrontée à de problèmes d'absentéisme au cours de l'année 2020. L'absentéisme total représente 1.39% du temps de travail total pour 21 jours d'absence (contre 41j en 2020). Au niveau du groupe, le taux d'absentéisme est de 1.23% du temps de travail total soit 141 jours d'absence pour maladie en 2020 (contre 165 j en 2020).

Au niveau de la société GROUPE IRD SA, les charges de personnel de l'exercice 2020 se sont élevées à 1 183 k€ (contre 1 046 k€ en 2019), dont 776 K€ au titre des rémunérations brutes (contre 656 k€ en 2019) et 407 k€ au titre des charges sociales (contre 390 k€ en 2019).

Au niveau du groupe, les charges de personnel de l'exercice 2020 se sont élevées à 5 316 k€ (contre 4 951 K€ en 2019), dont 3 498 k€ au titre des rémunérations brutes (contre 3 202 k€ en 2019) et 1 818 k€ au titre des charges sociales (contre 1 749 k€ en 2019).

L'effectif salarié du groupe selon le périmètre de consolidation s'établit désormais à 45 personnes réparties comme suit :

Répartition du nombre de salarié par activité	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Pôle Immobilier	9	12	11
Pôle Capital Investissement	16	14	14
Pôle Conseil	12	12	7
Activités transversales (Direction Générale, Direction Financière, Direction Juridique)	7	6	6.5
Total	44	44	38.5

Répartition du nombre de salariés du groupe par catégories socioprofessionnelles au 31/12/2020	Hommes	Femmes	Total
Cadres	60%	16%	76%
Employés	4%	20%	24%
Total	64%	36%	100%

L'âge moyen des collaborateurs est de 44.5 ans, pour une ancienneté moyenne de 12.69 ans. Les salariés de plus de 50 ans représentent 33 % de l'effectif.

Les élections des délégués du personnel ont été organisées en décembre 2015 et se sont soldées par un PV de carence, en l'absence de candidat. En 2020, la société GROUPE IRD est en deçà des seuils d'effectifs pour le déclenchement d'élections de représentants du personnel.

L'ensemble des salariés du groupe est régi par les mêmes textes et conventions, en ce qui concerne les embauches, offres d'emploi, sanctions disciplinaires ou licenciements.

Par ailleurs, les salariés bénéficient de régimes de prévoyance et de complémentaire santé, quel que soit leur statut.

La convention collective SYNTEC est appliquée pour l'ensemble du personnel du groupe IRD.

Un contrat de retraite sur complémentaire dit Article 83 est mis en place pour l'ensemble du personnel depuis le 1er janvier 2018.

Un entretien annuel est organisé chaque fin d'année pour l'ensemble des collaborateurs. A cette occasion, le bilan de l'activité est réalisé.

L'entretien professionnel a été mis en place, conformément à la loi du 7 mars 2014 sur la formation professionnelle. Les entretiens professionnels ont été déployés pour l'ensemble des collaborateurs début 2016. L'entretien professionnel est organisé tous les 2 ans, ou au retour d'absence. Les besoins de formation sont évoqués lors de l'entretien professionnel, quand il se tient, et à défaut, à l'occasion de l'entretien annuel.

Les salariés sont sensibilisés dans le cadre de la formation professionnelle continue aux régimes existants (au Compte Personnel de Formation – CPF, au CIF).

L'ensemble des managers bénéficie depuis 2019 d'ateliers de co-design et de partages d'expériences entre pairs, dans le prolongement des formations en management qui avaient été organisées ces dernières années.

La société a mis en place différentes actions afin d'augmenter la qualité de vie de ses salariés : conciergerie d'entreprise, réservation de berceaux au sein de crèches interentreprises, notamment.

Les séances de sport bihebdomadaires sont organisées sur le lieu de travail depuis 2016 et se sont poursuivies avec succès jusqu'au confinement de mars 2020. Elles reprendront dès que la situation sanitaire le permettra.

Un jardin participatif a été créé.

Les conditions de santé et de sécurité au travail font l'objet d'une étude actualisée annuellement dans le document unique de gestion des risques.

Aucun accord spécifique en matière de santé et sécurité au travail n'a été signé.

L'entreprise met en place annuellement une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière. A l'automne 2020, celle-ci n'a cependant pas pu avoir lieu du fait de la seconde vague de Covid 19 et du nouveau confinement mis en place.

Des salariés ont également bénéficié de formations aux règles de sécurité, notamment en cas d'incendie, conformément à la réglementation.

Aucun accident de travail, ni de maladie professionnelle, n'ont été déclarés en 2020.

En matière de santé/sécurité et d'organisation du travail notamment, la pandémie Covid 19 aura marqué l'année 2020.

La Direction Générale du Groupe a porté une attention particulière pour accompagner les collaborateurs face à cette crise sanitaire, notamment au travers de réunions « métiers » périodiques, de webinaires destinés à les informer sur la situation des différents métiers du Groupe et des autres structures d'Entreprises et Cités, de séances d'animation et d'écoute, ...

En mars 2020, lors du premier confinement, l'ensemble du Groupe IRD a été mis en activité partielle ou en télétravail selon les métiers et volume d'activité.

Une plateforme d'écoute et de soutien psychologique a été mise à disposition des salariés depuis le mois d'avril 2020 par le biais de Malakoff Humanis. Ce dispositif perdure à ce jour et permet aux salariés qui en auraient besoin d'accéder à titre anonyme, gratuit et confidentiel, à une équipe de psychologues.

En mai 2020, au retour du premier confinement, des ateliers ont été proposés aux collaborateurs pour exprimer leurs attentes suite à l'expérience qu'ils venaient de connaître, la partager avec leurs collègues et faire office de sas de décompression avant le retour en présentiel.

Une charte sur le télétravail a été mise en place à compter du 1er octobre 2020, pour une phase de test de 3 mois, prévoyant la possibilité d'une journée par semaine de télétravail, sur la base du volontariat.

L'ensemble du personnel a de nouveau été placé en télétravail fin octobre 2020 lors du second confinement. La possibilité a été ouverte pour un retour ponctuel et limité sur le lieu de travail, en accord avec le manager, sur la base du volontariat afin de faciliter l'exercices des différentes fonctions, de garder un contact avec l'entreprise mais également de limiter l'isolement de certains collaborateurs.

Enfin, depuis mai 2020, le port du masque a été rendu obligatoire dans les parties communes de l'entreprise, puis étendu conformément aux évolutions du protocole sanitaire destiné aux entreprises. Ceux-ci ont été fournis aux salariés, accompagné d'un Guide Sanitaire rappelant l'ensemble des consignes à respecter dans le cadre de la crise Covid 19.

L'activité de GROUPE IRD SA se limitant au territoire de la Communauté Européenne, cela implique notamment le respect des stipulations en matière de liberté d'association et du droit de négociation collective, d'absence de discriminations en matière d'emploi et de profession, d'absence de travail forcé ou obligatoire et de travail des enfants.

9-2- DONNEES ENVIRONNEMENTALES

Politique générale

L'activité du groupe IRD, dite "tertiaire" n'entraîne pas de risque environnemental ou de pollution majeurs. Le groupe IRD ayant une activité capital investissement, de gestion d'immeuble mis en location et de conseil, son activité propre n'a pas d'impact direct affectant gravement l'environnement.

Depuis 2015, le groupe a lancé une démarche RSE « campus vert » sur le campus Entreprises & Cités dont GROUPE IRD est propriétaire. Un tri sélectif des déchets est mis en œuvre (papiers / plastics / matériel informatique) dans la cadre de partenariat avec la société ELISE et dans le respect des règles de tri communautaire de la MEL. Un jardin potager a été créé en 2019, géré par les salariés, et participe à la qualité des échanges ; de même les gobelets ont été supprimés, et l'eau distribuée en réunion n'est plus en bouteilles plastique mais en carafe depuis les fontaines à eau filtrée (économie : 3000 bouteilles).

Le groupe procède à un entretien différencié des espaces verts dans ses parcs d'activité, mise en œuvre de flore indigène dans les projets d'espaces verts. Des ruches sont installées sur le campus d'Entreprises et Cités.

Investissements immobiliers

Le groupe est propriétaire d'immeubles construits par des tiers qu'il donne à bail à des locataires.

Les filiales BATIXIS ou AVENIR & TERRITOIRES investissent principalement dans les projets immobiliers à forte valeur environnementale.

Les entreprises intervenant dans le cadre des projets d'investissements immobiliers gérés par le groupe sont tenues de respecter la réglementation en matière de rejets dans l'air, l'eau et le sol.

Les principaux fournisseurs sont les groupes comme BOUYGUES, EIFFAGE, VINCI, RABOT DUTILLEUL, SPIE qui intègrent au cœur même de leurs opérations de construction une politique tournée vers les enjeux sociaux et environnementaux.

Les entreprises intervenant dans le cadre des projets d'investissements immobiliers gérés par le groupe sont tenues d'éviter toute nuisance à l'égard du voisinage et des tiers (émission de poussières, de fumées, de gaz d'échappement, d'odeurs, production de vibrations, de bruits, passages répétés d'engins ou de matériels). Elles respectent les dispositions légales en matière de recyclage et traitement des déchets.

Plusieurs projets immobiliers ont recours à des équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable : pompes à chaleur installée dans les projets EFS, Cité Haute Borne, Ephimmo, Euralliance, Tour Euravenir, Marquette, Avelin..

Les rénovations des bureaux que nous réalisons ponctuellement chaque année, imposent la transformation de types d'éclairage - passage progressif en LED + détections en parties communes.

Au-delà de la norme en vigueur (RT2012) le groupe s'attache à faire l'évaluation des critères environnementaux de nos immeubles dès le stade la conception, sans pour autant passer au stade de la certification, ainsi, les consignes sont données à nos architectes de suivre au maximum les 14 CIBLES HQE. Ces cibles sont en effet des gages de réussites de nos opérations immobilières et augmentent l'attractivité de nos bâtiments, dont les qualités sont unanimement reconnues par nos pairs.

Dans les projets d'aménagement de parcs d'activité de la Croisette, d'Herlies ou de la Pilaterie, le groupe réalise des études d'impacts, de diagnostics loi sur l'eau, et réalisation de l'ensemble des analyses nécessaires à la bonne prise en compte des paramètres environnementaux dans la réalisation des projets.

10 - PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS ET CONTRAT DE LIQUIDITE

10 – 1 PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

L'Assemblée Générale du 23 juin 2020 avait autorisé le Conseil, dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce relatifs aux rachats en Bourse par la Société de ses propres actions et pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui serait appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sans pouvoir excéder 18 mois à compter de l'assemblée du 23 juin 2020 à opérer des rachats en Bourse, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminerait, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions pouvaient être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action IRD par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société.
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions.

Ces achats d'actions pouvaient être opérés par tous moyens y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera.

Ces opérations pouvaient notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La société n'entendait pas utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Le prix maximum d'achat était fixé à 35 € par action et le prix minimum de vente pour une action de 10 €. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué devait être ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération était ainsi fixé à 10.161.445 €.

A la clôture de l'exercice, au 31 décembre 2020, la Société n'avait mis en œuvre ce programme que dans le cadre de la gestion du contrat de liquidité repris ci-dessous.

Nous vous demanderons par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L 22-10-62 du Code de commerce, de bien vouloir autoriser le nouveau programme de rachat d'actions de la Société répondant à des conditions et objectifs décrits dans la vingt-huitième résolution.

L'autorisation sera valable pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sans pouvoir excéder 18 mois à compter de l'assemblée du 22 juin 2021.

10 – 2 CONTRAT DE LIQUIDITE

La Société a signé une convention avec la société de bourse GILBERT DUPONT, à partir du 8 février 2007 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, par lequel elle a confié à cette société la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la déontologie de l'AFEI devenue l'AMAFI. La rémunération de l'Animateur est de 15 000 € H.T. par an.

Un avenant a été signé en date du 19 décembre 2018, dans le cadre de l'entrée en vigueur du Règlement du Parlement Européen et du Conseil sur les abus de marché (MAR).

Historique des mouvements sur le contrat de liquidité

- En date du 27 mai 2010 les administrateurs ont autorisé le Directeur Général à procéder à un versement complémentaire d'un montant de 300 000 €, qui pouvait être libéré par tranches successives de 100 000 €, à l'effet de confier à la société de bourse GILBERT DUPONT les liquidités nécessaires au bon fonctionnement du contrat de liquidité.
- Un premier versement de 100 000 €, tiré sur ladite autorisation a été autorisé par le Conseil d'administration le 17 mai 2011.
- Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours de l'exercice 2012.
- Un versement complémentaire a été effectué en date du 24 septembre 2013 pour un montant de 20 000,00 €.
- Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours des exercices 2014, 2015 et 2016.
- En date du 18 juillet 2017, il a été procédé à un retrait de 245 000,00 € sur le compte liquidité.
- Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours des exercices 2018
- Par délibération du 25 juin 2019, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur Général à procéder à un versement complémentaire d'un montant de 50 000,00 € qui pourra être libéré au cas où la société de bourse GILBERT DUPONT alerterait la Société sur le niveau des fonds nécessaires au bon fonctionnement du contrat de liquidité.
- Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours des exercices 2019 et 2020.

Nombre initial de titres au 31.12.2019		11 979 actions soit 0,41 % du capital	
Année 2020	Quantité	CMP	Montant total
Achats	8 378	21,3373 €	178 764,3 €
Ventes	9 452	21,0930 €	199 370,99 €

Soldes du contrat de liquidité au 31 décembre 2020 :

- Solde titres :	10 905 actions
- Pourcentage d'auto-détention	0,38 %
- Cours au 31.12.20 :	21,80 €
- Valorisation titres :	237 729,00 €
- Solde espèces au 31.12.20 :	198 214,23 €
- TOTAL :	335 943,23€

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, les actions en auto-détention sont privées de droit au dividende et de droit de vote.

11 - INFORMATIONS BOURSIERES

- Cours 2020 au plus haut : 26,95 €
- Cours 2020 au plus bas : 16,99 €
- Cours au 31.12.20 : 21,80 €

Cours moyen par action :

2016	2017	2018	2019	2020
14,29	19.90	24,80	26,12	21,78

Valeur actif net par action :

2016	2017	2018	2019	2020
23,63 €	23,83 €	23,81 €	23,96 €	24,72 €

Distributions de dividendes :

2016	2017	2018	2019	2020 *
0,52 €	0,69 €	0,69 €	0,00 €	1,04 €

* Proposition du Conseil

12 - OPERATIONS REALISEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS, LES PERSONNES ASSIMILEES ET LEURS PROCHES

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous informons qu'aucune opération n'a été portée à la connaissance de la société par des actionnaires et intervenues au cours de l'exercice 2020.

13 - ETAT DE L'ACTIONNARIAT AU 31.12.20

Actionnaires	31.12.20	Actions
RESALLIANCE SA coopérative à capital variable	26,19 %	760 351
GPI – CITE DES ENTREPRISES Association	24,66 %	716 002
CREDIT COOPERATIF SA coopérative de banque populaire	17,38 %	504 550
GIPEL Association	12,18 %	353 592
HOLDING MALAKOFF HUMANIS	7,03 %	204 000
UITH Association	6,91 %	200 644
Flottant	5,24 %	152 155
Action en auto-détention (Sté Bourse Gilbert DUPONT)	0,41 %	11 979
Nombre d'actions total	100 %	2 903 273

14 – MANDATS D'ADMINISTRATEURS - CENSEURS

Mandat d'administrateur à terme à l'Assemblée Générale du 22 juin 2021 :

- Madame Isabelle HOTTEBART – DE GRAEVE
- Madame Odile MAUDENS
- GPI – CITE DES ENTREPRISES – représenté par M. Gérard MEAUXSOONE
- GIPEL – représenté par M. Patrick MALBRANQUE
- HOLDING MALAKOFF HUMANIS – représentée par M. Philippe BORDE
- UITH – représenté par M. Bernard VANDERSCHOOTEN

Vous trouverez, en annexe au présent rapport, la fiche individuelle de chacune des personnes physiques mentionnées ci-dessus comprenant sa formation et son expérience professionnelle ainsi que la liste de leurs mandats sociaux.

Le Conseil d'administration vous propose de renouveler les mandats de l'ensemble de ces administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans :

- Madame HOTTEBART – DE GRAEVE pour son expérience d'ancienne dirigeante d'une PME régionale et sa qualité d'administratrice indépendante,
- Madame MAUDENS pour son expérience de responsable administrative d'une PME régionale et sa qualité d'administratrice indépendante,
- GPI – CITE DES ENTREPRISES / GIPEL / UITH en leur qualité d'organisations professionnelles représentatives des PME et ETI régionales qui constituent le cœur de clientèle du GROUPE IRD,
 - o Groupement patronal interprofessionnel GPI – CITE DES ENTREPRISES dont l'objet est la concertation et la coordination d'actions en matière de politique patronale ; la mise en place d'actions et d'outils ayant pour objectifs de faciliter et d'encourager les initiatives économiques et les développements économiques de la Région ; la participation à toutes actions collectives de défense et de promotion des entreprises par tous moyens et notamment au travers de l'organisation de congrès, de publication de lettres d'informations ou autres ; l'accompagnement de ses membres dans leurs fonctions d'animation et de défense des intérêts des Entreprises.
 - o Groupement interprofessionnel paritaire pour l'emploi et le logement, GIPEL dont l'objet est la suppression des logements insalubres, notamment par la construction – éventuellement la réparation – de logements répondant aux besoins de la vie de famille des travailleurs et à ceux des retraités, le développement et la protection de l'emploi en apportant une aide financière directe ou indirecte à la création ou au développement d'entreprises, participer financièrement, sous forme de subvention, à des projets d'utilité sociale principalement dans la culture, le sport et l'économie.
 - o UITH, Syndicat de l'industrie textile et de l'habillement, dont l'objet est l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts, tant collectifs qu'individuels, de ses adhérents. Comme représentant du secteur textile – habillement, il est le partenaire et l'interlocuteur naturel et privilégié de son environnement social et économique. Son but est de contribuer au meilleur développement humain et économique de ses entreprises-adhérentes.
- HOLDING MALAKOFF HUMANIS, composé principalement d'entités paritaires et mutualistes, dédiées à la santé, à la prévoyance, à l'épargne et à la gestion de la retraite complémentaire, pour son expertise en matière de placements financiers

Ratification de cooptation d'administrateur :

- Madame Blandine PESSIN – BAZIL
- Madame Caroline POISSONNIER - BRYLA

Suite à la démission de leur mandat d'Administrateur de BTP BANQUE et de YANN ORPIN, par délibération en date du 29 septembre 2020, le Conseil a décidé de coopter :

- Madame Blandine PESSIN - BAZIL, en remplacement de Monsieur Yann ORPIN, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'AGO tenue en 2023 et statuant sur les comptes 2022. Madame Blandine PESSIN – BAZIL, née le 7 mars 1972, titulaire d'un DESS de droit social et de ressources humaines et d'une maîtrise de droit privé, est actuellement Directrice Transformation, développement humain et RSE de la Société CARAMBAR & CO.
- Madame Caroline POISSONNIER - BRYLA, en remplacement de BTP BANQUE, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'AGO tenue en 2025 et statuant sur les comptes 2024. Madame Caroline POISSONNIER – BRYLA, née le 6 octobre 1984, diplômée de GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT, est actuellement Directrice Générale de la Société GROUPE BAUDELET ENVIRONNEMENT. Créé en 1964, à Blaringhem, dans le Nord (59), le groupe Baudalet Environnement offre aux collectivités, entreprises et particuliers au Nord de Paris son expertise en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets.

Le Conseil d'administration sollicite la ratification de la cooptation de ces deux nouvelles administratrices qui complètent le collège des administratrices indépendantes.

Vous trouverez, en annexe au présent rapport, leur fiche individuelle comprenant leur formation et leur expérience professionnelle ainsi que la liste de leurs mandats sociaux.

15 – MANDATS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat de Commissaire aux comptes n'arrive à terme à l'Assemblée Générale du 22 juin 2021.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

I – REFERENCE A UN CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le conseil d'administration a adopté le code MIDDLENEXT de gouvernement d'entreprise comme code de référence de la Société.

Dans sa séance du 14 décembre 2016, le conseil d'administration a adopté la nouvelle édition du Code MIDDLENEXT (édition septembre 2016), disponible sur le site de MIDDLENEXT (www.middlenext.com).

Depuis qu'il a adopté le code MIDDLENEXT, le conseil d'administration a initié une démarche de conformité avec ses recommandations et n'a écarté aucune de ses dispositions.

R1 Déontologie des membres du conseil

Le Règlement Intérieur définit les règles de déontologie des membres du Conseil. Chaque administrateur est sensibilisé aux responsabilités qui lui incombent au moment de sa nomination et encouragé à observer les règles de déontologie relatives à son mandat : se conformer aux règles légales de cumul des mandats, informer le conseil en cas de conflit d'intérêt survenant après l'obtention de son mandat, faire preuve d'assiduité aux réunions du conseil et d'assemblée générale, s'assurer qu'il possède toutes les informations nécessaires sur l'ordre du jour des réunions du conseil avant de prendre toute décision et respecter le secret des informations qu'il détient sur la société.

R2 Conflits d'intérêts

Le Règlement Intérieur comporte les dispositions suivantes en matière de prévention des risques de conflit d'intérêt : « En cas de conflit d'intérêts, un administrateur doit informer le conseil, s'abstenir de voter ou de participer aux délibérations, et, le cas échéant, si le conflit d'intérêt ne lui permet plus d'exercer son mandat en toute indépendance, il devra démissionner. Une absence d'information équivaldra à la reconnaissance qu'aucun conflit d'intérêts n'existe. »

R3 Composition du conseil – Présence de membres indépendants

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'administration a compté 6 administratrices indépendantes :

- Madame Fabienne DEGRAVE,
- Madame Alice GUILHON,
- Madame Isabelle HOTTEBART - DE GRAEVE,
- Madame Odile MAUDENS,
- Madame Blandine PESSIN - BAZIL,
- Madame Caroline POISSONNIER – BRYLA.

Elles répondaient aux critères d'indépendance édictés par le Code MIDDLENEXT, à savoir :

- Ne pas avoir été, au cours des 5 dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son groupe ;

- Ne pas avoir été, au cours des 2 dernières années, et ne pas être en relation d'affaires significative avec la société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, etc.) ;
- Ne pas être actionnaire de référence de la Société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif ;
- Ne pas avoir une relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- Ne pas avoir été, au cours des 6 dernières années, commissaire aux comptes de l'entreprise.

R4 Information des membres du conseil

Les règles d'information des administrateurs sont définies par le règlement intérieur.

Par ailleurs, la Société adresse une « Note aux Administrateurs » avant chaque réunion du conseil, apportant toutes explications sur les points importants inscrits à l'ordre du jour. Au cours de l'exercice 2020, les Administrateurs ont bénéficié d'une présentation détaillée des pôles métiers du groupe par chacun de leur responsable.

R5 Organisation des réunions du conseil et des comités

Le conseil d'administration est réuni en principe 4 fois par an, une fois par trimestre. Le conseil débat et statue sur toutes les questions d'actualité et délibère sur tout point qui relève de sa compétence. Lors de la dernière réunion de l'année, il adopte le budget de l'exercice suivant et délibère de la stratégie de la société.

Le Comité d'Audit rend compte de sa mission 2 fois par an, lors des réunions du conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels (avril) et semestriels (septembre).

R6 Mise en place de comités

Il appartient au Comité d'audit de mener les missions qui lui sont dévolue par la Loi et d'établir ses rapports dans les conditions de l'article L 823-19 du Code de commerce.

Un règlement intérieur du Comité d'audit a été adopté par le conseil d'administration en sa réunion du 23 avril 2019.

Le Comité est composé de Madame Fabienne DEGRAVE et de Monsieur Luc DOUBLET.

Fabienne DEGRAVE a été Associée chez ERNST&YOUNG, auditeur financier de 1980 à 2010. Elle est aujourd'hui membre du H3C, Haut Conseil du Commissariat aux Comptes.

Luc DOUBLET est Président du Conseil de Surveillance de DOUBLET SAS, entreprise spécialiste des solutions standards et sur-mesure pour les entreprises et collectivités, Représentant Permanent de SOFINACTION au conseil d'administration de BANQUE SCALBERT DUPONT, GROUPE IRD SA au sein du conseil d'administration de NORD CROISSANCE.

Il est également Président du Centre Chorégraphique national de Roubaix, de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Lille, Président délégué de Nord France Invest.

Il a également été Juge et Président de chambre honoraire au Tribunal de Commerce de Lille Métropole de 1978 – 1992

Au cours de l'exercice 2020, ont été créés deux comités :

➤ Comité Stratégique (semestriel)

- Participants : Président du Conseil d'Administration, Directeur Général, Responsables métiers (Capital investissement, Immobilier, Conseil, Accompagnement), 3 à 5 membres nommés par le Conseil d'Administration
- Objectifs : Présenter la stratégie et l'activité des différents métiers, analyser les évolutions de l'environnement, réfléchir aux orientations stratégiques au travers des besoins des entreprises.
- Reporting aux CA de juin et décembre.

➤ Comité de stratégie financière (annuel)

- Participants : Président du Conseil d'Administration, Directeur Général, Directeur Financier et Directeur juridique, 3 à 5 membres nommés par le Conseil d'Administration
- Objectifs : Présenter et valider les plans prévisionnels de trésorerie pour adapter les stratégies d'allocation des ressources voire la politique d'investissement.
- Reporting au CA de décembre.

Le Comité stratégique s'est tenu le 18 novembre 2020 en la présence des administrateurs suivants : Jean-Pierre LETARTRE ; Isabelle HOTTEBART ; Blandine PESSIN ; Caroline POISSONNIER ; Bernard VANDERSCHOOTEN ; Marc VERLY

Le Comité de la Stratégie Financière s'est tenu le 23 novembre 2020 en la présence des administrateurs suivants : Jean-Pierre LETARTRE ; Philippe BORDE ; Marc VERLY ; Gilbert HENNIQUE (Censeur)

R7 Mise en place d'un règlement intérieur du conseil

Un règlement intérieur du conseil d'administration a été adopté par le conseil d'administration, signé par l'ensemble des administrateurs.

R8 Choix des administrateurs

La Société fait partie des valeurs moyennes et petites. Ses administrateurs sont désignés par l'assemblée générale parmi ses principaux actionnaires. Six membres indépendants, toutes femmes, ont également été nommés en qualité d'administratrice, soit 43% des membres du conseil.

Lors de la nomination ou du renouvellement du mandat de chaque administrateur, une information sur son expérience et sa compétence est communiquée dans le rapport annuel et à l'assemblée générale. La nomination de chaque administrateur fait l'objet d'une résolution distincte.

R9 Durée des mandats de membre du conseil

Au 31 décembre 2020, le conseil était composé de 14 membres, nommés pour une durée de 6 années pour tenir compte de la spécificité des activités opérationnelles principalement axées sur le capital investissement et l'investissement immobilier, activités à cycle long.

La nomination des mandats des administrateurs, statutairement prévu par roulement, donne une possibilité de modification régulière de la composition du conseil.

R10 Rémunération de l'administrateur

Les administrateurs perçoivent une rémunération (ex jetons de présence) dont le montant global est fixé par l'assemblée générale annuelle. Pour l'exercice 2020, il vous sera proposé de répartir cette rémunération en fonction de l'assiduité des administrateurs aux réunions et du temps qu'ils consacrent à leur fonction. Il vous sera proposé que les administrateurs membres du Comité d'audit et le Président du Conseil d'administration perçoivent une rémunération double.

R11 Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil

Les membres du Conseil d'administration mettent l'évaluation des travaux du conseil à l'ordre du jour de l'une de leur réunion au cours de l'exercice. Lors de la réunion du conseil du 22 juin 2021, il sera procédé à ladite évaluation.

R12 Relation avec les actionnaires

Les actionnaires peuvent participer à l'assemblée annuelle qui se tient physiquement et au cours de laquelle le Directeur Général et les administrateurs sont invités à dialoguer avec ces derniers. Dans le courant de l'exercice, ils trouvent toutes informations sur le site internet de la société www.groupeird.fr

Analyse des votes à la précédente Assemblée Générale et adoption des résolutions

Nombre d'actions présentes ou représentées à l'AGMOE du 23 juin 2020 : 2 763 498

Soit **95% du capital**

Résolution 1 à 6	A l'unanimité
Résolution 7 à 12	20 actions contre
Résolution 13 à 15	A l'unanimité
Résolution 16	20 actions contre
Résolution 17 à 19	A l'unanimité
Résolution 20 à 28	20 actions contre
Résolution 29 à 30	A l'unanimité

Une grande cohésion apparaît dans l'expression du vote par les actionnaires de la société.

R13 Définition et transparence de la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux

Les mandataires et administrateurs perçoivent une rémunération votée par l'assemblée générale.

Voir ci-dessous au point IV - POLITIQUE DE REMUNERATION MANDATAIRES SOCIAUX ET DES DIRIGEANTS

R 14 Préparation et succession des dirigeants

Thierry DUJARDIN a pris les fonctions de Directeur Général de la société le 17 avril 2018.

Il est né le 11 octobre 1963 (58 ans).

Diplômé d'E.S.C. LILLE - Option finance/contrôle de gestion, c'est un spécialiste du financement des entreprises. Il a rejoint le Groupe IRD après 20 ans passés au sein d'OSEO (auparavant BDPME et CEPME), société dans laquelle il a exercé de nombreuses fonctions : Directeur du Contrôle de Gestion, Directeur des Opérateurs, Directeur du Réseau Nord-Ouest, Directeur Financier. Thierry Dujardin a également été conseiller technique au sein du Secrétariat d'État aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation, aux côtés de François Patriat en 2001.

Il assure la direction générale de la société en s'appuyant sur des cadres responsables de l'animation et du développement des différents pôles d'activité du groupe (capital investissement, immobilier, conseil).

En date du 1^{er} mars 2021, après 21 ans au sein du Groupe et 10 ans au poste de Président d'IRD CONSEIL, Monsieur Paul DAMESTOY a été nommé en qualité de Directeur Général Adjoint (non-mandataire social).

Il est diplômé de PANTHEON – ASSAS - DESS en finances des entreprises et titulaire d'un DESCF (diplôme d'études supérieures comptables et financières). Il a été pendant 7 ans chef de mission d'audit et de conseil au sein du Cabinet d'expertise comptable et d'audit régional. Puis, il a intégré en 1999 le département fusion et acquisition du Groupe pour en prendre la Direction en 2011.

Il assure aujourd'hui en tant que DGA la supervision des différents pôles métiers du groupe ainsi que la gestion des partenariats.

R15 Cumul contrat de travail mandat social

Il n'y a pas de cumul de contrat de travail et de mandat social dans la société. Si, dans l'avenir, une situation de cumul se présentait, le conseil serait amené à statuer sur une telle situation et à en justifier l'opportunité.

R16 Indemnité de départ

Voir ci-dessous situation du Directeur Général au 4.2.2

R 17 Régime de retraite complémentaire

Voir ci-dessous situation du Directeur Général au 4.2.2

R18 Stock-options et attribution d'actions gratuites

La Société n'a pas pris de disposition au profit des dirigeants en matière de stocks options et attributions gratuites d'actions.

R 19 Revue des points de vigilance

En leur réunion du 28 avril 2020, les administrateurs ont procédé à une révision des points de vigilance et des recommandations du Code MIDDLENEXT.

II – STRUCTURE DE GOUVERNANCE

2.1 Présidence et Direction Générale

En date du 23 juin 2020, le Conseil d'administration a reconduit la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et celles de Directeur Général de la Société.

Depuis cette date, Monsieur Jean-Pierre LETARTRE assure le mandat de Président du Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur qui prend fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2026.

M. Thierry DUJARDIN, a été confirmé dans ses fonctions de Directeur Général qui prendront fin à l'issue de la réunion du Conseil d'administration appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et tenue en 2024.

Les mandats et fonctions exercés par le Président et le Directeur Général dans d'autres sociétés sont repris dans l'annexe « LISTE DES ADMINISTRATEURS - MANDATS EXERCES ».

Aux termes de l'article 12-5 des statuts, le Président du Conseil d'administration organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Dans la continuité des pratiques antérieures, le Conseil d'administration n'a pas apporté de limitations aux pouvoirs du Directeur Général et exerce son contrôle sur l'activité de ce dernier dans le cadre des dispositions légales et statutaires en vigueur.

2.2 Composition du Conseil d'administration au 31.12.20

Nombre	NOM	Représentant permanent	TERME DU MANDAT
1	JP LETARTRE Président du CA		AGO 2026
2	Fabienne DEGRAVE Présidente Comité d'Audit		AGO 2023
3	Luc DOUBLET Membre du Comité d'audit		AGO 2023
4	Alice GUILHON		AGO 2023
5	Isabelle HOTTEBART-DE GRAEVE		AGO 2021
6	Odile MAUDENS		AGO 2021
7	Blandine PESSIN - BAZIL		AGO 2023
8	Caroline POISSONINER - BRYLA		AGO 2025
9	Marc VERLY		AGO 2025
10	RESALLIANCE	P BOULANGER	AGO 2024
11	G.P.I – CITE DES ENTREPRISES	G MEAUXSOONE	AGO 2021
12	GIPEL	P MALBRANQUE	AGO 2021
13	HOLDING MALAKOFF HUMANIS	P BORDE	AGO 2021
14	UIIH	B VANDERSCHOTTEN	AGO 2021
% femmes		6/14 = <u>42,85%</u>	

Les Administrateurs sont rééligibles.

Est jointe en annexe la liste des mandataires sociaux indiquant les mandats et fonctions qu'ils ont exercés dans toute société durant l'exercice écoulé.

2.3 Censeur

La Société compte deux Censeurs :

- Monsieur Gilbert HENNIQUE. Ce dernier est Président du GIPEL (Groupement Interprofessionnel Paritaire pour l'Emploi et le Logement), actionnaire de la société
- Monsieur Jean-Pierre GUILLON. M. GUILLON est Président du GPI-CITE DES ENTREPRISES. Le Conseil a souhaité pouvoir continuer à bénéficier de ses conseils avisés.

Les Censeurs exercent leur mandat et perçoivent une rémunération dans le cadre des dispositions légales et de l'article 20 des statuts.

2.4 Application du principe de représentation équilibré des femmes et des hommes

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'administration comptait 6 représentantes du sexe féminin sur 14, soit 42,85 % des membres du Conseil.

III – CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

3.1 Règlement intérieur

Le Règlement Intérieur définit notamment les règles de déontologie des membres du Conseil. Il précise que « Les administrateurs doivent faire preuve d'une totale indépendance d'esprit vis-à-vis de l'exécutif dans l'exercice de leur mandat et veiller à ce que la stratégie définie soit menée dans l'intérêt social et dans la perspective de la pérennité de la société. » Il est signé par l'ensemble des Administrateurs.

Le règlement intérieur est disponible sur le site de la Société.

3.2 Comité d'Audit

Sans préjudice des compétences du conseil, le comité d'audit est notamment chargé des missions suivantes :

- 1° Il suit le processus d'élaboration de l'information financière et, le cas échéant, formule des recommandations pour en garantir l'intégrité,
- 2° Il suit l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sans qu'il soit porté atteinte à son indépendance,
- 3° Il émet une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale. Cette recommandation adressée au conseil est élaborée conformément à la réglementation ; il émet également une recommandation au conseil lorsque le renouvellement du mandat du ou des commissaires est envisagé dans les conditions définies par la réglementation,
- 4° Il suit la réalisation par le commissaire aux comptes de sa mission et tient compte des constatations et conclusions du Haut conseil du commissariat aux comptes consécutives aux contrôles réalisés en application de la réglementation,
- 5° Il s'assure du respect par le commissaire aux comptes des conditions d'indépendance dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation,
- 6° Il approuve la fourniture des services autres que la certification des comptes dans le respect de la réglementation applicable,
- 7° Il rend compte régulièrement au conseil de l'exercice de ses missions. Il rend également compte des résultats de la mission de certification des comptes, de la manière dont cette mission a contribué à l'intégrité de l'information financière et du rôle qu'il a joué dans ce processus. Il l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Au cours de l'exercice 2020 et début 2021, le Comité d'audit s'est réuni aux dates suivantes :

- 26 février 2020 : Présentation des comptes sociaux d'IRD et des travaux des commissaires aux comptes
- 13 mars 2020 : Présentation des comptes consolidés et des travaux des commissaires aux comptes
- 5 juin 2020 : Examen avec la direction financière des faits significatifs et des options comptables pour l'arrêté des comptes semestriels du groupe.
- 7 septembre 2020 : Présentation des comptes sociaux semestriels d'IRD et des travaux des commissaires aux comptes.
- 16 septembre 2020 : Présentation des comptes consolidés semestriels du groupe IRD et des travaux des commissaires aux comptes.
- 21 décembre 2020 : Examen avec la direction financière des faits significatifs et des options comptables pour l'arrêté des comptes annuels du groupe et présentation par la direction financière des conclusions de la revue du process de facturation des prestations de BATIXIS,
- 25 février 2021 : Présentation des comptes sociaux d'IRD et des travaux des commissaires aux comptes,
- 18 mars 2021 : Présentation des comptes consolidés et des travaux des commissaires aux comptes.

La Présidente du Comité d'audit a également régulièrement échangé avec la Direction Juridique.

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 27 avril 2021, le rapport du Comité d'Audit sur l'accomplissement de sa mission au titre de l'exercice clôt au 31 décembre 2020 a été présenté aux membres du conseil.

3.3 Réunion du Conseil d'administration

Le fonctionnement du conseil d'administration (convocation, réunions, quorum, information des administrateurs) est conforme aux dispositions légales et statutaires de la Société.

Le conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de la société, veille à leur mise en œuvre et se saisit de toutes questions intéressant la bonne marche de la société et de toutes opérations significatives de gestion ou d'investissement. Il arrête également les comptes sociaux et les comptes consolidés, convoque les actionnaires en assemblée, en fixe l'ordre du jour et le texte des résolutions.

Par ailleurs, il procède à un examen détaillé de la marche des affaires : évolution de l'activité des différents pôles, résultats financiers, état des dettes et situation de trésorerie. En outre, le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et autorise les conventions relevant de l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce.

Les administrateurs sont convoqués par le Président plusieurs jours à l'avance par lettre simple.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'administration sans exception, par LRAR pour les arrêtés de comptes, par lettre simple pour les autres réunions.

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois. L'agenda des réunions des Conseils a été le suivant : 28 avril, 23 juin matin et après-midi à l'issue de l'assemblée générale, 29 septembre, 15 décembre. Le taux moyen de participation à ces Conseils s'est élevé à 77 %.

3.4 Information des administrateurs

Les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à leur mission avant chaque réunion du Conseil. Ils reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la vie de la Société. Ainsi leurs sont adressés : l'ordre du jour de la réunion, le procès-verbal de la réunion précédente, le rapport d'activité trimestriel, semestriel ou annuel du groupe ainsi qu'une « Note aux Administrateurs » développant les points importants inscrits à l'ordre du jour. Pour l'arrêté des comptes annuels, les comptes sociaux et consolidés de l'exercice antérieur, le projet de rapport de gestion de l'exercice et les projets de rapports devant être présentés à l'assemblée générale, le projet des textes des résolutions. Pour l'examen des comptes du 1^{er} semestre, les comptes consolidés semestriels et le rapport d'activité du 1^{er} semestre.

3.5 Tenue des réunions et décisions adoptées

Les réunions du Conseil se sont déroulées sur le Campus de LA CITE DES ENTREPRISES à MARCQ-EN-BAROEUL en présentiel et en visioconférence conformément aux dispositions en vigueur en raison de la crise sanitaire.

Leur durée moyenne est de 3h00.

Au cours de l'exercice 2020, hors l'arrêté des comptes annuels, semestriels, et de l'examen trimestriel de l'activité du Groupe, le Conseil a notamment pris connaissance, examiné et/ou autorisé les opérations suivantes :

- Participation à la constitution d'AVENIR ET TERRITOIRES 3,
- Participation à la création du fonds REBOOST, géré par SIPAREX,
- Désignation du nouveau Président du Conseil d'Administration,
- Projet de création du fonds FE2T (Fonds Entrepreneurial Territorial de Transformation), géré par IRD GESTION,
- Prise de participation au sein du fonds FPCI FINOVAM 2,
- Projet de partenariat avec PICARDIE INVESTISSEMENT, en vue de renforcer l'offre régionale de capital investissement.

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est établi par le secrétaire nommé par le Conseil, puis arrêté par le Président, qui le soumet à l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante. Les procès-verbaux sont retranscrits dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

3.6 Evaluation du Conseil

Dans sa réunion du 22 juin 2021, le Conseil procèdera à l'analyse des résultats du questionnaire d'autoévaluation des travaux du conseil.

IV - POLITIQUE DE REMUNERATION MANDATAIRES SOCIAUX ET DES DIRIGEANTS

4.1 Vote « ex ante » au titre de l'exercice 2021

4.1.1 Politique de rémunération :

La Société est cotée au compartiment C sur Euronext Paris. Elle fait partie des valeurs de petite taille.

GROUPE IRD S.A. est une société régionale dont l'actionnariat est principalement composé d'entreprises et d'associations à caractère professionnel ainsi que de partenaires bancaire ou mutualiste qui se sont donnés pour but de contribuer au développement des entreprises des Hauts de France.

Le groupe a pour objectif d'accompagner la création, le développement et la croissance des entreprises de son territoire dans les domaines du capital investissement de l'immobilier, du conseil et des services financiers. Il intervient notamment par des prises de participations, généralement minoritaires, dans des sociétés en création, en développement ou à l'occasion de reprises d'entreprises. Le Groupe IRD a également développé depuis de nombreuses années une offre de services en accompagnement de la transmission des entreprises, en recherche de financement et, de façon plus récente, en prestations de diagnostics et d'accompagnement.

Le groupe s'inscrit dans des objectifs de réussite à moyen et long terme et ne développe pas une vision spéculative à court terme.

Le groupe inscrit sa stratégie dans une démarche d'accompagnement patient dans l'ensemble de ses métiers et dont les performances s'apprécient dans le moyen et long terme

- Dans sa stratégie d'intervention en immobilier comme en capital investissement, avec des durées moyennes d'intervention de respectivement 8 à 10 ans pour l'immobilier et de 5 à 7 ans pour l'activité de capital investissement.
- Dans l'évaluation de ses actifs avec une politique prudente et raisonnée en matière d'évaluation des Justes Valeurs de ses actifs (participations au capital et immobilier) et se refuse à suivre un mouvement inflationniste qui pourrait contribuer à la constitution de bulles artificielles.
- Dans l'immobilier, comme il vous l'est indiqué ci-dessus dans le chapitre RSE, le groupe mène des projets respectueux des normes environnementales et promeut notamment les constructions à ossature bois.

Pour le groupe, il s'agit essentiellement d'accompagner les projets des entreprises de son territoire et non de poursuivre une politique spéculative.

Sur le plan social, le groupe veille à ce que ses collaborateurs évoluent dans un environnement confortable et que leurs rémunérations soient à la hauteur de leurs performances. A titre d'exemple, lorsque le régime de retraite surcomplémentaire Article 83 a été mis en place, il l'a été au bénéfice de l'intégralité du personnel, sans distinction.

Le Conseil d'administration a ainsi adopté une démarche raisonnable, conforme à son positionnement et dimensionnée à la nature des activités du groupe, à sa taille et à ses performances, dans la fixation de la politique de rémunération des mandataires sociaux. Il a souhaité que cette politique ne les conduise pas à une recherche effrénée du profit à court terme.

Ces éléments l'ont amené à ne pas prévoir de rémunération variable assise sur de critères de performance à court terme car cela ne fait pas partie de l'ADN du groupe et à son positionnement. Le Conseil peut cependant être amené à proposer le versement d'une prime au Directeur Général lorsque son appréciation des performances globales du Groupe le justifie.

Parallèlement, la taille atteinte du Groupe IRD et la diversité de ses activités ont nécessité, dans l'intérêt social de la société, de renforcer sa structure de pilotage et sa gouvernance. En effet, le Groupe IRD est confronté à des évolutions fortes de son environnement et de ses métiers, dans ses activités d'investissement comme de conseil. La volonté d'élargir l'intervention de l'IRD sur l'ensemble de la région Hauts de France nécessite également la recherche de nouveaux partenariats. Enfin, le positionnement et le développement de ses activités d'investissement (tant en immobilier qu'en capital investissement) ainsi que les créations de valeurs reposent de plus en plus sur sa capacité à proposer des services de conseil et d'accompagnement.

Ces constats ont conduit à renforcer la structure de pilotage en associant à ces réflexions des administrateurs reconnus pour leur expérience, leur compétence et leurs réseaux.

Concernant les administrateurs

Comme pour les exercices précédents, il vous est proposé de ne pas verser une rémunération aux administrateurs. Il est d'usage dans la société de les répartir en fonction de l'assiduité aux réunions, pratique adoptée par 72 % des sociétés qui ont adopté le Code de gouvernance MIDDLENEXT, une rémunération double étant attribuée au Président du Conseil et aux membres du Comité d'audit.

On remarquera que le montant perçu individuellement par les administrateurs de GROUPE IRD est inférieur à la moyenne des rémunérations perçues par ceux des sociétés adhérentes à MIDDELNEXT : 6 875 € en 2018 chez GROUPE IRD contre en moyenne de 14 497 € pour les entreprises du compartiment C (source Rapport 2019 IFGE – Lyon business school). En 2019, la rémunération moyenne des administrateurs était de 6 470 €.

Concernant le Président du Conseil d'administration

A l'issue de l'AG du 23 juin 2020, le Conseil d'administration a nommé un nouveau Président en la personne de Jean-Pierre LETARTRE.

Monsieur LETARTRE est diplômé de la Faculté de Lille - DEA de droit des Affaires, Expert-comptable et Commissaire aux Comptes et a réalisé la plus grande partie de sa carrière au sein d'ERNST & YOUNG. Associé en 1990, il en deviendra le Président EY France, Regional Managing Partner pour l'Europe occidentale et le Maghreb, Membre du comité exécutif d'EY pour la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Inde, Afrique), Président de la Fondation d'entreprise EY pour les métiers manuels. Il est aujourd'hui spécialisé dans l'accompagnement, le conseil, l'assistance, la réalisation d'études, d'audits, d'analyses ou de prestations notamment dans les domaines du management, de l'organisation, de la stratégie, de l'organisation.

Ses compétences personnelles sont mises à profit pour le développement géographique des interventions du groupe, pour celui des réseaux de partenaires, pour l'élargissement des réseaux de souscripteurs des fonds gérés ainsi que pour le développement des services et des activités de prestations.

En tant que Président du Fonds de Dotation Entreprises et Cités, Président du RESEAU ALLIANCES, Président du COMITE GRAND LILLE, il est un des acteurs majeurs de la réflexion entrepreneuriale sur le territoire, il met son carnet d'adresse au profit du développement du groupe et il est un des acteurs de l'accroissement de sa notoriété et de son attractivité.

Au cours de l'année 2020, conformément à son contrat de prestations de services, puis en tant que président, Monsieur LETARTRE est intervenu en relais du Conseil d'Administration et en appui de la Direction Générale du Groupe, pour renforcer les organes de gouvernance afin notamment d'améliorer l'information et les capacités de décision des administrateurs ; Dans le cadre de ces réflexions, Monsieur LETARTRE a été amené à s'impliquer dans la mise en place de partenariats stratégiques visant à compléter et élargir les offres de produits et de services et à déployer l'activité du Groupe IRD sur l'ensemble des Hauts de France. Ses principales interventions ont concerné :

Renforcement des organes de gouvernance

- Création du comité stratégique semestriel
- Création du comité de stratégie financière annuel

Partenariat stratégique

- Signature d'un partenariat avec Picardie Investissement avec pour objectifs de renforcer les capacités d'intervention régionales en capital investissement et de déployer les offres de services du Groupe IRD sur les Hauts de France

Appui à la Direction Générale et aux équipes métiers pour le déploiement de nouveaux services

- Capital Amorçage – Clarification du positionnement des structures régionales – Lancement de Finovam 2 sur l'ensemble des Hauts de France en mars 2021 en collaboration avec la Région HdF, Finorpa SCR et Picardie Avenir (filiale de Picardie Investissement)
- Capital Développement - Projet « FE2T » - FPCI de capital transformation des PME et ETI régionales s'appuyant potentiellement sur les family office régionaux et sur des groupes experts internationaux
- Création de la cité de la reprise dans l'objectif de faciliter et de consolider la reprise d'activités des entreprises suite à la crise sanitaire en mobilisant l'ensemble des équipes d'Entreprises et Cités et nos partenaires publics et privés, au travers de « communautés linkedin » thématiques.

Renforcement des synergies avec les autres structures et métiers d'Entreprises et Cités

- Réflexions sur la vision et le positionnement d'Entreprises et Cités et sur ses structures - « Raison de Faire »

Concernant le Directeur Général

Le Conseil d'administration vous propose que le Directeur Générale perçoive une rémunération fixe et que la société prenne en charge des dépenses liées à son statut social (indemnité de rupture, cotisations GSC et indemnité de période de carence, régime article 83, véhicule de fonction).

Le Conseil pourra vous proposer le versement d'une prime exceptionnelle lorsqu'il estimera que les performances globales du Groupe le justifient.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, à savoir le rejet d'une recherche effrénée du profit à court terme au détriment de la performance à moyen et long terme et de l'accompagnement des entreprises du territoire en position de capital patient, le Conseil n'a pas souhaité assortir la rémunération du Directeur Général d'une part variable.

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.1.1 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que la politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021. »

4.1.2 Rémunération collective des Administrateurs :

Le Conseil d'administration vous propose de ne pas modifier le montant global de la rémunération allouée au Conseil d'administration et de la fixer à la somme de 110 000,00 €, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.1.2 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que la rémunération des Administrateurs au titre de l'exercice 2021 »

4.1.3 Rémunération du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration vous propose de reconduire la rémunération du Président du Conseil d'administration, à savoir la somme annuelle brute de 150 000,00 €.

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.1.3 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que la rémunération du Président du Conseil d'administration. »

4.1.4 Directeur Général

Le Conseil d'administration vous propose de reconduire les modalités de rémunération du Directeur Général, à savoir :

- Rémunération brute annuelle 160 000,00 €,
- Versement d'une prime exceptionnelle de 50 000,00 € au titre de la performance de l'exercice 2020
- Maintien de la garantie d'indemnisation à hauteur d'une année de rémunération brute en cas de rupture sans juste motif dudit mandat de Directeur Général.

Prise en charge par la Société :

- sur présentation des factures correspondantes, au moins 75% des cotisations GSC (Formule 70) de façon que l'ensemble des charges incombant au bénéficiaire (y inclus la GSC) n'excède pas 25% du salaire brut mensuel (hors avantage en nature) pour une durée d'indemnisation de 24 mois et jusqu'à un montant cumulé correspondant à la rémunération brute (fixe + variable) du précédent exercice,
- une indemnité égale à rémunération du mandat social de Directeur Général en cas de révocation sans juste motif dudit mandat pendant le délai de carence prévu par ladite assurance (carence = 12 premiers mois à compter de la première cotisation à l'assurance),
- un régime de retraite complémentaire et surcomplémentaire article 83 dans le cadre du régime collectif pour tous des salariés, la cotisation globale obligatoire est fixée à 5% sur les salaires bruts déclarés par l'employeur à la Sécurité Social, la cotisation étant prise en charge à 100% par l'employeur,
- un véhicule de fonction (795 euros HT par mois).

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.1.4 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que la rémunération du Directeur Général. »

4.1.5 Mandataires sociaux dans des sociétés du périmètre de consolidation au sens de l'article L233-16

Président, Monsieur Jean-Pierre LETARTRE :

- Le Président ne recevra aucune rémunération d'administrateur au titre de 2021 dans des filiales du groupe

Directeur Général, Monsieur Thierry DUJARDIN :

- Rémunération d'administrateur (exercice 2021) à percevoir en 2022 en sa qualité de représentant permanent de GROUPE IRD membre du Conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut qui sera fixé par les organes délibérant de ladite société.

Mandataire social, Monsieur Marc VERLY :

- Rémunération au titre du mandat de Président du Directoire de BATIXIS pour un montant annuel brut de 10 000,00 €.
- Rémunération de la convention de prestation de services liant la société OXALIS CONSULTING, dont Monsieur Marc VERLY est le Gérant, à la société AVENIR ET TERRITOIRES SAS La rémunération est calculée à hauteur de 2% HT de l'assiette constituée des loyers encaissés ainsi que toutes indemnités compensatrices versées par le preneur dans le cadre de la révision de sa situation locative sur actifs immobiliers détenus par AVENIR ET TERRITOIRES S.A. et ses filiales

Mandataire social, Monsieur Gérard MEAUXSOONE :

- Rémunération d'administrateur (exercice 2021) à percevoir en 2022 en sa qualité de membre du Conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut qui sera fixé par les organes délibérant de ladite société.

Mandataire social, GIPEL :

- Rémunération d'administrateur (exercice 2021) à percevoir en 2022 en sa qualité de membre du Conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut qui sera fixé par les organes délibérant de ladite société.

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.1.5 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que la rémunération des mandataires sociaux concernés. »

4.2 Vote « ex post » au titre de l'exercice 2020

4.2.1 Règles de rémunérations des mandataires sociaux

L'Assemblée Générale du 23 juin 2020 a fixé la rémunération globale des administrateurs à 110.000,00 €.

Les administrateurs ne perçoivent pas d'autre rémunération.

Par ailleurs, le Président du Conseil d'administration perçoit une rémunération fixe.

Le Directeur Général perçoit une rémunération fixe, une prime sur vote favorable de l'AGO, ainsi que la prise en charge de cotisation CSG, d'une indemnité en cas de révocation sans juste motif, d'un régime de retraite complémentaire et surcomplémentaire article 83, d'un véhicule de fonction. Il ne bénéficie d'aucune rémunération variable qui serait attribuée sur la base d'objectifs et de critères de performance.

Administrateurs : au titre des 5 derniers exercices, la rémunération votée au bénéfice des administrateurs n'a pas augmenté :

2016	2017	2018	2019	2020
110 K€	110 K€	110 K€	110 K€	110 K€

Président du Conseil d'administration : au titre des 5 derniers exercices, la rémunération du Président s'établit comme suit :

Au titre de sa rémunération d'administrateur :

2016	2017	2018	2019	2020
12 941,18 €	13 134,33 €	15 172,41 €	17 254,90 €	13.134,33 €*

* M. JP LETARTRE, en tant que Représentant Permanent du GPI puis en tant qu'administrateur et Président depuis le 1^{er} juillet 2020.

Depuis ce 1^{er} juillet 2020, une rémunération fixe qui s'ajoute à la rémunération d'administrateur du Président JP LETARTRE.

Au titre de l'exercice clos le 31.12.20, il a perçu une somme brute de 75 000,00 €.

Directeur Général :

Le mandat du Directeur Général est rémunéré depuis le 17 avril 2018. Il s'est vu attribuer une rémunération brute annuelle et la prise en charge par la Société d'un certain nombre de dépenses telles que décrites au point 4.2.4 ci-dessous.

2018	2019	2020
150 000,00 €	160 000,00 € + prime 30 000,00 €	160 000,00 € + prime 30 000,00 €

Ratios de comparaison de la rémunération du DG :

2018

- | | |
|-------------------------------------|------|
| - Ratio / moyenne des rémunérations | 2.06 |
| - Ratio / salaire médian | 4.34 |

2019

- | | |
|--|-------|
| - Ratio / moyenne des rémunérations | 2.14 |
| - Ratio / salaire médian | 3.73 |
| - Evolution du salaire moyen 2019 / 2018 | +5.9% |

2020

- | | |
|--|-------|
| - Ratio / moyenne des rémunérations | 1.92 |
| - Ratio / salaire médian | 3.12 |
| - Evolution du salaire moyen 2020 / 2019 | +3.4% |

Résolution proposée :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.2.1 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve son contenu ainsi que les principes et modalités des règles de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2020. »

4.2.2 Rémunération des Administrateurs

La rémunération des administrateurs la Société, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, a été votée par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 23 juin 2020, qui en a fixé le montant à 110 000,00 €.

Le Conseil d'Administration l'attribue traditionnellement aux administrateurs personnes physiques et personnes morales au prorata de la participation de chaque administrateur ou représentant permanent aux réunions, une rémunération double étant attribué aux administrateurs constituant le Comité d'audit, ainsi qu'au Président du Conseil d'administration.

Administrateur						Brut
	28-avr-20	23-juin-20	23-juin-20	29-sept-20	15-déc-20	
Gérard MEAUXSOONE	1	1	0	0	0	6 567,16 €
Jean-Pierre LETARTRE	0	0	1	1	1	9 850,75 €
Marc VERLY	1	1	1	1	1	8 208,96 €
Fabienne DEGRAVE	1	1	1	0	1	13 134,33 €
Luc DOUBLET	1	1	1	1	1	16 417,91 €
Alice GUILHON	1	1	1	1	0	6 567,16 €
Isabelle HOTTEBARE	1	1	1	1	1	8 208,96 €
Odile MAUDENS	1	1	1	0	1	6 567,16 €
Blandine PESSIN	0	0	0	1	1	3 283,58 €
Caroline POISSONNIER	0	0	0	0	1	1 641,79 €
RESALLIANCE	1	0	0	0	1	3 283,58 €
GPI - CDE	1	1	1	1	1	8 208,96 €
GIPEL	0	0	0	1	0	1 641,79 €
HOLDING MALAKOFF HUMANIS	1	1	1	1	1	8 208,96 €
UITH	0	0	0	1	1	3 283,58 €
BTP BANQUE	0	0	0	0	0	0,00 €
TOTAUX	10	9	9	10	12	110 000,00 €

La rémunération annuelle brute des Censeurs est fixée à 6 000,00 € :

- Gilbert HENNIQUE : 6 000 €
- Jean-Pierre GUILLON : 3 000 € (nomination au 23 juin 2020)

Résolutions présentées :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.2.2 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve la répartition de la rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2020, au prorata de la participation de chacun aux réunions, une rémunération double étant attribué aux administrateurs constituant le Comité d'audit, ainsi qu'au Président du Conseil d'administration. Elle approuve également la rémunération des Censeurs »

4.2.3 Rémunérations du Président du Conseil d'administration :

Monsieur Gérard MEAUXSOONE : Au titre de l'exercice 2020, il n'aura perçu, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, aucune rémunération fixe, variable du point, exceptionnelle ou avantage de toute nature, à l'exception de sa rémunération d'Administrateur telle que décrite au point 4.2.2.

Monsieur Jean-Pierre LETARTRE : Au titre de l'exercice 2020, il aura perçu la rémunération brute de 75 000,00 €. Il percevra sa rémunération d'Administrateur telle que décrite au point 4.2.2.

Résolutions présentées :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.2.3 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, constatant leur conformité avec le vote de l'AGO du 23 juin 2020, approuve la rémunération attribuée aux Présidents à raison leur mandat au titre de l'exercice 2020. »

4.2.4 Rémunération du Directeur Général - Monsieur Thierry DUJARDIN :

- En date du 28 avril 2020, le Conseil d'administration a proposé que la rémunération brute annuelle du Directeur Général de maintenir la rémunération à 160 000, 00 €, au titre de son mandat de Directeur Général. Le Conseil d'administration a également proposé de lui verser une prime exceptionnelle de 30 000,00 €, au titre du résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces propositions ont été approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2020 et ont donc été mises en œuvre.

La rémunération brute annuelle du Directeur Général, au titre de son mandat, est assortie d'une garantie d'indemnisation à hauteur d'une année de rémunération brute en cas de rupture sans juste motif dudit mandat de Directeur Général.

La Société prend également à sa charge :

- sur présentation des factures correspondantes, au moins 75% des cotisations GSC (Formule 70) de façon que l'ensemble des charges incombant au bénéficiaire (y inclus la GSC) n'excède pas 25% du salaire brut mensuel (hors avantage en nature) pour une durée d'indemnisation de 24 mois et jusqu'à un montant cumulé correspondant à la rémunération brute (fixe + variable) du précédent exercice,
- une indemnité égale à rémunération du mandat social de Directeur Général en cas de révocation sans juste motif dudit mandat pendant le délai de carence prévu par ladite assurance (carence = 12 premiers mois à compter de la première cotisation à l'assurance),
- un régime de retraite complémentaire et surcomplémentaire article 83 dans le cadre du régime collectif pour tous des salariés.
- un véhicule de fonction (795,11 € par mois).

Résolutions présentées :

« L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments décrits au point 4.2.4 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, constatant leur conformité avec le vote de l'AGO du 23 juin 2020, approuve la rémunération et les avantages attribués au Directeurs Général à raison de son mandat au titre de l'exercice 2020. »

4.3 Information au titre de l'article L 22-10-9 du Code de commerce - Rémunérations perçues par des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2020 dans des sociétés du périmètre de consolidation au sens de l'article L233-16

Présidents du Conseil d'Administration :

- Monsieur Gérard MEAUXSOONE – jetons de présence (exercice 2019) perçus en 2020 en sa qualité de membre du conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut de 9 000,00 €
- Monsieur Jean-Pierre LETARTRE : néant

Directeur Général, Monsieur Thierry DUJARDIN :

- Jetons de présence (exercice 2019) perçus en 2020 en sa qualité de représentant permanent de GROUPE IRD membre du conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut de 9 000,00 €

Administrateur, Monsieur Marc VERLY :

- Rémunération au titre du mandat de membre du Directoire de BATIXIS pour un montant annuel brut de 10 000,00 €
- Rémunération de convention de prestation de services liant la société OXALIS CONSULTING, dont Monsieur Marc VERLY est le Gérant, à la sociétés AVENIR ET TERRITOIRES S.A. La rémunération s'est élevée à 143 993 HT au titre de prestations de services

Administrateur GIPEL :

- Jetons de présence (exercice 2019) perçus en 2020 en sa qualité membre du conseil de surveillance de la société BATIXIS pour un montant brut de 6 000,00 €

V – CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 225-37-4-2° DU CODE DE COMMERCE (actionnaire significatif, mandataire social)

- Convention de prestations de services de RESALLIANCE SERVICES SAS, dont RESALLIANCE S.A. détient 96 % du capital, au bénéfice de GROUPE IRD SA et de ses filiales : Comptabilité, Finances, Contrôle de gestion, Juridique, Gestion des Ressources Humaines, Paie, Communication, Informatique, Gestion des locaux et moyens généraux, Suivi contrats et sinistres assurances, ...
RESALLIANCE SERVICES SAS, prestataire pour l'ensemble des sociétés du groupe, a mis en place un référentiel de facturation basé sur des taux journaliers, avec des références de prix de marché néanmoins préférentielles compte tenu de la mutualisation des fonctions.
Les tarifs ont été fixés sur les bases suivantes : Comptabilité : 600 € HT/jour, Juridique : 800 € HT/jour, Contrôle de Gestion : 800 € HT/jour, Communication : 800 € HT/jour, Gestion assurances : 100 € HT/Heure et un coût forfaitaire pour l'ouverture d'un dossier sinistre à hauteur de 800 € HT, soit forfaitairement une journée de travail. Ces tarifs sont indexés annuellement sur l'indice SYNTEC. Les interventions ou actes exceptionnels font l'objet d'une facturation complémentaire selon des modalités prédéfinies.
Les prestations, assurées par RESALLIANCE SERVICES, couvrent également les services suivants : Affranchissement, Copieurs / impressions, Services généraux, Reprographie, PAO, Informatique, Téléphonie, Paye, Gestion RH. Ces prestations sont facturées selon une base forfaitaire faisant référence à des conditions de marché et ont été actualisées en fin d'année 2019. Ces tarifs sont indexés annuellement sur l'indice SYNTEC.
- Bail de sous-location entre GROUPE IRD S.A. (bailleur) et RESALLIANCE SERVICES SAS (preneur) dont RESALLIANCE S.A. détient 96 % du capital, à effet du 1^{er} janvier 2018. Depuis le 27 décembre 2010, la société GROUPE IRD SA est crédit-preneur de la totalité des surfaces du campus du 40 rue Eugène Jacquet dans le cadre d'un contrat de crédit-bail immobilier. Un bail de sous-location a été régularisé entre GROUPE IRD SA et la société RESALLIANCE SERVICES SAS (à l'exception des m² à l'usage de ses propres salariés) tant pour les locaux de bureaux que pour les locaux de séminaires, RESALLIANCE SERVICES sous-louant aux autres sociétés, associations et autres structures présentes sur le Campus. Le loyer global annuel 2020 est de 1 673 173,28 € HT.
- Convention de gestion locative conclue prestée par la société BATIXIS au bénéfice de la société AVENIR ET TERRITOIRES et ses filiales. La convention a été conclue moyennant une rémunération annuelle HT de 3% des loyers encaissés du périmètre consolidé d'AVENIR ET TERRITOIRES. Par avenant, l'assiette de fixation des redevances dues a été étendue au montant de toutes indemnités compensatrices versées par le preneur au propriétaire bailleur dans le cadre de la révision de sa situation locative.
- Convention de prestation de services fournie par la société OXALIS CONSULTING, dont Monsieur Marc VERLY est le Gérant, à la sociétés AVENIR ET TERRITOIRES.

VI - MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES

Les modalités de convocation et de participation des actionnaires aux assemblées sont régies par l'article 15 des statuts de la Société (en ligne sur le site internet de la société www.groupeird.fr) ainsi que par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

VII - ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR UNE OFFRE PUBLIQUE - Article L 22-10-11 DU CODE DE COMMERCE

1° La structure du capital de la société :

Actionnaires détenant + de 5 % du capital	Au 31.12.2020	Actions
RESALLIANCE SA coopérative à capital variable	26,19 %	760 351
GPI – CITE DES ENTREPRISES Association	24,66 %	716 002
CREDIT COOPERATIF SA coopérative de banque populaire	17,38 %	504 550
GIPEL Association	12,18 %	353 592
HOLDING MALAKOFF HUMANIS	7,03 %	204 000
UITH Association	6,91 %	200 644
Total plus de 5 %	94,34 %	2 739 139

Nombre d'actions total : 2 903 273

2° Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article [L. 233-11](#) :

Il n'y a pas de restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'existe pas de droit de vote double.

L'article 8-2 des statuts prévoit que « La société est autorisée à demander à tout moment au dépositaire central d'instruments financiers les renseignements prévus par la loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres au porteur conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'actionnaires. La société est en outre en droit de demander dans les conditions fixées par la loi l'identité des propriétaires de titres lorsqu'elle estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été révélée sont propriétaires de titres pour le compte de tiers. La société peut demander à toute personne morale propriétaire de plus de 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social de cette personne morale ou des droits de vote à ses Assemblées Générales. »

L'article 8-4 des statuts prévoit que « En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 2 % du capital ou des droits de vote ou un multiple de cette fraction, est tenue d'informer la société, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 5 jours de négociation, soit avant la clôture des négociations du cinquième jour à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 2 % au moins du capital social. A l'obligation d'information ci-dessus, s'ajoute à l'obligation d'information des franchissements de seuils prévue par les dispositions légales. »

3° Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles [L. 233-7](#) et [L. 233-12](#) :

NC

4° La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci :

NC

5° Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier :

NC

6° Les accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

NC

7° Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société :

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration fixées à l'article 12 des statuts / 12-1 et 12-2

Règles applicables à la modification des statuts de la société reprises à l'article 15 des statuts.

8° Les pouvoirs du conseil d'administration, en particulier en ce qui concerne l'émission ou le rachat d'actions :

Hormis les dispositions relatives au programme de rachat d'actions et contrat de liquidité reprises au rapport de gestion, application des dispositions légales et réglementaires.

9° Les accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts :

NC

10° Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique d'achat ou d'échange.

NC

NC : non concerné

CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que les propositions que nous vous soumettons recueillent votre approbation et que vous acceptiez de donner aux membres du Conseil d'administration et au Directeur Général de la Société, quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice social et consolidé 2020, sur lesquels vous devez vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous invite, après avoir pris connaissance du rapport de gestion contenant le rapport sur le gouvernement d'entreprise ainsi que des rapports de vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à MARCQ-EN-BAROEUL

Le 27 avril 2021

Le Conseil d'administration

TABLEAU RESULTATS 5 DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	44 274 913	44 274 913	44 274 913	44 274 913	44 274 913
Nombre d'actions					
- ordinaires	2 903 273	2 903 273	2 903 273	2 903 273	2 903 273
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 599 841	2 581 745	2 734 281	3 930 389	4 037 200
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	2 603 779	2 108 336	-1 046 382	1 300 717	1 088 609
Impôts sur les bénéfices	-225 152	-329 029	-674 768	-666 333	-568 074
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	624 552	5 453	-2 311 582	-148 011	127 614
Résultat net	2 204 379	2 429 912	1 939 968	2 115 061	1 529 069
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0,97	0,84	-0,13	0,68	0,57
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,76	0,84	0,67	0,73	0,53
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale	775 799	656 488	883 230	1 208 456	1 082 618
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	407 466	389 630	405 422	631 095	548 305

TABLEAU DES DELAIS DE REGLEMENTS CLIENTS ET FOURNISSEURS

	Article D. 441-I : 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	40					0
Montant total des factures concernées H.T.		117 200	130	37 500	12 455	
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures	12					
Montant total des factures					144 288	
(C) Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement (article L. 441-6 ou article L. 433-1 du code de commerce)						
Délais contractuels (préciser)	30					
Délais légaux (préciser)	30					
	Article D. 441-I : 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	16					0
Montant total des factures concernées H.T.		281 689	417 782	1 300		
Pourcentage du chiffre d'affaires H.T. de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures	3					
Montant total des factures					75 000	
(C) Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement (article L. 441-6 ou article L. 433-1 du code de commerce)						
Délais contractuels (préciser)	40					
Délais légaux (préciser)	40					

CV DES ADMINISTRATEURS DONT LE MANDAT ET A RENOUVELER OU DONT LA COOPTATION EST A RATIFIER

Isabelle HOTTEBART - DE GRAEVE
Née le 28 Juillet 1959

Administrateur depuis le 17 décembre 2014
Terme du mandat en cours : à l'AGO 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Isabelle HOTTEBART détient 5 actions de la société.

Formation

DUT GEA/Maîtrise de gestion

Expérience

Chef d'entreprise

2012 à 2018 - Transmission de la société DE GRAEVE SAS à Charles HOTTEBART

2016 - Création d'IDH Perform

1993 - Reprise de l'entreprise DE GRAEVE

1981 - Intégration de l'entreprise familiale DE GRAEVE (fondée en 1962 dans le Nord à Wambrechies)

Domaines d'activités :

GRANDE CUISINE : Froid, Préparation, Cuisson, Laverie, Distribution

BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE : Lavage, Séchage, Repassage, Finition

2019 - Présidente délégation Grand Lille Femmes Chefs d'Entreprises

2017/2021 - Présidente de région Femmes Chefs d'Entreprises

Membre associé CCI Grand Lille et CCI Région

Odile MAUDENS -D'HONDT
Née le 24 novembre 1962

Administrateur depuis le 20 juin 2017
Terme du mandat en cours : à l'AGO 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Odile MAUDENS détient 5 actions de la société.

Formation

MASTER II, DESS CAAE gestion et administration des entreprises

BTS Technicien Transport option Douane

Expérience professionnelle

2001-à ce jour - **TROCME VALLART EMBALLAGE** - 80740 LE RONSSOY- extrusion et tricotage emballages plastique PEHD

Responsable Administrative

1992-2001 - **TROCME VALLART INTERNATIONAL** 80740 LE RONSSOY - façonnier textile fils pour tapis et moquettes

Assistante direction de production et direction commerciale

1988-1992 - **CITRA** Saint-Quentin (02) - Agence en douane

Déclarations en douane : export, import , C.E.E et grand export

1985-1988 - **EUROLYSINE**, Amiens (80) - Agroalimentaire

Service commercial

1982-1985 - **EQUIPART Frères**, Valenciennes (59) – Agence en douane

Déclarations en douane, export, import, C.E.E et grand export

Gérard MEAUXSOONE

Né le 18 juin 1954

Administrateur depuis le 25 juin 2014

Président du Conseil d'administration

Terme du mandat en cours : à l'AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Gérard MEAUXSOONE détient 5 actions de la société.

Formation

1971 Mathématiques Supérieures

1972 Mathématiques Spéciales

1973 École d'Ingénieurs des Travaux Publics de l'État

1976 Faculté de Sciences Économiques Paris

1977 Certificat d'aptitudes à l'Administration des Entreprises à l'IAE-IPA de LILLE

1978/79 Doctorat de Gestion

Expérience professionnelle

1976 - Entrée à la Société MEO à Lille en tant que responsable technique

1977 - Directeur Commercial de la Société MEO

1983-2012 - Président du Directoire de la SA MEO

Depuis 2012 - Président de la SAS MEO et Directeur Général de la SAS FICHAUX

Juge Consulaire au Tribunal de Commerce de Lille

Président de Chambre du Tribunal de Commerce de LILLE

Président du Tribunal de Commerce de LILLE de 2008 à 2012

Secrétaire Général du Conseil d'Administration de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France de 2009 à 2011

Vice-Président de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France de 2011 à 2013

Patrick MALBRANQUE
Né le 17 mai 1959

Représentant permanent du **GIPEL – GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL PARITAIRE POUR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT** depuis le 13 décembre 2016
Terme du mandat en cours : à l'AGO 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Le GIPEL détient 353 592 actions de la société.

Formation :

Ingénieur ISEN – INSTITUT SUPERIEUR D'ELECTRONIQUE DU NORD

Expérience professionnelle :

Ingénieur responsable méthodologie développement logiciel

Philippe BORDE
7, Allée Jacques Daguerre
94300 Vincennes
email : philippeborde94@orange.fr
tél : 06.70.60.89.46
né le 7 janvier 1965

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis Avril 2008 Groupe MALAKOFF MEDERIC, puis MALAKOFF HUMANIS

Direction Financière Directeur des Participations

- Responsable d'une équipe de 4 personnes
- Négociation et mise en oeuvre d'opérations d'acquisition/cession et de partenariats sur les différents métiers du Groupe :
 - o Assurance : prise de participation dans Scor SE (2008), projet de rapprochement Malakoff Médéric / La Mutuelle Générale (2014/ 2015) ; travaux de simplification du Groupe Malakoff Médéric Humanis (notamment fusion des holdings) (2019)
 - o Gestion d'actifs : cession de la société d'épargne salariale à BNPP (2013), cession de la société de gestion d'actifs à LBPAM (2015)
 - o Services liés à la santé : prise de participation dans Korian (2008), partenariats avec Europ Assistance au sein d'une JV conjointe (2010), investissement dans plusieurs start up santé (depuis 2015)
- Suivi et pilotage financier des filiales et du portefeuille de participations stratégiques (dont les sociétés cotées Scor SE et Korian) du point de vue de l'actionnaire
- Gestion des fonds propres et des financements du Groupe
- Structuration du fonds innovation start-up
- Préparation et présentation des dossiers dans les instances de gouvernance du Groupe (Commissions et Conseil d'Administration)

Nov 2000 – Mars 2008 GROUPAMA SA

Direction Générale Finance Groupe Responsable Ingénierie Financière & Fusions-Acquisitions

- Participation étroite aux opérations de croissance externe en France et à l'international (étude de dossiers, travaux d'évaluation des cibles, relations avec les banques d'affaires, négociations des aspects financiers...)

- Conduite d'opérations financières de restructuration interne
- Préconisations financières sur les dossiers stratégiques du Groupe

Mars 1993 – Oct. 2000 ASSURANCES GENERALES DE France Groupe AGF – ALLIANZ depuis 1998

Avril. 1996 - Oct. 2000 Direction Financière Responsable Risk Management

- Membre de la Task Force Stratégie responsable de l'élaboration du plan financier 1998-2001 du nouveau Groupe AGF-Allianz
- Responsable de la mise en oeuvre de la nouvelle méthodologie d'allocation de capital au sein du Groupe (réflexion théorique et mise en place opérationnelle)
- Relations avec les agences de notation (Standard & Poor's, AM Best)
- Analyse de la rentabilité économique des business units assurances

Mars 1993 – Mars. 1996 Direction Internationale /Responsable Pays

- Responsable du suivi financier et technique des activités non vie sur une zone géographique : Allemagne, Benelux, Portugal, Afrique du Nord

Juin 1989 – Fev. 1993 CAISSE D'EPARGNE Languedoc Roussillon / SOREFI (Montpellier)

Juin 1991 – Fev. 1993 Chef du Service Données de Pilotage

- Service en charge du reporting mensuel pour le Directoire
- Conception et mise en place d'outils de pilotage pour les Etablissements et les agences (mesure des résultats commerciaux et financiers). Membre du Comité de Projet.

Juin 1989 – Juin 1991 Chargé d'études financières

- Etablissement des prévisions financières à court et moyen terme.
- Suivi de l'activité de collecte et de crédit.
- Calcul et analyse des ratios réglementaires de la profession.

LANGUES : Anglais : bon niveau. Pratique professionnelle depuis 1993

Allemand : bon niveau. Première langue scolaire

FORMATION :

Janv 2017 – Déc.2017 Certification Stratège de la Transformation (Polytechnique Executive Education) dans le cadre du programme Lead Academy

Projet : Structurer la démarche de travail avec les start-up au sein de Malakoff Médéric

Janv 1995 – Déc 1996 Diplôme d'actuaire IAF. Centre d'Etudes Actuarielles

Mémoire : allocation de capital aux activités d'une société d'assurance lart

Sept 1985 – Juin 1987 Diplôme de l'ENSAE

Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique

Juin 1985 DEUG de Sciences Economiques

Mention Assez Bien (Université des Sciences Sociales Toulouse)

Sept 1982 – Avril 1984 Classes préparatoires HEC. Lycée Montaigne (Bordeaux)

Juin 1982 Baccalauréat série C. Mention Assez Bien (Lycée Cabanis, Brive)

Bernard VANDERSCHOTEN
Né le 9 septembre 1960

Représentant permanent d'**UIT NORD** – UNION DES INDUSTRIES TEXTILES depuis le 17 Avril 2018
Terme du mandat en cours : à l'AGO 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020
UIT NORD détient 200 644 actions de la société.

Formation

Diplômé SKEMA

Expérience professionnelle

Chef d'entreprise – Société VANDERSCHOOTEN

Le Groupe Vanderschooten, spécialiste du linge de maison de qualité, a été créé en 1947. C'est à partir de 1983 que Bernard Vanderschooten, petit-fils du fondateur a repris les rênes de l'entreprises. Aujourd'hui, 180 personnes travaillent pour le Groupe à Paris et Nieppe. Les produits sont distribués en France et dans plus de 50 pays.

A travers ses propres marques (Essix, Alexandre Turpault, A Demain, Coucke) et licences (Designers Guild, Nina Ricci Maison), le groupe VDS commercialise du linge de lit, du linge de table, du linge d'office, du linge de toilette et des accessoires pour la chambre à coucher, le bain et la cuisine.



Blandine PESSIN-BAZIL
7 rue Jeanne d'Arc
59 650 Villeneuve d'Ascq

48 ans, mariée, 3 filles
06 50 38 07 12 / 06 63 19 50 88
pessinbl@gmail.com
[linkedin.com/in/blandine-pessin-bazil-062ba420](https://www.linkedin.com/in/blandine-pessin-bazil-062ba420)

Profil :

Je pilote et accompagne des transformations & développements dans divers environnements actionnariaux, en respectant un équilibre entre la création de valeur et la dimension Humaine & Sociétale



Carambar&Co

350 M€ de CA, 6 sites de production, 1300 personnes. Principales marques : Carambar, Lutti, Krema, Poulain, Terry's. Actionnaire majoritaire : Eurazeo

Directrice Transformation, Développement Humain et RSE

- Mise en place, avec l'équipe Dirigeante, de la vision, stratégie et mobilisation collective autour du projet d'entreprise
- Création d'une ETI agile et performante à partir d'entreprises et de marques venant de structures très différentes (Mondelēz, Lutti...) dans le cadre d'un LBO



Lutti

2^{ème} marque de confiserie du marché Français, 80 M€ de CA, 1 site de production, 350 personnes.

Directrice Générale, en charge des activités Finance, Ressources Humaines, Juridique et Informatique (2013 – mai 2020)

- Management de l'intégration dans le groupe Carambar&co : janvier 2019 – mai 2020
- Participation à la valorisation et cession de Lutti
- Gestion de 2 changements d'actionnariat (2011 et 2019)
- Animation de l'équipe Dirigeante autour du déploiement de la stratégie et de l'évolution de l'organisation : agile et performante
 - ⇒ Retournement de l'entreprise 2013 – 2018 : transformation du business model et retour à la rentabilité en 2014 après 9 années de résultats négatifs

Directrice des Ressources Humaines (2010 - 2013)

- Mise en place et pilotage de la stratégie RH & communication, en lien avec la stratégie de retournement de l'entreprise
- Evolution et optimisation des organisations : accompagnement du changement, pilotage des coûts, stratégie sociale
- Accompagnement et développement du management

JFA&Interfaces : conseil en accompagnement du changement



Consultante Senior puis Directrice de projets (2002 - 2009)

Missions dans différents secteurs : transport aérien, commerce/restauration, médias, loisirs, agro-alimentaires... (principaux clients : Air France, Radio France, Groupe Elix, Fromageries Bel, Club Med Gym, Fondation d'Auteuil, B Braun Medical,...)

- Management de projets à enjeux stratégiques pour des grands comptes (projets d'entreprise, projets de transformation, projets d'évolution du management, évolution des organisations, métiers et/ou process ; ouverture d'une aéroport, ...)
- Accompagnement des équipes Dirigeantes et d'équipes projets
- Conception de démarches d'accompagnement ciblées



Guerlain – Groupe LVMH

Responsable de projet (2000 - 2002)

- Pilotage du projet d'entreprise « Objectives, Goals, Strategies & Measurement » (vision et stratégie) auprès des principaux marchés (Europe, Asie et Amériques) ; démarches participatives, suivi des plans d'action et mesure des résultats. Rattachement au comité de Direction
- Evolution des organisations et des process : gestion de l'accompagnement du changement dans le cadre du déploiement de SAP R3



United Biscuits

Integration Manager (1998 / 1999) – United Biscuits France

- Responsable de l'intégration des sociétés Biscuiterie Nantaises (BN) et Delacre au sein du groupe suite à de la croissance externe. Mise en place des nouvelles organisations, communication interne & externe, harmonisation des politiques RH
- Pilotage de la réorganisation industrielle : fermeture d'un site de production (160 personnes) et transfert de la production vers un autre site (300 personnes)

Human Resources Officer (1997) – United Biscuits HQ à Londres

- Mise en place d'un programme international de recrutement et de développement pour les jeunes diplômés à haut potentiel, en Europe

Formation, Langues et centres d'intérêt :

2013 Finance pour Dirigeants, HEC

1996 Intercultural Management – Valparaiso University, Indiana USA

1995 DESS Droit Social et Gestion des Ressources Humaines, mention Assez Bien - Paris Ouest Nanterre

1994 Maîtrise de Droit Privé – Paris Est Créteil (UPEC)

Anglais : pratique professionnelle courante

Membre de l'APM depuis 2014

Membre du Conseil Consultatif de la Banque de France pour les Hauts de France depuis 2017

Membre bénévole du Réseau Entreprendre Nord

Administratrice du fonds de dotation Solfa (Solidarité Femmes Accueil)

Voyages, spectacles (théâtre, opéra et danse contemporaine), art contemporain, ski, activités familiales, ...



6 octobre 1984
Mariée
2 enfants

LANGUES

Anglais ●●●●●
Courant : lu, écrit, parlé
TOEIC : 960/990

COMPÉTENCES INFORMATIQUES

Word ●●●●●
Excel ●●●●●
PowerPoint ●●●●●

CENTRES D'INTÉRÊTS

Membre du MEDEF
Mandat de Conseiller
Prudhomal
(CPH d'Hazebrouck)

Membre du réseau YPO
(Young Presidents'
Organization)

Membre de l'APM
(Association Progrès du
Management)

Membre du Club
Jeune Génération (Deloitte)

Membre du FBN
(Family Business Network)

HOBBIES

Équitation Photographie



CAROLINE POISSONNIER-BRYLA

DIRECTRICE GÉNÉRALE

112B, rue de la gare
59189 Steenbecque

06 64 13 12 07
caroline.poissonnier@baudelet.fr

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES



Groupe Baudetlet Environnement,
Groupe familial et indépendant (3ème génération)
Secteur Environnement - CA : 140M€ - 380 pers.

Depuis 2018
Directrice Générale

De 2015 à 2018

Directrice Générale Adjointe – Direction Supports

- Management & Pilotage Services supports : Ressources Humaines, Contrôle de gestion & Comptabilité, Juridique, Communication et Systèmes d'information
- Stratégie d'entreprise : élaboration et mise en place du projet d'entreprise à 10 ans
- Gouvernance : membre du Comité Stratégie et du Comité de Direction

De 2013 à 2015

Responsable Communication / DRH

- Changement majeur d'orientation de la politique Ressources Humaines

De 2008 à 2013

Responsable Communication

- Refonte de l'identité visuelle et sonore (logo, charte graphique, plaquette, site web...), Relai des agences de communication externes
- Événementiel : Organisation d'événements internes comme externes
- Communication interne



2008 (9 mois)

Chargée Ressources Humaines, Experian CheetahMail (Roubaix)

- Recrutement de profils cadres et non cadres
- Mise en œuvre du plan de formation de l'entreprise
- Gestion du personnel : Elaboration de contrats, disciplinaire...

FORMATIONS

De 2004 à 2006

Grenoble Ecole de Management (ex-École Supérieure de Commerce de Grenoble)
Spécialisation « Ressources Humaines »
Année de césure de 18 mois en entreprise entre la 2ème et 3ème année
(La Redoute - RRH Junior / Michael Page - Chargée de Recrutement)

De 2002 à 2004

Classes Préparatoires aux Hautes Études Commerciales
Lycée St Paul - Lille Section Economie

2002

Baccalauréat ES - Spécialité Économie - Mention Bien - Lycée St Jacques - Hazebrouck

LISTE DES ADMINISTRATEURS - MANDATS EXERCES

LISTE DES MANDATS GPE IRD AU 31 DECEMBRE 2020

Monsieur **Gérard MEAUXSOONE**
Né le : 18 juin 1954 à LILLE (59)
Domicilié Vagevuurstraat 67
 8930 REKKEM (Belgique)

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE IRD SA

Président :

- MEO-FICHAUX SAS
- PUISSANCE 3 SAS
- GROUPE IRD SA depuis le 17 décembre 2014 et jusqu'au 23 juin 2020
- CMI SAS depuis le 29 octobre 2019

Président du Conseil de Surveillance :

- IRD GESTION SAS depuis le 07 décembre 2018
- BATIXIS SAS depuis le 17 décembre 2018

Vice-Président du Conseil de Surveillance :

- VILOGIA SA depuis le 17 octobre 2018

Administrateur :

- GROUPE IRD SA – depuis le 25 juin 2014 jusqu'au 23 juin 2020
- GROUPE IRD SA en qualité de représentant permanent de GPI-CITE DES ENTREPRISES à compter du 23 juin 2020
- CMI SAS depuis le 29 octobre 2019
- GPI-CITE DES ENTREPRISES (Asso) – Secrétaire du bureau et Représentant de la société Groupe IRD SA
- IRD CONSEIL SASU depuis le 1^{er} février 2019
- AVENIR ET TERRITOIRES SAS depuis le 20 juin 2019
- ENTREPRISES & CITES – FONDS DE DOTATION (Représentant de la société BATIXIS) depuis le 29 septembre 2020

Membre du Conseil de Surveillance :

- IRD GESTION SAS depuis le 07 décembre 2018
- BATIXIS SAS depuis le 17 décembre 2018
- VILOGIA SA depuis le 31 mai 2018

Administrateur et Vice-Président :

- Syndicat Français du Café

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2020

Monsieur **Marc VERLY**
Né le : 07 avril 1951 à LA GORGUE (59)
Domicilié : 2 corniche des Roches Roses - Aiguebelle
 83980 – LE LAVANDOU

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 27 DECEMBRE 2007 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2025 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

DANS LES SOCIETES ANONYMES

❖ MANDATS DE DIRECTION

NEANT

❖ MANDATS DE GESTION

Administrateur de :

- GROUPE IRD SA
- RESALLIANCE SA
- BATIXIA SA en qualité de représentant de BATIXIS SAS depuis le 25 juin 2019

❖ MANDATS DE CONTROLE

NEANT

AUTRES MANDATS

AU SEIN DU GROUPE IRD

❖ MANDATS DE DIRECTION AU SEIN DU GROUPE IRD

Président de SAS de :

- AVENIR ET TERRITOIRES
- AMENAGEMENT ET TERRITOIRES (radiée à ce jour par suite de sa fusion absorption par BATIXIS au 25 novembre 2020)
- AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HALLUIN
- AMENAGEMENT ET TERRITOIRES HERLIES
- BATIXIS
- CROISSETTE en qualité de représentant de BATIXIS
- NORD CREATION jusqu'au 8 avril 2020
- NORD CROISSANCE jusqu'au 9 avril 2020
- DES DEUX PONTS en qualité de représentant de BATIXIS
- EPARGNANCE (radiée à ce jour par suite de sa fusion absorption par GROUPE IRD SA au 25 novembre 2020)
- FONCIERE DE LA PILATERIE
- FORELOG

Membre du Directoire de :

- BATIXIS SAS

Gérant de :

- Représentant d'AVENIR ET TERRITOIRES au titre de la Gérance de ses filiales sous forme de SCI
- Représentant de BATIXIS au titre de la Gérance de ses filiales sous forme de SCI
- SCI DU 36

❖ **MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE AU SEIN DU GROUPE IRD**

Administrateur de :

- AVENIR ET TERRITOIRES SAS
- NORD CREATION SAS jusqu'au 8 avril 2020
- NORD CROISSANCE SAS jusqu'au 9 avril 2020
- FORELOG SAS
- IRD CONSEIL SASU

Censeur de :

- CRECHES ET ENTREPRISES SAS

HORS GROUPE IRD

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

Président de SAS de :

- A&T ACTIVITES en qualité de représentant d'OXALIS CONSULTING (SARL à AU)
- A&T COMMERCES en qualité de représentant d'OXALIS CONSULTING (SARL à AU)
- AVENIR ET TERRITOIRES II en qualité de représentant d'OXALIS CONSULTING (SARL à AU)
- AVENIR ET TERRITOIRES III en qualité de représentant d'OXALIS CONSULTING (SARL à AU) depuis le 23 septembre 2020

Gérant de :

- OXALIS SC
- OXALIS CONSULTING SARL à Associée Unique
- ATEMPOLIVING SARL à Associée Unique
- Représentant d'A&T COMMERCES au titre de la Gérance de ses filiales sous forme de SCI
- SOCIETE DE LA VIGNE – SARL

❖ **MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE**

Administrateur de :

- CITE DES ECHANGES SASU depuis le 21 juin 2019

Membre du Conseil de Surveillance de :

- SERGIC INVEST SAS en qualité de représentant permanent de NORD CROISSANCE

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2020

Madame Fabienne DEGRAVE épouse LEIGNEL
Née le : 20 septembre 1949 à STEENVOORDE (59)
Domiciliée : 11 Place Gilleson
59000 LILLE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 25 AVRIL 2017 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE 2023 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PRESIDENTE DU COMITE D'AUDIT DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 25 AVRIL 2017

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

VILOGIA SA

- Membre du Conseil de Surveillance depuis le 31 mai 2018
- Membre du bureau
- Membre du Comité d'Audit

LOGIS DES FLANDRES INTERIEURE ET MARITIME SA

- Membre du Conseil de Surveillance depuis le 13 octobre 2016

CARTONNERIES DE GONDARDENNES SA

- Administrateur depuis Juin 2017

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2020

Monsieur Luc DOUBLET
Né le : 05 décembre 1946 à LILLE (59)
Domicilié 6 rue de l'Eglise
80120 VILLERS SUR AUTHIE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 28 MAI 2004 JUSQU'À L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2023 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

MEMBRE DU COMITE D'AUDIT

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Président du Conseil de Surveillance de :

- DOUBLET SAS

Représentant Permanent de :

- SOFINACTION au conseil d'administration de BANQUE SCALBERT DUPONT
- GROUPE IRD SA au sein du conseil d'administration de NORD CROISSANCE

Président de :

- Centre Chorégraphique national de Roubaix
- l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Lille jusqu'au 30 septembre 2020

Président délégué de :

- Nord France Invest

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2020

Madame **Alice GUILHON LANFRANCHI**
Née le : 30 mai 1967 à NICE (06)
Domiciliée : Villa Malice
 235 chemin de Saquier
 06 NICE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 19 SEPTEMBRE 2013 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2023 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

NEANT

Madame **Isabelle HOTTEBART-DEGRAVE**
Née le : 28 juillet 1959 à ROUBAIX (59)
Domiciliée : 61 avenue du Plat Pays
 59910 BONDUES

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 17 DECEMBRE 2014 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2021 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

- Gérante IDH PERFORM
- Présidente Région Hauts de France Femmes Chefs d'Entreprise
- Membre associé CCI GRAND LILLE et CCIR
- Membre CA Yncréa Hauts de France (groupe HEI ISA ISEN)
- Membre de l'assemblée générale JUNIA (Groupe HEI ISA ISEN)

Madame Odile MAUDENS-D'HONDT
Née le : 24 Novembre 1962 à BAPAUME (62)
Domiciliée : 14 rue Fagard
02110 BOHAIN EN VERMANDOIS

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

***MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 20 JUIN 2017 JUSQU'À L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
A TENIR DANS L'ANNEE 2021 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020***

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

➤ TROCME VALLART EMBALLAGE SAS – 80740 LE RONSSOY (Directrice Administrative et Financière)

Monsieur **Yann ORPIN**
Né le : 16 Avril 1974 à LESQUIN (59)
Domicilié 18 rue Saint Venant
 59520 MARQUETTE LEZ LILLE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD SA JUSQU'AU 30 JUIN 2020

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Président :

- STRADEM (SAS)
- GROUPE CLEANING BIO (SAS)
- MEDEF LILLE METROPOLE depuis le 04 juillet 2019

Gérant :

- CLEANING
- CLEANING BIO

Membre permanent statutaire (Bureau) :

- MEDEF LILLE METROPOLE (Président) depuis le 04 juillet 2019

Membre permanent statutaire (Bureau) :

- MEDEF GRAND LILLE (Président MEDEF LILLE METROPOLE) depuis le 04 juillet 2019

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2020

Madame **Blandine PESSIN née BAZIL**
Née le : 07 mars 1972 à PARIS (75017)
Domiciliée : 7 Rue Jeanne d'Arc
 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

**MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 29 SEPTEMBRE 2020 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
A TENIR DANS L'ANNEE 2023 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Monsieur Pascal BOULANGER
Né le : 11/04/1963 à VALENCIENNES (59)
Domicilié : 42, bis avenue Bailly Ducroquet
59130 LAMBERSART

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

REPRESENTANT PERMANENT DE RESALLIANCE SA ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 22 NOVEMBRE 2016 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE 2024 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

DANS LES SOCIETES ANONYMES

❖ MANDATS DE DIRECTION

Président Directeur Général de :

- RESALLIANCE SA (RCS 400.263.034) jusqu'au 03 mars 2020

❖ MANDATS DE GESTION

Administrateur de :

- RESALLIANCE SA (RCS 400.263.034)
- GROUPE IRD SA (RCS 456.504.877) en qualité de représentant permanent de RESALLIANCE SA

AUTRES MANDATS

❖ MANDATS DE DIRECTION

Président de SAS de :

- SIGLA NEUF (RCS 418.690.467)
- PRO IMPEC (RCS 379.129.497)
- LA LAITERIE (RCS 443.645.585)
- PBI (PASCAL BOULANGER INVESTISSEMENTS (RCS 753.266.212)
- SOCAM (RCS 423.371.574)
- L'ARBRE (RCS 351.776.422) depuis le 12 août 2017
- RESTAURANT LCD (RCS 831.579.941) depuis le 25 août 2017

Président de :

- FBC (FLANDRES BUSINESS CLUB)

Vice-Président de :

- ENTREPRISES ET CITES – FONDS DE DOTATION depuis le 05 novembre 2019
- FPI NORD
- L'INSTITUT DE RECHERCHE CONTRE LE CANCER DE LILLE

Vice-Président - Trésorier :

- FPI FRANCE

Gérant de :

- FPI SERVICES SARL A ASSOCIE UNIQUE (RCS 417.628.872)

❖ MANDATS DE GESTION

Administrateur de :

- CMI SAS en qualité de représentant permanent de GPI-CITE DES ENTREPRISES jusqu'au 16 septembre 2020
- CITE DES ECHANGES SAS depuis le 21 juin 2019
- ALLIANCE EMPLOI Groupement d'Employeurs
- CONNEXION EMPLOI PLUS (Asso)
- GPI-CITE DES ENTREPRISES (Asso)
- MEDEF LILLE METROPOLE
- Fonds de dotation du CHRU
- L'INSTITUT DE RECHERCHE CONTRE LE CANCER DE LILLE

❖ **MANDATS DE CONTROLE**

Membre du Conseil de Surveillance de :

- IRD GESTION SAS en qualité de représentant permanent de RESALLIANCE SA

Membre du Bureau de :

- MEDEF LILLE METROPOLE (Asso) depuis le 04 juillet 2019

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2020

Monsieur Jean-Pierre LETARTRE
Né le : 20 avril 1956 à LILLE (59)
Domicilié : 5 rue d'Angleterre
59000 LILLE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

**PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 23 JUIN 2020 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2026
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**REPRESENTANT PERMANENT DE GPI-CITE DES ENTREPRISES, ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD SA JUSQU'AU 23 JUIN 2020 JUSQU'A L'ISSUE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2021 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Président de :

- JPL Conseil SASU depuis le 22 juillet 2019
- GROUPE IRD SA depuis le 23 juin 2020
- RESALLIANCE SA depuis le 03 mars 2020
- ENTREPRISES ET CITES – FONDS DE DOTATION

Président du Comité d'Audit :

- PAPREC HOLDING SA depuis le 05 février 2020

Directeur Général de :

- RESALLIANCE SA depuis le 03 mars 2020

Administrateur de :

- GROUPE IRD SA en qualité de représentant permanent de GPI – CITE DES ENTREPRISES jusqu'au 23 juin 2020
- GROUPE IRD SA depuis le 23 juin 2020
- RESALLIANCE SA depuis le 03 mars 2020
- PAPREC HOLDING SA depuis le 05 février 2020
- CMI SAS en qualité de représentant de ENTREPRISES ET CITES - FONDS DE DOTATION depuis le 16 septembre 2020
- BECOMING SAS

- ALLIANCE EMPLOI Groupement d'employeurs (Asso) depuis le 26 mai 2020
- MEDEF LILLE METROPOLE (Asso)
- IFA (Institut français des administrateurs) (Asso) depuis le 25 novembre 2020

Membre du Conseil de Surveillance, représentant permanent de :

- NORD CREATION au sein du Conseil de Surveillance de FINOVAM – SAS depuis le 13 décembre 2019

Membre du Conseil de Surveillance, de :

- IRD GESTION SAS depuis le 31 mars 2020

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2020

GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL PARITAIRE POUR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT (GIPEL), Association enregistrée à la Préfecture du Nord sous le n° W595001636, dont le siège social est sis 445 boulevard Gambetta - Immeuble Mercure - 59200 TOURCOING dont le représentant permanent est :

Monsieur Patrick MALBRANQUE
Né le : 17 mai 1959 à HENIN BEAUMONT (62)
Domicilié : 43 avenue de la Marne
59700 MARCQ EN BAROEUL

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

REPRESENTANT PERMANENT DU GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL PARITAIRE POUR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT (GIPEL) ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 13 DECEMBRE 2016 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE 2021 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Gérant :
➤ CHABELOU SCI

Administrateur :
➤ NORD CROISSANCE SAS en qualité de représentant du GIPEL
➤ NORD CREATION SAS en qualité de représentant du GIPEL

Madame Catherine PAYS-LENIQUE
Née le : 01 Avril 1959 à PARIS (75)
Domiciliée : 33 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

REPRESENTANT PERMANENT DE COPERNIC SA ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DU 25 AVRIL 2017 JUSQU'AU 27 JUIN 2019 PUIS,

REPRESENTANT PERMANENT DE HOLDING MALAKOFF HUMANIS SA ANCIENNEMENT DENOMMEE MALAKOFF MEDERIC ASSURANCES SA ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE 2020

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Directrice Générale de :

➤ EPSENS depuis le 23.09.2014 jusqu'au 30.06.2021

Monsieur Philippe BORDE
Né le : 07 janvier 1965 à BRIVE LA GAILLARDE (19)
Domicilié : 7 Allée Jacques Daguerre
94300 VINCENNES

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

REPRESENTANT PERMANENT DE HOLDING MALAKOFF HUMANIS SA ANCIENNEMENT DENOMMEE MALAKOFF MEDERIC ASSURANCES SA ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 29 SEPTEMBRE 2020 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE 2021 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Président des Comités d'Audit et des Risques de :

- EPSENS SA – 538.045.964 RCS NANTERRE depuis le 20 avril 2020

Administrateur de :

- EPSENS SA – 538.045.964 RCS NANTERRE depuis le 12 décembre 2019
- R2E – Retraite Epargne Expertise – 529.688.335 RCS NANTERRE jusqu'au 22 avril 2020

Membre du Comité de Surveillance de :

- FONCIERE HOSPI GRAND OUEST SAS – 531.323.517 RCS NANTES en qualité de représentant de HOLDING MALAKOFF HUMANIS SA

UNION DES INDUSTRIES TEXTILES ET HABILLEMENT (UITH) anciennement dénommée UNION DES INDUSTRIES TEXTILES DU NORD (UIT NORD) dont le siège 41, rue des Métissages – CS 70314 - 59336 TOURCOING CEDEX dont le représentant permanent est, depuis le 17 avril 2018 :

Monsieur Bernard VANDERSCHOOTEN
Né le : 09 septembre 1960 à ARMENTIERES (59)
Domicilié : 15 rue du Maréchal Foch
59280 ARMENTIERES

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

REPRESENTANT PERMANENT DE L'UNION DES INDUSTRIES TEXTILES ET HABILLEMENT (UITH) anciennement dénommée UNION DES INDUSTRIES TEXTILES DU NORD (UIT NORD), ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 17 AVRIL 2018 JUSQU' A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A TENIR DANS L'ANNEE 2021 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Président de :

- VANDERSCHOOTEN SASU
- ALEXANDRE TURPAULT SASU
- ITC SASU
- NORLINGE SAS

Gérant de :

- SC MAISON6
- SNC LE COTONNIER
- SCI VDS IMMOBILIERE
- SC FINANCIERE VDS
- SARL VDS MANAGEMENT

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2020

BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, BTP BANQUE, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 81.210.000 € dont le siège social est situé à PARIS (75016), 48 rue La Pérouse, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 339.182.784 représentée par sa Présidente du Directoire :

Madame **Sylvie LOIRE-FABRE**
Née le : 28 mars 1971 à BOURG DE PEAGE (26)
Domiciliée : Hall 1 - 110 Quai de Jemmapes
 75010 PARIS

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

REPRESENTANT PERMANENT DE BTP BANQUE ADMINISTRATEUR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A JUSQU'AU 24 JUIN 2020

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Présidente du Conseil d'administration de :

➤ BTP CAPITAL CONSEIL

Représentante permanente de BTP Banque au Conseil de Surveillance de :

➤ CGI BAT

Représentante permanente de BTP Banque au Conseil de Surveillance de :

➤ ECOFI INVESTISSEMENTS

LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2020

Madame **POISSONNIER née BRYLA Caroline**
Née le : 06 octobre 1984 à ARMENTIERES (59)
Domiciliée : 112B, rue de la Gare
 59189 STEENBECQUE

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

**MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GROUPE IRD S.A DEPUIS LE 29 SEPTEMBRE 2020 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
A TENIR DANS L'ANNEE 2025 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

Membre du Conseil d'administration de SOFIE depuis Septembre 2020

Membre du Conseil d'administration du FBN depuis Juin 2019

CENSEUR GROUPE IRD SA – NON ADMINISTRATEUR

Monsieur **Gilbert HENNIQUE**
Né le : 17 décembre 1941 à CAMBRONNE-LES-RIBECOURT (60)
Domicilié : Villa Tamaris
 21 boulevard de la Marne
 59420 MOUVAUX

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

**CENSEUR DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 20 JUIN 2017 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2023
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

DANS LES SOCIETES ANONYMES

❖ MANDATS DE DIRECTION

NEANT

AUTRES MANDATS

❖ **MANDATS DE DIRECTION**

Président d'Association :

- GIPEL (Association)

Gérant de :

- LES CANAUX DE LA METROPOLE – S. C. I.

❖ **MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE**

Administrateur de :

- NORD CREATION – SAS, anciennement dénommée ALLIANSYS
- NORD CROISSANCE – SAS

Administrateur, représentant permanent de :

- GIPEL au sein du Conseil d'administration d'INOVAM SAS
- GIPEL au sein de COMPAGNIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT - CMI SAS depuis le 30 Juin 2015

Censeur :

- depuis le 20 Juin 2017, au sein du Conseil d'Administration de la société GROUPE IRD – SA



LISTE DES MANDATS AU 31 DECEMBRE 2020

CENSEUR GROUPE IRD SA – NON ADMINISTRATEUR

Monsieur **Jean-Pierre GUILLON**
Né le : 03 novembre 1944 à PARIS (75)
Domicilié : 127 D avenue de la Marne
 59700 MARCQ EN BARŒUL

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

***CENSEUR DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 23 JUIN 2020 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2023
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022***

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

DANS LES SOCIETES ANONYMES

❖ MANDATS DE DIRECTION

NEANT

❖ MANDATS DE GESTION

Administrateur de :

➤ BATIXIA – SA

- VILOGIA PREMIUM – Société Coopérative de production d’HLM à forme anonyme à capital variable

Administrateur, représentant permanent de :

- VILOGIA SA au sein du Conseil d’Administration de VILOGIA PREMIUM GRAND EST – Société Coopérative à forme anonyme à capital variable
- VILOGIA SA au sein du Conseil d’administration de VILOGIA PREMIUM PAYS DE LA LOIRE – Société Coopérative d’Intérêt Collectif d’HLM à forme anonyme et capital variable
- VILOGIA SA au sein du Conseil d’administration de VILOGIA PREMIUM AUVERGNE-RHONE-ALPES – Société Anonyme Coopérative d’Intérêt Collectif HLM
- VILOGIA SA au sein du Conseil d’administration de VILOGIA PREMIUM NOUVELLE AQUITAINE – Société Coopérative d’Intérêt Collectif à forme anonyme à capital variable

❖ MANDATS DE CONTROLE

Président et membre du Conseil de Surveillance de :

- VILOGIA – SA D’HLM

Vice-Président et Membre du Conseil de Surveillance de :

- LOGIS DES FLANDRES INTERIEURE ET MARITIME (LOGIFIM) – SA D’HLM
 - VILOGIA LOGIFIM – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
-

AUTRES MANDATS

❖ MANDATS DE DIRECTION

Président de :

- JEAN-PIERRE GUILLON CONSEILS – SASU

- U.C.H – GIE

❖ **MANDATS DE GESTION / DE CONTROLE**

Administrateur de :

- COMPAGNIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT, sous le sigle C.M.I. – SAS jusqu'au 16 septembre 2020
- NORD CROISSANCE – SAS jusqu'au 16 juin 2020
- U.C.H – GIE
- La META – GIE

Administrateur, représentant permanent de :

- NORD CREATION au sein du Conseil d'Administration de INOVAM – SAS

❖ **AUTRES**

Censeur :

- au sein du Conseil d'Administration de la société GROUPE IRD – SA depuis le 23 juin 2020

DIRECTEUR GENERAL NON ADMINISTRATEUR DE GROUPE IRD SA

Monsieur **Thierry DUJARDIN**
Né le : 11 octobre 1963 à LILLE (59)
Domicilié : 52 Rue de Boufflers
 59130 LAMBERSART

MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DE GROUPE IRD SA

DIRECTEUR GENERAL DE GROUPE IRD SA DEPUIS LE 17 AVRIL 2018 JUSQU'A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE A TENIR DANS L'ANNEE 2024 APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS

DANS LES SOCIETES ANONYMES

❖ MANDATS DE GESTION

Administrateur de :

- GRAND HAINAUT EXPANSION – SA, anciennement dénommée : NORD DE FRANCE EXPANSION – SAMBRE AVESNOIS EXPANSION
- FONDS REGIONAL DE GARANTIE NORD PAS DE CALAIS – SA en qualité de représentant permanent de la société GROUPE IRD SA

❖ MANDATS DE DIRECTION

Directeur Général de :

- GROUPE IRD – SA depuis le 17 avril 2018

AUTRES MANDATS

❖ MANDATS DE DIRECTION

Président de :

- NORD FRANCE AMORCAGE – SASU
- INVESTISSEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENARIAT EN FRANCHISE – IDEF – SAS
- RESALLIANCE SERVICES – SAS depuis le 28 mai 2018
- CONSTRUIRE DEMAIN – SAS depuis le 19 avril 2018
- CITE DES ECHANGES – SASU depuis le 21 juin 2019
- NORD CROISSANCE SAS depuis le 09 avril 2020
- NORD CREATION SAS depuis le 08 avril 2020

Directeur Général de :

- NORD CROISSANCE – SAS jusqu'au 09 avril 2020
- NORD CREATION – SAS jusqu'au 08 avril 2020
- GRAND LILLE EXPANSION – SAS

❖ MANDATS DE GESTION

Administrateur de :

- COTE D'OPALE EXPANSION – SAS
- CONSTRUIRE DEMAIN – SAS
- GRAND LILLE EXPANSION – SAS
- INOVAM SAS en qualité de représentant permanent de NORD CROISSANCE depuis le 25 mai 2018
- NORD CREATION SAS en qualité de représentant permanent de la société NORD CROISSANCE jusqu'au 08 avril 2020
- NORD CREATION SAS depuis le 08 avril 2020
- NORD CROISSANCE SAS depuis le 09 avril 2020
- CITE DES ECHANGES – SASU depuis le 21 juin 2019

- IRD CONSEIL – SASU en qualité de représentant permanent de GROUPE IRD SA depuis le 01 février 2019

❖ **MANDATS DE CONTROLE**

Membre du Conseil de Surveillance de :

- IRD GESTION SAS en qualité de représentant permanent de la société GROUPE IRD SA depuis le 20 novembre 2018

Président du Conseil de Surveillance de :

- FINOVAM GESTION – SAS en qualité de représentant permanent de la société GROUPE IRD SA à compter du 11 juin 2020

Membre du Conseil de Surveillance de :

- BATIXIS – SAS en qualité de représentant permanent de la société GROUPE IRD SA depuis le 17 décembre 2018
- FINOVAM – SAS en qualité de représentant permanent de NORD CROISSANCE depuis le 25 mai 2018
- FINOVAM GESTION – SAS en qualité de représentant permanent de la société GROUPE IRD SA